

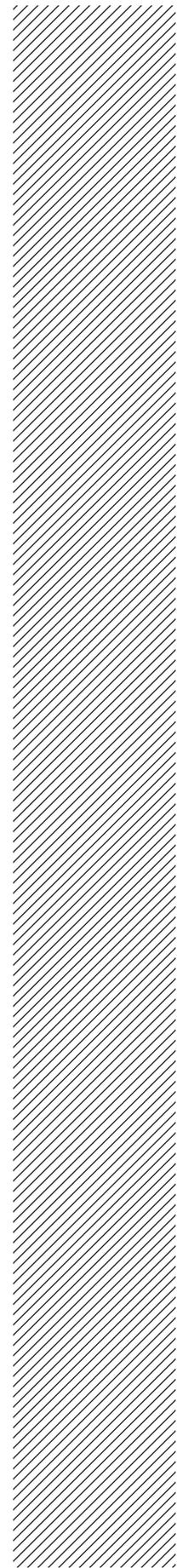


📖 ÉTUDE

MARS-JUILLET 2020 **PARIS FACE À LA CRISE DE LA COVID-19**

PREMIERS ÉLÉMENTS D'ANALYSE

NOVEMBRE 2020



Directrices de la publication : **Dominique ALBA**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Mehdi BOUZEMARENE, Martin WOLF**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Avec le concours de : **Jean-François ARENES, Julien GICQUEL, Florence HANAPPE, Stéphanie JANKEL,**
François MOHRT, Vincent NOUAILHAT, Guylène RANDAL, Olivier RICHARD, Sandra ROGER

Cartographie et traitement statistique : **Marie-Thérèse BESSE, Christine DELAHAYE, Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

20P060403

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Évolution du nombre de personnes présentes	12
2. Santé	24
3. Pollutions	40
4. Transports en commun	50
5. Commerces, services	56
6. Équipements	68
7. Logement	82
8. Impact économique et social	92
9. Initiatives citoyennes	104
10. Espace public	110
CONCLUSION.....	125

INTRODUCTION

La « première » vague de la Covid-19 a durement touché les Parisiens au cours du 1^{er} semestre 2020. La dégradation de la situation sanitaire s'est traduite par 2000 décès supplémentaires entre le 2 mars et le 10 mai par rapport à la même période en 2019. Les 55 jours de confinement ont par ailleurs conduit à la fermeture de la quasi-totalité des équipements publics et à des pertes d'activités massives pour les entreprises. Les nombreuses situations de suroccupation des logements ont rendu le confinement particulièrement éprouvant pour les habitants.

Dans ce contexte, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a engagé un travail visant à documenter et garder la mémoire de ces bouleversements.

Ce travail mobilise différentes sources de données (Apur, Ville de Paris, Insee, Eau de Paris, RATP, IDFM, Airparif, Bruitparif...). Les données analysées, dont certaines sont issues d'exploitations inédites, sont enrichies par des représentations cartographiques. La situation parisienne est également mise en perspective avec celle d'autres territoires, en Île-de-France, en France et à l'international.

L'étude est organisée en dix chapitres thématiques :

- évolution de la population présente,
- situation sanitaire,
- pollution de l'air et sonore,
- transports en commun,
- commerces, services,
- logement,
- impact économique et social,
- initiatives citoyennes,
- espace public.



Rive Saint-Denis (1^{er}) pendant le confinement



© Apur - Arnaud Dubois Fresney



Chronologie de l'évolution de la crise sanitaire de la Covid-19

23 février – 20 juillet 2020



Paris

27 FÉVRIER

Mise en place d'une **cellule de crise quotidienne** à la Ville de Paris.

15 MARS

Premier tour des élections municipales.
Taux de participation : 42 % (contre 56 % en 2014).

29 FÉVRIER

Annulation du semi-marathon de Paris et de la dernière journée du Salon de l'Agriculture.

14 MARS

Fermeture des équipements sportifs.

9 MARS

Fermeture d'une classe d'une école primaire (15^e) en raison de contaminations Covid-19.

17 MARS

Fermeture des parcs et jardins de la ville de Paris dès le 16 mars (d'autres municipalités comme Lyon, Lille, Nantes ont fait de même).
Fermeture des toilettes publiques gérées par des opérateurs privés (JC Decaux).
Le stationnement devient gratuit à compter du 16 mars.
1 200 enfants sont accueillis dans les écoles parisiennes.

23 MARS

Prolongation par la Ville de Paris et le préfet de police de l'**interdiction** faite pour le week-end (21, 22 mars) de l'**accès aux quais de Seine, à l'esplanade des Invalides et au Champ-de-Mars.**

24 MARS

Fermeture des marchés alimentaires.
Des programmes de distributions alimentaires de la Ville de Paris sont mis en place avec l'association Aurore.
Réouverture de 140 sanisettes de JC-Decaux à Paris.

8 AVRIL

Renforcement des mesures de confinement à Paris : les sorties relevant de l'activité sportive individuelle sont interdites entre 10h00 et 19h00. Les Yvelines, la Seine-et-Marne, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise suivent cet arrêté.

10 AVRIL

1 million de masques distribués depuis début mars par la Ville de Paris pour le personnel exposé.

15 AVRIL

Les activités sportives sont à nouveau autorisées entre 10 et 19 heures en Île-de-France à l'**exception de Paris** et de certaines communes du Val-de-Marne.

confinement national

23 FÉVRIER

Passage au stade 1 de la lutte contre l'épidémie.

9 MARS

Interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes.

29 FÉVRIER

Passage au stade 2 de la lutte contre l'épidémie. Les rassemblements de plus de 5 000 personnes en milieu fermé sont interdits.

12 MARS

Allocution Présidentielle d'Emmanuel Macron.
Les crèches, écoles, collèges, lycées et universités seront fermés sur l'ensemble du territoire à partir du lundi 16 mars.
Un plan massif de **chômage partiel** est prévu et les entreprises sont invitées à instaurer le télétravail auprès des salariés.

13 MARS

Interdiction des rassemblements, réunions de plus de 100 personnes.

24 MARS

Durcissement des modalités du confinement. Les sorties sont limitées à un rayon de 1 km du domicile pour une durée maximale de 1 heure et une fois par jour.
Fermeture des marchés alimentaires ouverts, mais dérogation possible dans certaines communes.

17 MARS

Début des dispositions nationales exceptionnelles instituant le confinement national pour une durée minimale de 15 jours.
Les déplacements sont soumis à une attestation dérogatoire.
Le second tour des élections municipales est reporté à une date ultérieure.
Les écoles et crèches organisent un accueil des enfants des professionnels engagés dans la crise sanitaire.

15 MARS

Premier tour des élections municipales.
Taux de participation : 45 % (contre 64 % en 2014).

14 MARS

Passage au stade 3 de la lutte contre l'épidémie.
Fermeture de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie de la nation (cafés, restaurants, bars, cinémas).

4 MAI

Début des ventes de masques dans les grandes surfaces.

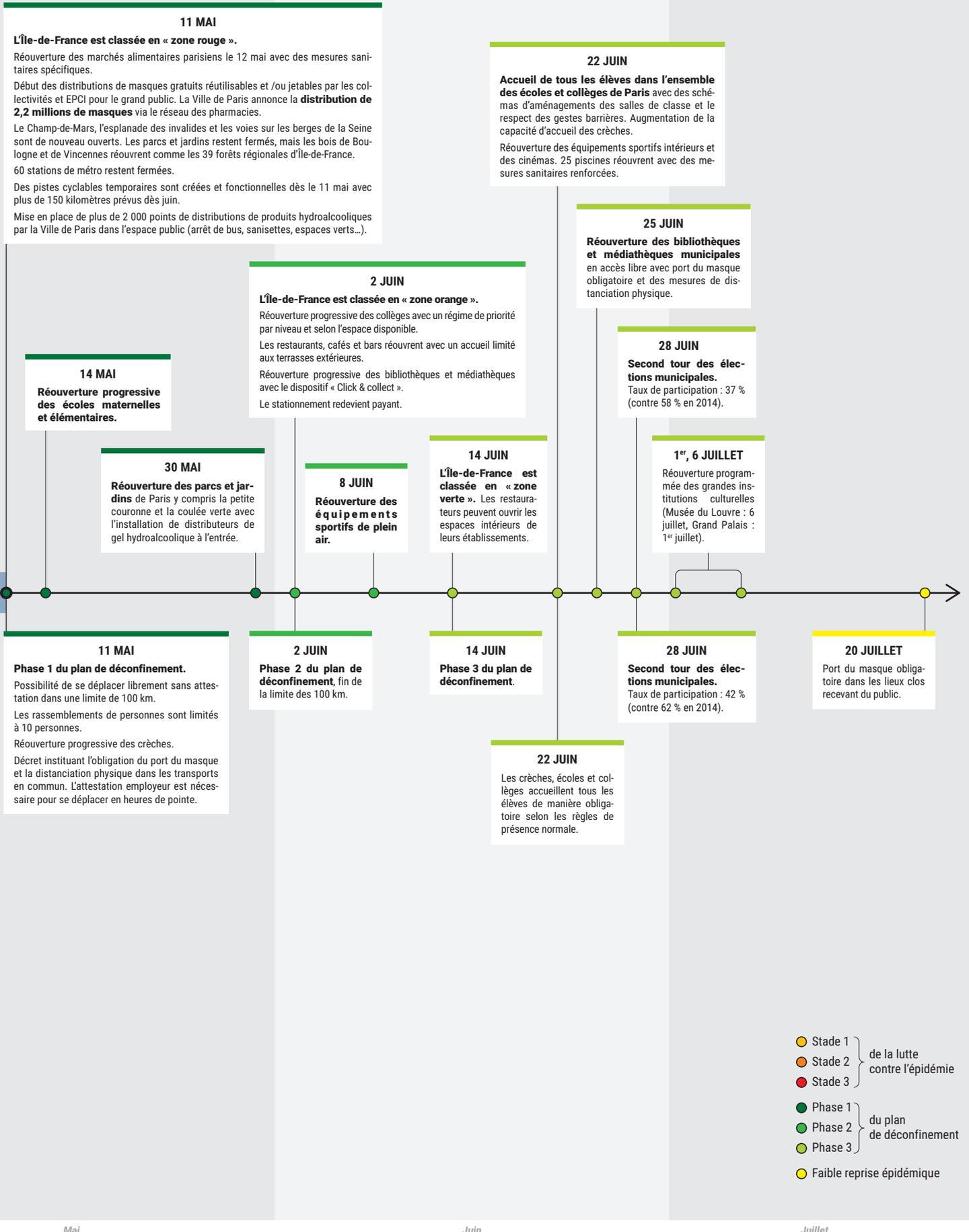


National

février

Mars

Avril



- Stade 1 } de la lutte contre l'épidémie
- Stade 2 }
- Stade 3 }
- Phase 1 } du plan de déconfinement
- Phase 2 }
- Phase 3 }
- Faible reprise épidémique

55 JOURS DE CONFINEMENT À PARIS



208 000

RÉSIDENTS en moins
(soit - 9,2 %)



-20 %

de consommation
d'EAU



-40 %

de DÉCHETS
collectés



+81 %

de DÉCÈS supplémentaires
(entre le 2 mars et le 10 mai 2020
par rapport à la même période en 2019)



3 281

personnes HOSPITALISÉES
(au 14 avril 2020)



9 %

des ÉQUIPEMENTS
ouverts
(au 4 mai 2020)



25

CRÈCHES
Relais-Covid



78

ÉCOLES et COLLÈGES
publics d'accueil
(au 28 avril 2020)



72 km

de PISTES CYCLABLES
temporaires réalisées ou à venir



20 fois

moins d'entrants dans le MÉTRO
(en avril 2020)



2/3

des foyers ne disposent pas
d'ESPACE EXTÉRIEUR
(balcon, terrasse, jardin ou loggia)



500 000

personnes en situation
de SUROCCUPATION
dans leur logement



17 000

REPAS distribués
quotidiennement
aux personnes vulnérables



-25 %

de DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)
dans l'agglomération



-80 %

de l'énergie SONORE générée
par la circulation automobile



487 600

ACTIFS RÉSIDENTS
ont travaillé
durant le confinement



-37,5 %

de perte
d'ACTIVITÉS



383

INITIATIVES CITOYENNES
sur la plateforme
de la Ville de Paris



24 %

de COMMERCE autorisés à ouvrir
(du 14 mars au 11 mai 2020)



28 %

de BUREAUX DE POSTE ouverts
(au 26 mars 2020)





1. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

1.

Évolution du nombre de personnes présentes

Vers une analyse de l'évolution du « taux d'usage » de la ville et de ses bâtiments

La période de confinement a ouvert une période inédite avec une baisse du nombre de personnes présentes à Paris jamais observée depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette baisse de la fréquentation de Paris s'est traduite par une modification profonde de la géographie des présents, mais aussi du niveau d'usage des bâtiments en fonction de leur typologie (équipements, tertiaire, résidentiel) durant cette période ainsi que pendant les différentes phases de déconfinement en fonction des restrictions qui se sont maintenues et de leurs conséquences.

La sollicitation des services urbains quels qu'ils soient (distribution de l'énergie, collecte des déchets, distribution d'eau potable) a ainsi évolué avec des baisses variables selon le service concerné et selon la géographie. En moyenne, la consommation d'électricité a diminué de l'ordre de 20 % au niveau national comme en Île-de-France, celle de gaz de l'ordre de 10 % à Paris. **Eau de Paris a observé une baisse de la consommation d'eau potable de l'ordre de 20 % pendant le confinement par rapport à la période précédente. C'est du côté de la collecte des déchets par la Ville que la baisse est la plus marquée, de l'ordre de 40 %.** Différents indicateurs construits à partir de données comme le nombre de téléphones portables bornant sur l'un des réseaux de téléphonie, les tonnages des déchets collectés par la Ville à l'arrondissement ou encore

l'évolution de la consommation d'eau à l'échelle de l'IRIS permettent ainsi de mettre en lumière l'évolution de la géographie de l'usage de la ville et de ses bâtiments avant, pendant le confinement mais aussi durant les phases de déconfinement.

Une baisse de 22 % des nuitées à Paris avant et pendant le début du confinement

Dès le début du confinement, la presse met en avant le thème des Parisiens qui fuient la capitale. Début avril, une étude publiée par l'Insee et l'opérateur de téléphonie Orange permet d'objectiver l'évolution des présents avant et pendant ce début de confinement à une maille départementale sur l'ensemble de la France¹. Réalisée à partir des données de téléphones portables « bornant » sur le territoire, elle révèle que **le nombre de nuitées (personnes présentes la nuit) observées à Paris a varié de 2,6 millions entre le 13 mars, avant le confinement, à 2 millions le 20 mars, soit une baisse de 22 %.** Aux 2,2 millions de Parisiens, s'ajoutent donc avant le confinement 400 000 autres personnes domiciliées ailleurs en France ou à l'étranger présents sur le territoire. En considérant que l'ensemble des touristes et visiteurs ont quitté Paris autour du 17 mars, **le nombre de résidents parisiens a effectivement diminué de 190 000 entre le 13 et le 20 mars, soit une baisse de 9 %.**

1 – Étude Insee-Orange, 8 avril 2020 : <https://www.insee.fr/fr/information/4477356>

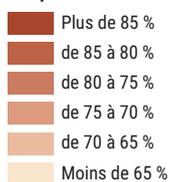
Ces données livrées à la maille départementale (tout Paris) ont fait l'objet d'un travail d'affectation à l'arrondissement par l'Apur en considérant deux hypothèses : l'évolution de la population parisienne est homogène sur l'ensemble du territoire, et l'évolution des présents « non parisiens » est essentiellement liée à la répartition du parc hôtelier, des résidences secondaires, et des logements vacants. La cartographie qui en résulte montre, au-delà de l'évolution moyenne observée de 22 %, des écarts importants entre les arrondissements du centre, voire de l'Ouest en opposition à ceux de l'Est. Selon cet exercice de modélisation, il apparaît ainsi que **la présence la nuit à Paris atteint 86 % dans le 20^e et 85 % dans le 19^e, alors qu'elle ne serait que de 54 % dans les 1^{er} et 8^e arrondissements.**

Ces différences marquées s'expliquent par la localisation des hôtels, logements vacants et résidences secondaires moins présents dans les arrondissements de l'Est. Si cet exercice d'affectation de ces évolutions est à prendre avec certaines précautions compte tenu des hypothèses posées, il est intéressant de constater que ces évolutions reconstituées sont très proches des baisses de consommation d'eau observées (cf. chapitre eau). Les seules différences notables entre les deux cartes concernent les 19^e et 20^e arrondissements où les baisses de consommation d'eau sont moins importantes (6 % dans le 20^e, 8 % dans le 19^e) et qui laissent supposer que les départs de Parisiens n'ont pas été homogènes et ont moins touché ces arrondissements.

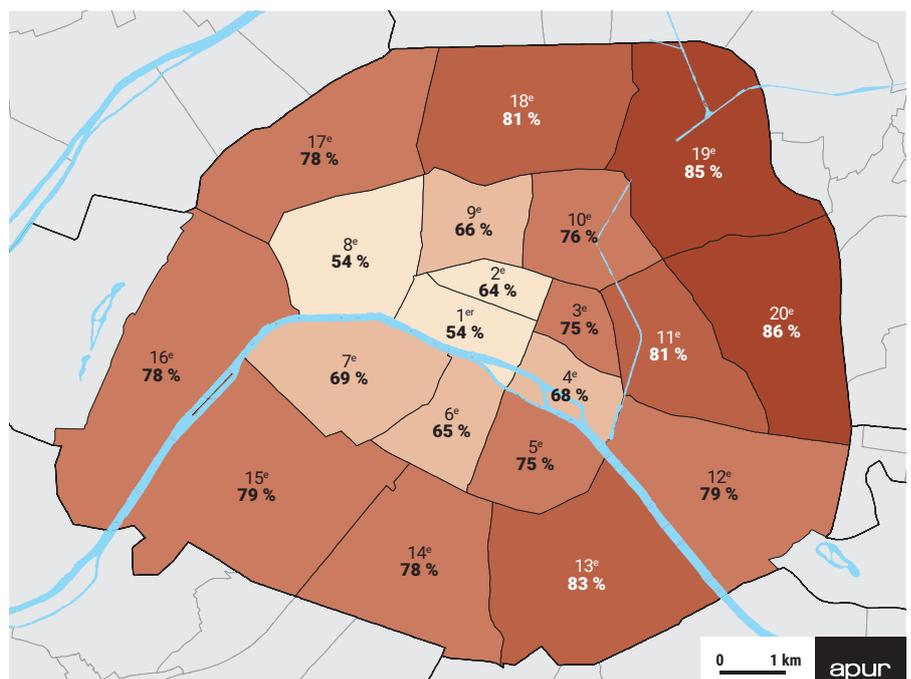
TAUX DE PRÉSENCE PENDANT LE CONFINEMENT (NUITÉES)

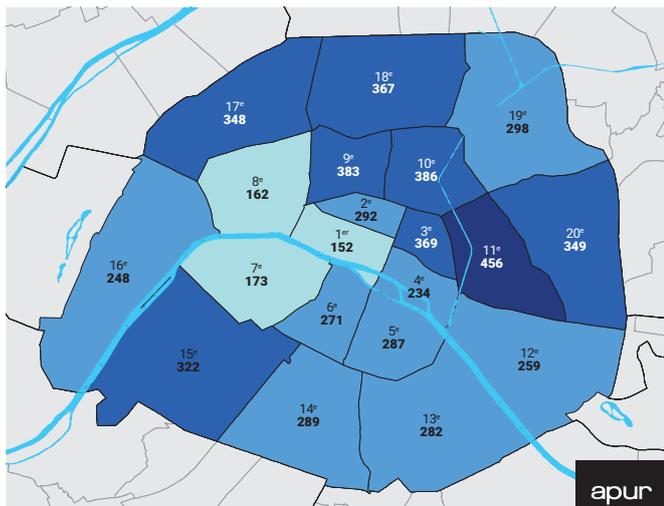
Taux de présence moyen : 78 %

Taux de présence rapporté au nombre de nuitées comptabilisées avant la période de confinement



Sources : Insee / Orange – Traitements Apur



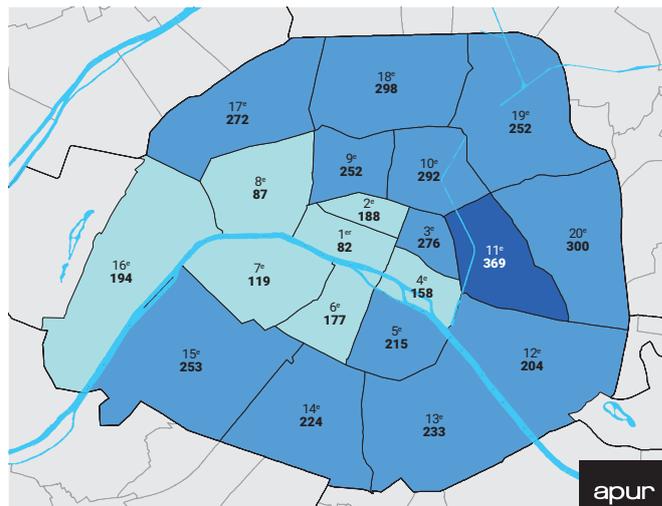


DENSITÉ DE NUITÉES À PARIS AVANT LE CONFINEMENT

2 590 040 nuitées – Densité moyenne (hors bois) : 298 pers/ha



Sources : Insee / Orange – Traitements Apur



DENSITÉ DE NUITÉES À PARIS PENDANT LE CONFINEMENT

2 015 000 nuitées – Densité moyenne (hors bois) : 232 pers/ha



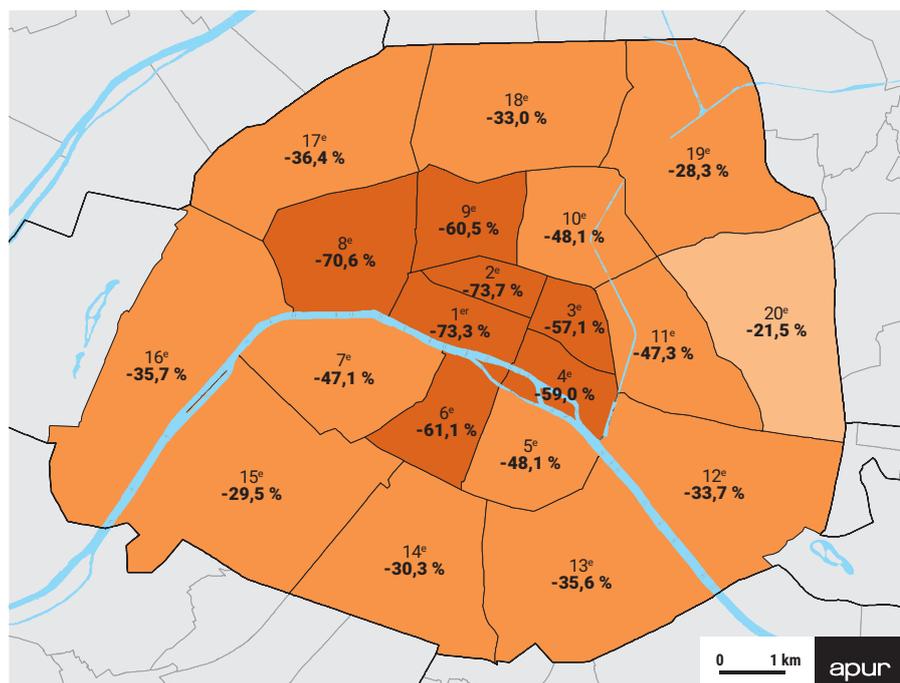
Sources : Insee / Orange – Traitements Apur

Une baisse de 40 % de déchets collectés par la Ville qui témoignent en particulier du ralentissement des activités économiques

L'Apur a pu analyser les données des tonnages issus des collectes de déchets, fournies par la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), à la maille de l'arrondisse-

ment pour quelques semaines types.

La comparaison de ces différentes semaines types montre qu'en période « normale », le tonnage hebdomadaire des déchets collectés par la Ville et ses prestataires (tous flux confondus) tourne autour de 16 000 à 17 000 tonnes. En observant 2019, le creux lié à la diminution d'activités

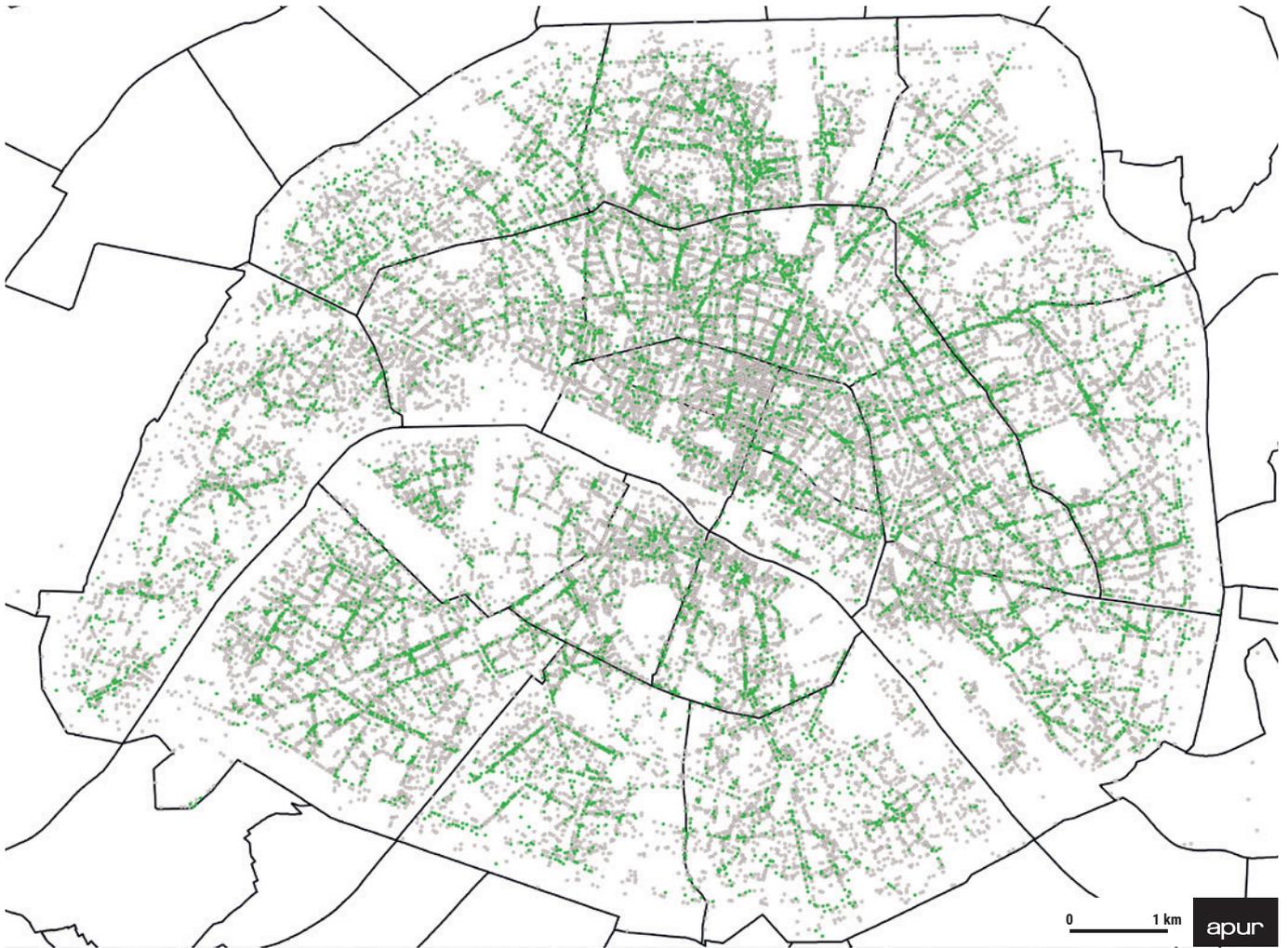


ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Entre la semaine du 09 au 15 mars (pré confinement) et la semaine du 30 mars au 5 avril (confinement) 2020



Sources : DPE Ville de Paris – Traitements Apur



LOCALISATION DES PROFESSIONNELS COLLECTÉS PENDANT LE CONFINEMENT

- Professionnels collectés pendant le confinement
- Professionnels n'étant plus collectés pendant le confinement

et de présence en août, sur une année « normale », correspond à une baisse de 25 %. C'est une baisse du même ordre que l'on observe durant la première semaine de démarrage du confinement, baisse qui s'accroît ensuite avec une valeur de 40 % au début du mois d'avril. Des disparités apparaissent alors entre arrondissements : **des baisses très fortes, de -50 à -70 % sont observées dans les arrondissements marqués par une présence importante d'activités économiques et touristiques (10 premiers arrondissements) et des baisses moindres, de -20 à -35 % dans les arrondissements périphériques plus résidentiels.**

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse importante :

- la fermeture des restaurants, bars et cafés,
- la baisse de la population présente à

Paris (-22 % en comptant les résidents non parisiens, lesquels produisent aussi des déchets),

- un arrêt de nombreuses activités économiques dont une partie est collectée par les services municipaux, les autres étant le fait de filières privées.

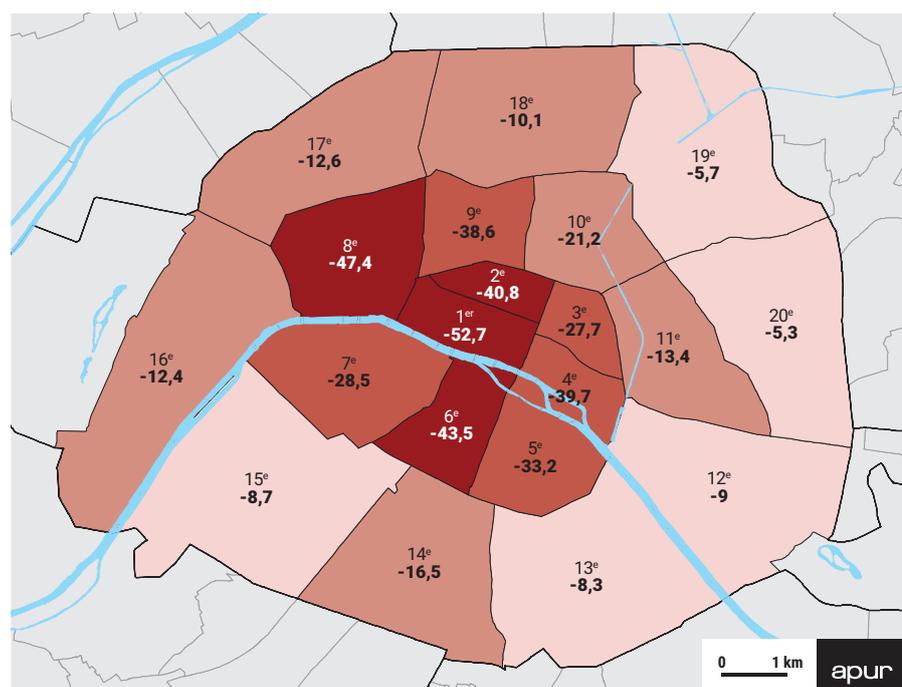
Durant le confinement, la manière de consommer a aussi probablement évolué avec une hausse du « fait maison », très médiatisée alors et moins générateur de déchets, et un arrêt de la consommation classique, reportée pour partie sur le commerce en ligne.

Le recul des activités économiques est considérable et permet d'expliquer une importante part de cette baisse de 40 %. Avant le confinement, la Ville et ses prestataires collectent environ 62 000 professionnels (des restaurants, des commerces alimentaires, des hôtels, des supérettes, etc.), soit un volume de

bacs de déchets mis à disposition des professionnels de l'ordre de 38 millions de litres. Pendant le confinement, les restrictions d'ouverture aux seuls commerces autorisés et le recours massif au télétravail entraînent une baisse des professionnels collectés à 15 000 professionnels sur les 62 000 (pour un volume cumulé de bacs de 7 millions de litres). **Durant la période de confinement, la Ville ne collecte ainsi plus que 18 % des bacs des professionnels par rapport à ce qu'elle collectait auparavant.** En s'appuyant sur une modélisation réalisée par l'Apur pour ventiler cette baisse entre déchets résidentiels et déchets professionnels, **il ressort que cette très forte diminution des déchets professionnels semble expliquer les trois quarts de la baisse globale de 40 % observée.** La baisse des déchets des résidents n'en expliquant qu'un quart, ce qui est cohérent avec la baisse de la population résidente parisienne observée de l'ordre de 9 %, le débouché majoritaire des déchets produits par les « présents non-résidents » étant logiquement plu-

tôt le fait des activités économiques (restauration, hôtellerie, etc.).

À la fin du mois de mai, pendant la première phase de déconfinement, la baisse des déchets collectés n'est plus que de 18 % par rapport à la même période en 2019. Ce recul de la baisse peut s'expliquer par le retour probable d'une partie des résidents parisiens partis durant le confinement et par la reprise d'une partie des activités économiques. Néanmoins, la géographie de ces baisses montre encore de grandes disparités entre arrondissements centraux et périphériques. Deux facteurs d'explication principaux peuvent être avancés : 1/ un maintien important du télétravail qui a pour conséquence de limiter toujours très fortement la production de déchets chez les professionnels (sensible dans le quartier central des affaires où cette baisse est de l'ordre de 40 à 50 %), et 2/ la non-reprise de l'activité touristique et le maintien de la fermeture des cafés, bars et restaurants (restreints pour certains à la vente à emporter), qui ne pourront rouvrir qu'à partir du 2 juin.



ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Entre la semaine du 27 mai au 02 juin 2019 et du 25 au 31 mai 2020 (déconfinement)

Évolution moyenne : -18,3 %

- Baisse de 40 %
- Baisse de 30 à 40 %
- Baisse de 15 à 30 %
- Baisse de moins de 15 %

Sources : DPE Ville de Paris – Traitements Apur



Musée du Louvre, mai 2012

© Apur – JC Bonjoi



Musée du Louvre pendant le confinement, avril 2020

© Apur – David Bourreau

Une géographie fine et évolutive des présents révélée grâce aux données de consommation d'eau potable

Parmi tous les indicateurs de la sollicitation des services urbains, les données d'Eau de Paris concernant les consommations d'eau potable sont particulièrement pertinentes dans la mesure où elles traduisent une réelle présence humaine. En effet, la consommation moyenne d'un parisien est relativement stable, de l'ordre de 120 litres/jour, tout comme celle d'un salarié, de l'ordre de 40 litres/jour... A contrario, les consommations d'eau potable sont particulièrement limitées sans présence humaine.

L'analyse de l'évolution quotidienne des consommations sur une durée de 5 mois (du 26 février au 25 juillet) révèle une succession de périodes contrastées :

1/ **jusqu'au 12 mars**, jour de l'annonce de la fermeture des écoles, les niveaux de consommations d'eau potable sont réguliers, révélateurs d'une période

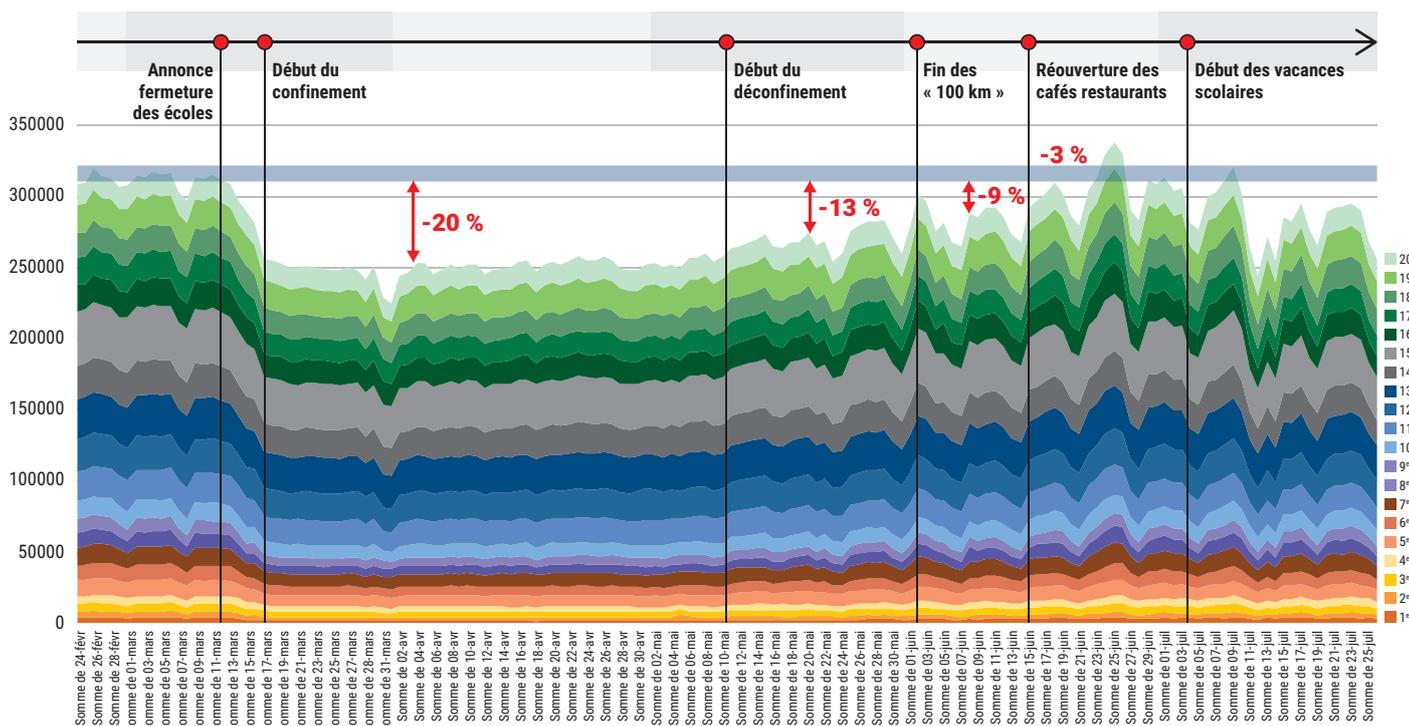
« normale », de référence, avec des oscillations entre jours ouvrés, notamment en fin de semaine où les consommations sont légèrement moindres (moins d'actifs et d'étudiants, départs en week-end de certains résidents).

Le nombre de présents en journée est en moyenne évalué à 3,5 millions de personnes à Paris, en intégrant les étudiants et élèves (269 200) actifs (1 056 900) qui étudient et travaillent à Paris mais n'y résident pas, les personnes qui se rendent à Paris pour les loisirs et autres motifs (356 100) et les touristes (79 000 par jour)² ;

2/ **entre le 12 et le 17 mars**, date du début de la période de confinement, les consommations d'eau chutent rapidement et fortement, de l'ordre de 20 %, et témoignent des départs des résidents (cf. la baisse de 22 % du nombre de nuitées) et de l'arrêt progressif des activités économiques (fermeture des commerces non autorisés, des bars et restaurants), mise en route progressive du télétravail, etc. ;

2 – Dynamiques démographiques et sociales à Paris, Atelier parisien d'urbanisme, 2020.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU SUR 5 MOIS



Source : Eau de Paris

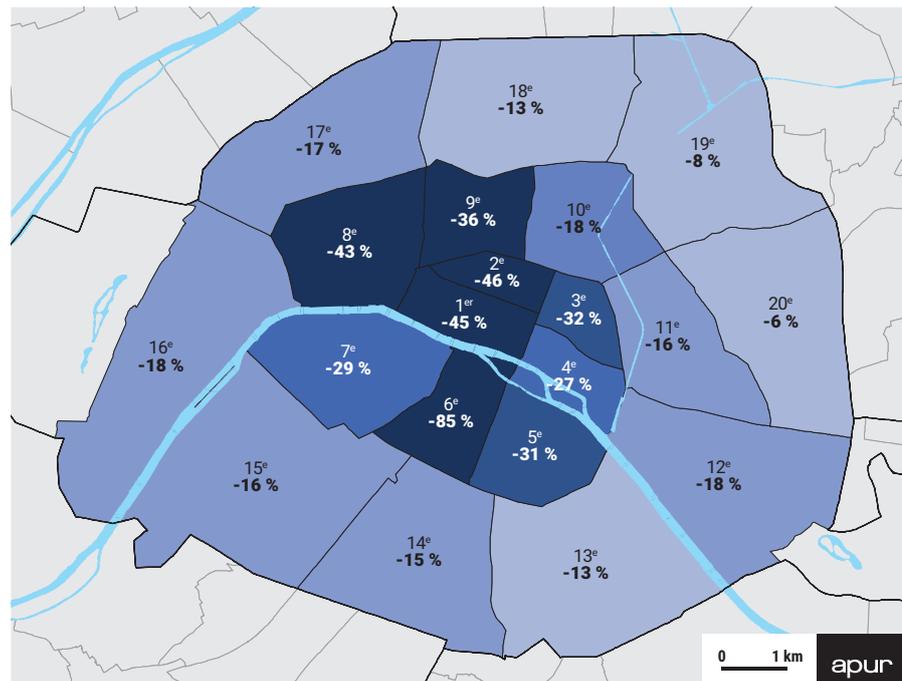
3/ durant toute la période du confinement, les consommations restent à un niveau plancher moyen de l'ordre de 20 % en deçà de la période préconfinement. La géographie révélée montre une opposition marquée très nette entre les secteurs centraux dominés par des activités tertiaires, et/ou de loisirs/touristiques et les secteurs plus résidentiels. La carte des baisses à l'arrondissement présente des évolutions similaires à celle des présents réalisée à partir des données Insee-Orange retravaillées. La même donnée représentée à la maille de l'IRIS révèle une plus grande diversité de situations avec des secteurs où la consommation a baissé de plus de deux tiers (Louvre, Grand et Petit Palais, secteur des grands magasins) et d'autres où au contraire, elles ont progressé à l'exemple de l'IRIS qui contient la Cité Universitaire Internationale de Paris où les étudiants résidents ont été nombreux à être confinés et donc davantage présents qu'en période normale. De manière globale, on note que certains quartiers résidentiels d'arrondissements périphériques en particulier dans les 19^e et 20^e arrondissements et à un niveau moindre dans le 18^e sont très stables voire voient augmenter leurs consommations d'eau potable ce qui témoignent d'une présence humaine habituelle voire renforcée du fait du confinement ;

4/ durant la première phase de déconfinement entre le 11 mai et le 2 juin (abolition de la règle des déplacements limités à 100 km), les consommations d'eau potable reprennent un peu : elles sont en moyenne inférieure de 13 % par rapport à la période de référence. Les longs week-ends du mois de mai (ponts de l'ascension et de la Pentecôte) expliquent les deux creux marqués qui offrent pour nombre de résidents l'opportunité d'une première échappée hors la ville ou au contraire la possibilité pour des visiteurs lointains de se rendre dans la capitale (pic du 2 juin). L'examen de la carte à l'IRIS révèle une reprise sensible des consommations

d'eau sur les secteurs résidentiels où un certain nombre d'entre eux sont revenus à des niveaux plutôt similaires à la période initiale ou présentent des baisses limitées, inférieures à 20 %. Les baisses restent en revanche particulièrement marquées sur les secteurs touristiques et dans les quartiers d'affaires (quartier central des affaires, secteur de la gare de Lyon) ;

5/ au cours de la suite du déconfinement entre le 2 et le 15 juin (réouverture des bars et restaurants à Paris), les consommations d'eau potable continuent d'augmenter progressivement : elles restent toujours en moyenne inférieure de 9 % par rapport à la période de référence. Les oscillations entre jours de semaine et week-ends demeurent importantes, révélatrices de nombreux départs en week-end et d'un retour progressif de salariés sur leur lieu de travail. L'examen de la carte à l'IRIS révèle comme la carte précédente une reprise sensible des consommations d'eau sur les secteurs résidentiels. Les baisses restent en revanche toujours marquées sur les secteurs touristiques et dans les quartiers d'affaires (quartier central des affaires, secteur de la gare de Lyon) mais à des niveaux moindres que lors de la période précédente ;

6/ entre le 15 juin et le début des vacances scolaires d'été, les consommations d'eau potable sont revenues à des niveaux proches de la période de référence : elles sont en moyenne inférieures de 3 % par rapport à la période d'avant-confinement. Les tendances observées précédemment s'affirment davantage : les oscillations entre jours de semaine et week-ends demeurent importantes, révélatrices de départs en week-end et d'un retour de salariés sur leurs lieux de travail. L'examen de la carte à l'IRIS confirme ce retour à la normale. Les niveaux de consommations sont même souvent plus importants, ce qui s'explique par des conditions météorologiques plutôt chaudes à cette période. Les secteurs marqués



ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU POTABLE ENTRE AVANT ET PENDANT LE CONFINEMENT

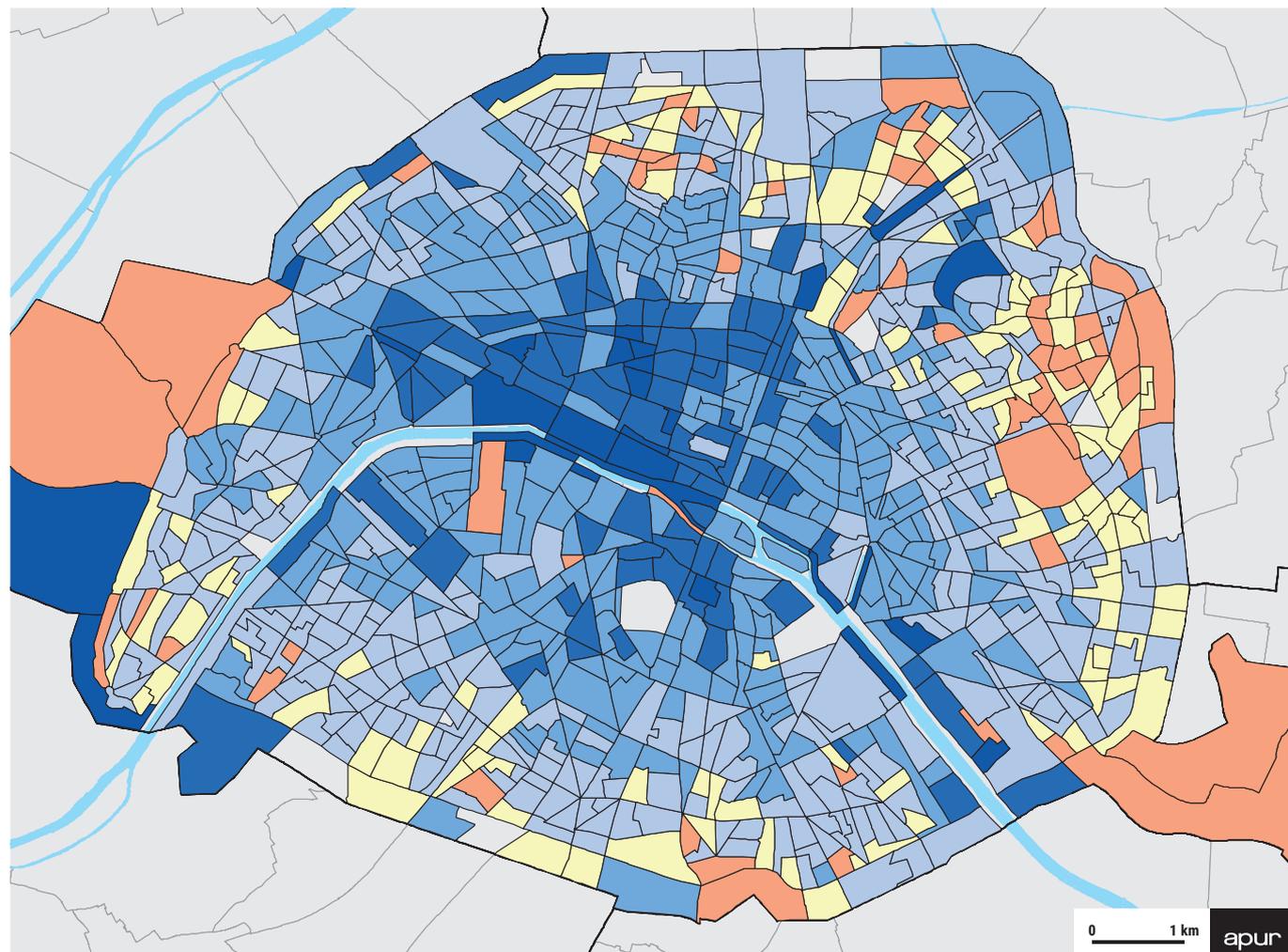
Évolution moyenne : -20 %

- Baisse de 35 à 85 %
- Baisse de 30 à 35 %
- Baisse de 25 à 30 %
- Baisse de 20 à 25 %
- Baisse de 15 à 20 %
- Baisse de 5 à 15 %

Sources : Eau de Paris – Traitements Apur

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU POTABLE AVANT ET PENDANT LE CONFINEMENT À L'IRIS

Évolution moyenne : -20 %



par une forte présence de bureaux de- meurent toutefois en deçà des consom- mations normales, témoignant d'un re- cours toujours important au télétravail. Les secteurs touristiques continuent aussi d'être moins sollicités.

En s'intéressant aux domaines de l'énergie, des déchets ou de l'eau po- table, l'examen des données révèle la sollicitation des services urbains et per- met d'ouvrir un nouveau champ dans la connaissance de la Ville. Appliquées à la période de la crise sanitaire qui

traverse l'ensemble du territoire, elles permettent de construire une lecture objectivée de la géographie des présents et des usages à Paris durant cette pé- riode inédite. Appliquées à une période plus « normale », elles permettront de construire un indicateur sur le taux d'usage des bâtiments afin d'identifier de potentiels leviers pour optimiser l'existant notamment au regard de l'ob- jectif de neutralité carbone. L'Apur et Eau de Paris initient actuellement une collaboration pour affiner ces données à l'échelle de la parcelle.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU POTABLE

Entre le 15 juin et le 3 juillet 2020 par rapport à la période avant confinement

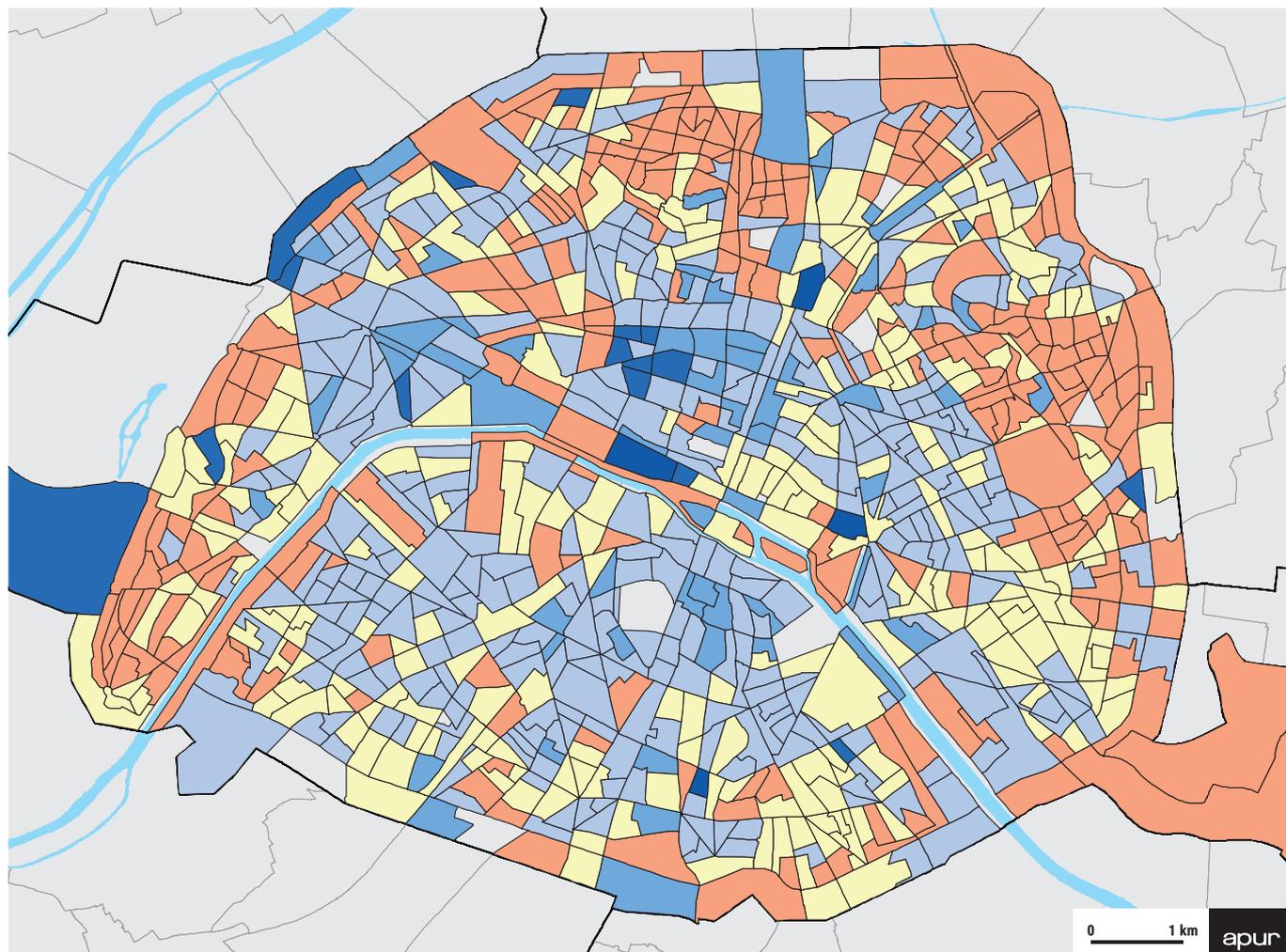
Évolution moyenne : -3 %

- Hausse de la consommation
- Stabilité de la consommation (+/-5%)
- Baisse de 5 à 20 %
- Baisse de 20 à 40 %
- Baisse de 40 à 60 %
- Baisse de 60 à 90 %

Sources : Eau de Paris – Traitements Apur

Note de lecture :

Pendant le confinement, l'évolution moyenne des consommations d'eau potable est de -20 % à Paris. Cette baisse dépasse les 60 % dans les IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique) du quartier central des affaires et des sites touristiques, allant du Louvre à la place Charles de Gaulle. À l'inverse, les consommations d'eau potable des quartiers résidentiels des 19^e et 20^e arrondissements (Télégraphe, Ménilmontant etc.) restent stables ou augmentent. Après le déconfinement à mi-juin, l'évolution des consommations d'eau s'équilibre à -3 % à Paris. Toutefois, certains IRIS sont toujours marqués par une baisse en raison du recours au télétravail et du faible nombre de touristes.







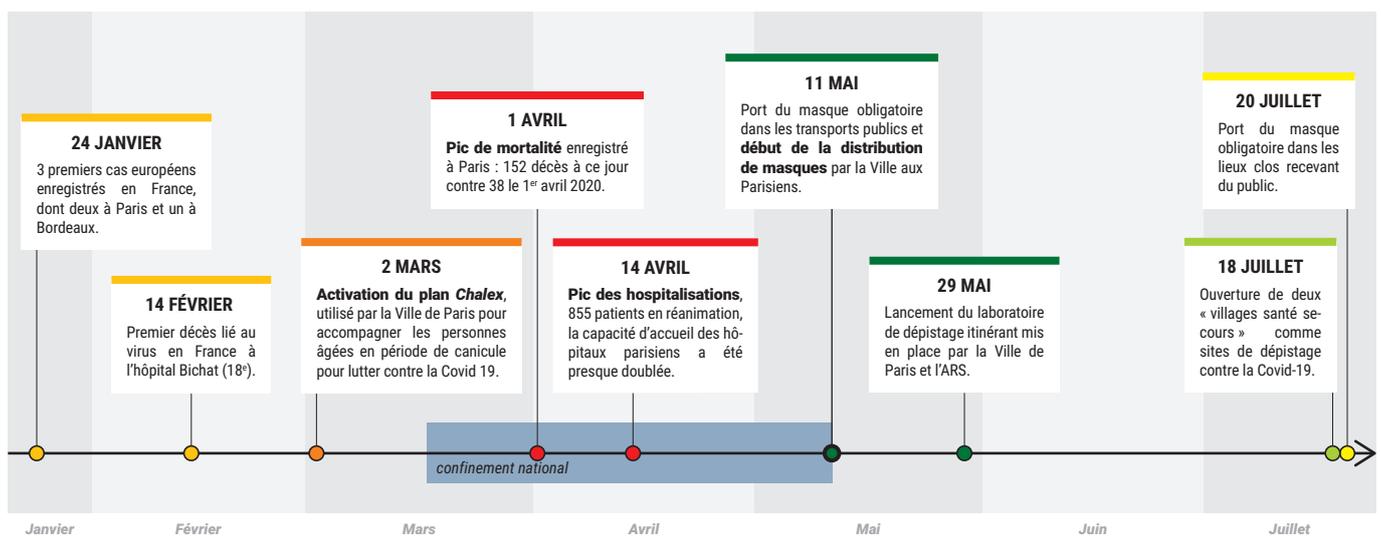
2. SANTÉ

2.

Santé

La crise de la Covid-19 est en premier lieu une crise sanitaire. Introduit au début de l'année 2020 sur le territoire français, le SARS-CoV-2, virus responsable de la pandémie s'est propagé très rapidement, occasionnant un lourd

bilan humain en termes d'hospitalisations et de décès. Les moyens mis en place par les pouvoirs publics contre la propagation de l'épidémie caractérisent une situation sans précédent.



Conséquences sanitaires de la pandémie

Un excès du nombre d'hospitalisations et de personnes en réanimation

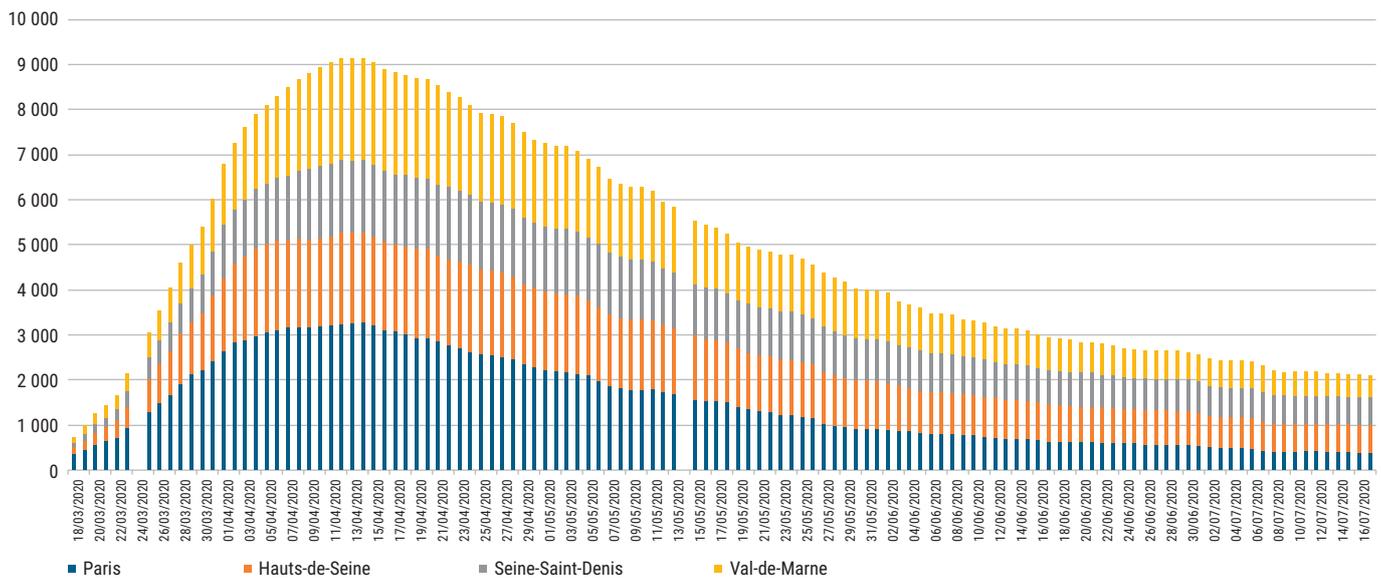
Depuis le début de l'épidémie en Île-de-France, Paris est le département qui a enregistré le plus d'hospitalisations liées à la Covid-19 car c'est aussi celui qui concentre l'essentiel des hôpitaux de l'AP-HP. **Le nombre de personnes hospitalisées n'a cessé d'augmenter**

du 18 mars au 14 avril pour atteindre un pic de 3281. À partir de cette date, le nombre d'hospitalisations a baissé lentement mais progressivement. Depuis début juillet, ce chiffre se stabilise autour des 400. Jusqu'au 22 mai 2020, la capitale a été le département ayant accueilli le plus de malades du coronavirus dans ses hôpitaux. Depuis le 23 mai, c'est le Val de Marne qui en compte le plus.

Selon les chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), service du ministère de la Santé, les hôpitaux parisiens disposaient, avant l'épidémie, de 471 lits de réanimation. **Le 8 avril, 855 patients étaient en réanimation, la capacité d'accueil a ainsi**

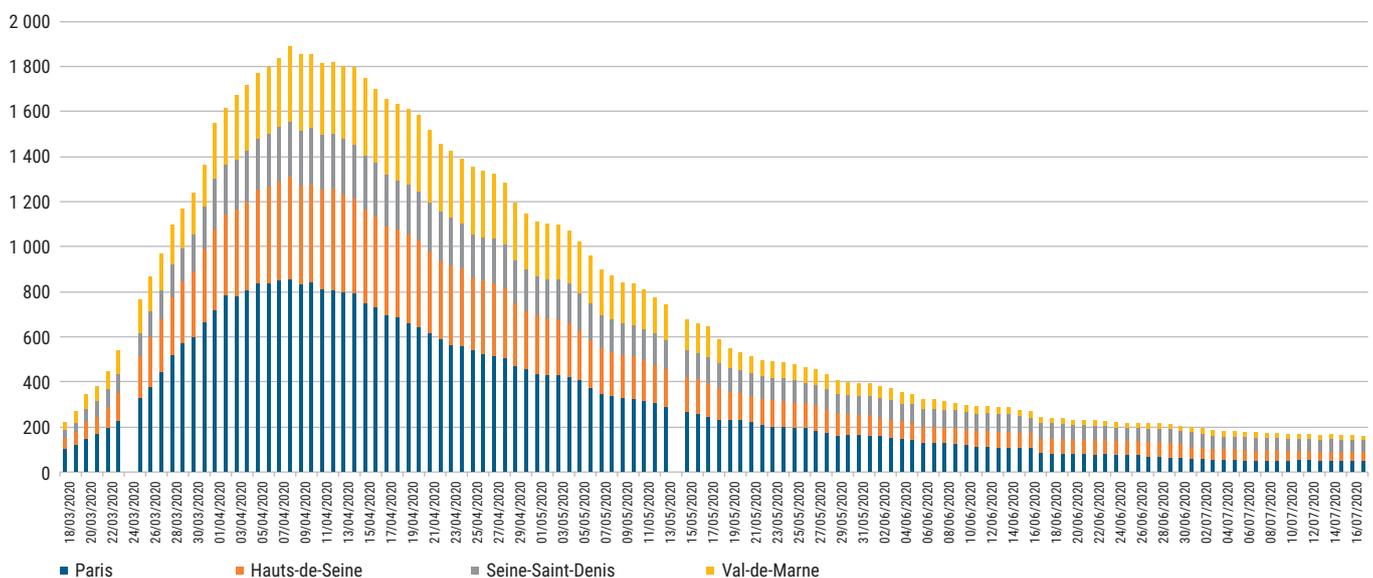
été presque doublée. Depuis ce pic, la lente décline n'a jamais cessé. Le 29 avril, 232 patients atteints de la Covid-19 étaient en réanimation. Ce jour-là à Paris, moins de la moitié des lits disponibles avant l'épidémie étaient occupés par des personnes contaminées par la Covid-19.

COVID-19 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES HOSPITALISÉES



Source : Données hospitalières (datagouv) relatives à l'épidémie de COVID-19, traitements Apur

COVID-19 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES EN RÉANIMATION



Source : Données hospitalières (datagouv) relatives à l'épidémie de COVID-19, traitements Apur

Un pic de surmortalité de 81 % par rapport à 2019

Fin juin, l'Insee a mis en ligne, le nombre de décès par jour et par commune de résidence, ce qui permet de couvrir l'ensemble des mois de mars et d'avril 2020, ainsi que d'appréhender les différences de surmortalité à l'échelle des communes. **L'épidémie de Covid-19 qui a frappé la France début mars a entraîné une forte hausse des décès par rapport à la même période lors des années précédentes avec 81 % de décès supplémentaires à Paris entre début mars et mi-mai 2020.** Ce surcroît de décès, toutes causes confondues, ne peut toutefois pas être interprété comme uniquement dû à l'épidémie. Du 2 mars au 10 mai 2020, 4 733 personnes résidant

à Paris sont décédées. Au total, plus de 2000 décès supplémentaires sont survenus par rapport à la même période en 2019. Cela représente une hausse de 81 %, contre 92 % pour la Métropole du Grand Paris et 83 % pour l'Île-de-France.

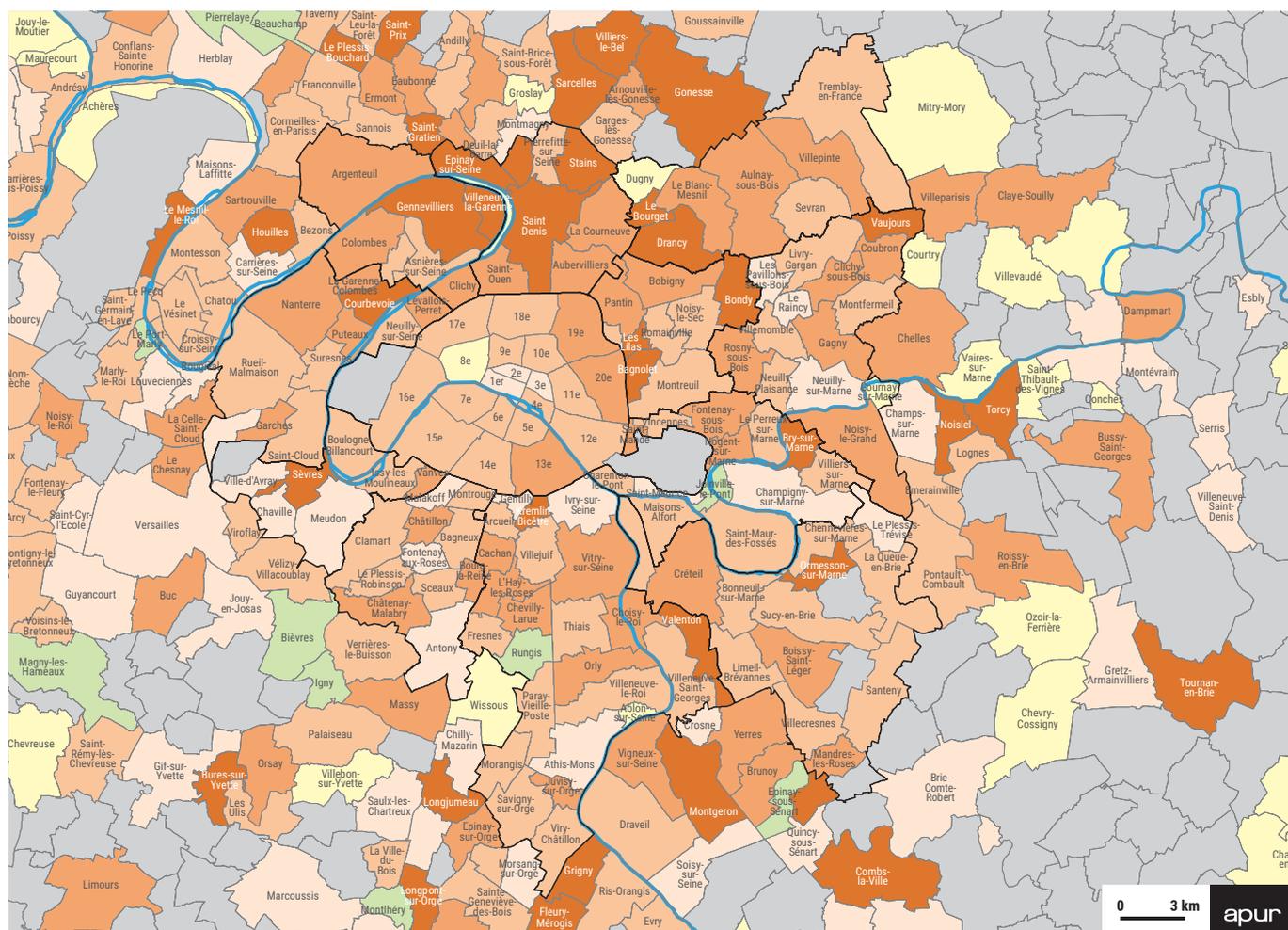
La quasi-totalité des arrondissements parisiens a connu un fort excédent de mortalité pendant la période considérée mais ce sont les 19^e et 20^e qui sont le plus touchés, où les décès ont plus que doublé par rapport à 2019. Dans le 5^e, 10^e, 12^e, 13^e et 18^e, les augmentations ont aussi été très fortes (plus de 80 %). Seul le 8^e arrondissement fait figure d'exception avec un faible excédent de décès (+7 %).

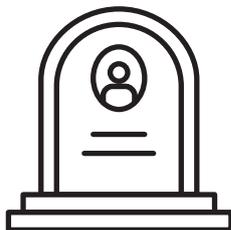
ÉVOLUTION DES DÉCÈS RÉPERTORIÉS À LA COMMUNE DE RÉSIDENCE ENTRE 2019 ET 2020 (2 MARS - 10 MAI)



Les communes comptant moins de 5 décès en 2019 et/ou 2020 apparaissent en gris.

Source : État civil, Insee - 25/06/2020 - traitement Apur





+81 %
de décès
supplémentaires

Globalement, les arrondissements plus favorisés situés au centre et à l'ouest enregistrent des surplus de décès moins importants. Dans ces arrondissements les résidents sont plus nombreux à avoir quitté Paris avant le début du confinement. Ils sont en proportion davantage cadres, ils peuvent plus facilement pratiquer le télétravail et ils sont nombreux à s'être installés en province dans leurs résidences secondaires ou chez un membre de leurs familles.

À l'échelle de la Métropole du Grand Paris (MGP), les territoires de Seine-Saint-Denis se caractérisent par un fort excédent de mortalité allant jusqu'à plus de 150 % dans certaines communes comme Villeneuve-la-Garenne ou Saint-Denis. Une surmortalité similaire s'observe

aussi dans quelques communes d'autres territoires comme Courbevoie et Sèvres dans les Hauts-de-Seine ou Noisiel et Torcy en Seine-et-Marne.

Par ailleurs, cet excédent a persisté jusqu'à la fin avril, alors qu'il s'est atténué plus rapidement dans d'autres départements très touchés comme le Grand Est.

PARIS – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 10 MAI 2020 RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 10 MAI 2019 PAR ARRONDISSEMENT DE RÉSIDENCE

Arr.	2020	2019	Évolution
Centre	167	113	48 %
5 ^e	119	63	89 %
6 ^e	115	67	72 %
7 ^e	122	70	74 %
8 ^e	47	44	7 %
9 ^e	99	56	77 %
10 ^e	159	85	87 %
11 ^e	230	149	54 %
12 ^e	371	187	98 %
13 ^e	463	231	100 %
14 ^e	317	200	59 %
15 ^e	464	279	66 %
16 ^e	421	254	66 %
17 ^e	306	195	57 %
18 ^e	412	208	98 %
19 ^e	496	214	132 %
20 ^e	425	197	116 %
Paris	4 733	2 612	81 %

Champ : Décès répertoriés à la commune de résidence.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 25 juin 2020 – traitements Apur

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 10 MAI 2020 RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 10 MAI 2019 PAR TERRITOIRE DE RÉSIDENCE

Territoires	2020	2019	Évolution
T1 – Paris	4 733	2 612	81 %
T2 – Vallée Sud Grand Paris	858	487	76 %
T3 – GPSO	640	379	69 %
T4 – Paris Ouest la Défense	1 258	608	107 %
T5 – Boucle Nord de Seine	1 008	439	130 %
T6 – Plaine Commune	942	383	146 %
T7 – Paris Terres d'Envol	775	334	132 %
T8 – Est Ensemble	1 032	478	116 %
T9 – Grand Paris Grand Est	787	451	75 %
T10 – Paris-Est-Marne & Bois	1 159	636	82 %
T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	652	338	93 %
T12 – Grand-Orly Seine Bièvre	1 575	867	82 %
MGP	15 419	8 012	92 %
Île-de-France hors MGP	10 454	6 092	72 %
Île-de-France	25 873	14 104	83 %
France	143 827	117 079	23 %

Champ : Décès répertoriés à la commune de résidence.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 25 juin 2020 – traitements Apur

Les arrondissements et les territoires les plus touchés sont aussi ceux où la pauvreté est la plus répandue. Dans ces arrondissements et ces territoires, les ménages vivant dans des logements suroccupés sont plus nombreux, ce qui a pu favoriser la circulation du virus. Les actifs sont plus souvent ouvriers ou ont des professions moins compatibles avec le télétravail, ce qui a aussi pu intensifier les proximités entre les personnes, notamment dans les transports en commun ou sur les lieux de travail. **Alors que la Covid-19 semble être plus meurtrière parmi les personnes les plus âgées, la géographie de la surmortalité ne suit pas la géographie de l'indice de vieillesse mais semble en revanche avoir plus de lien avec la géographie sociale et urbaine.**

Localement certains excédents de décès peuvent aussi s'expliquer par une offre plus importante en places d'accueil pour les personnes. Dans de nombreuses structures, l'évolution du nombre de décès durant cette période a été très élevée par rapport à l'année précédente.

L'excédent de mortalité atteint son maximum en avril

L'analyse des données par quinzaine montre que la surmortalité observée en 2020 par rapport à 2019 a été de plus en plus marquée jusqu'au milieu de mois d'avril puis s'est stabilisée, voire à quelque peu diminué. En effet, les courbes de tendance des nuages de points représentant la surmortalité 2020 comparativement aux décès observés en 2019 (courbes en couleur sur les graphiques) présentent une inclinaison qui s'éloigne de plus en plus de la diagonale (droite représentant la situation où la mortalité 2020 serait identique à la mortalité en 2019). Ce n'est qu'en intégrant la dernière quinzaine d'avril que la droite de tendance se rapproche très légèrement de la diagonale.

Un peu avant le confinement, entre le 2 et le 15 mars 2020, Paris, la MGP et plus globalement l'Île-de-France ne

INDICATEURS DE CONTEXTE

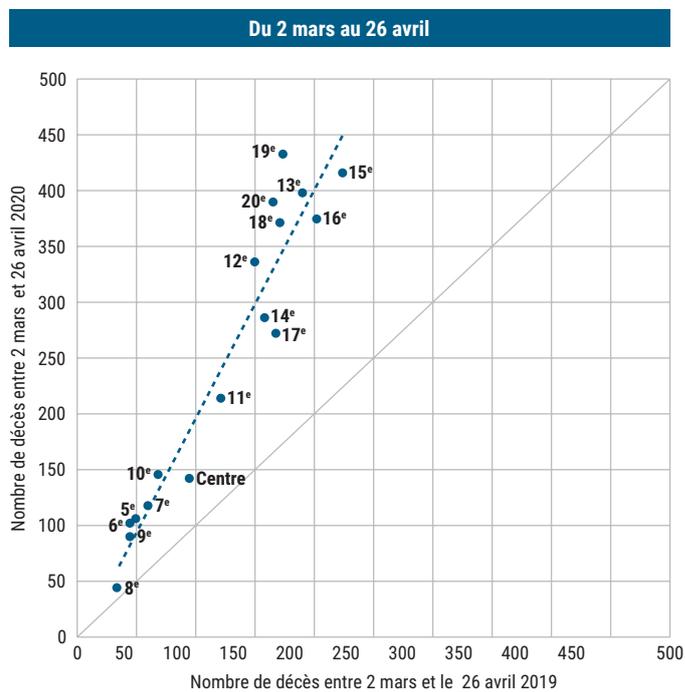
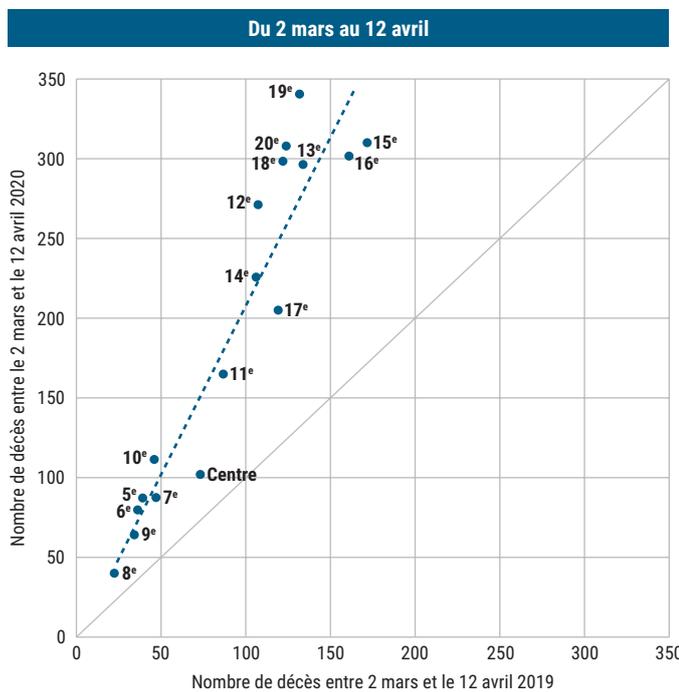
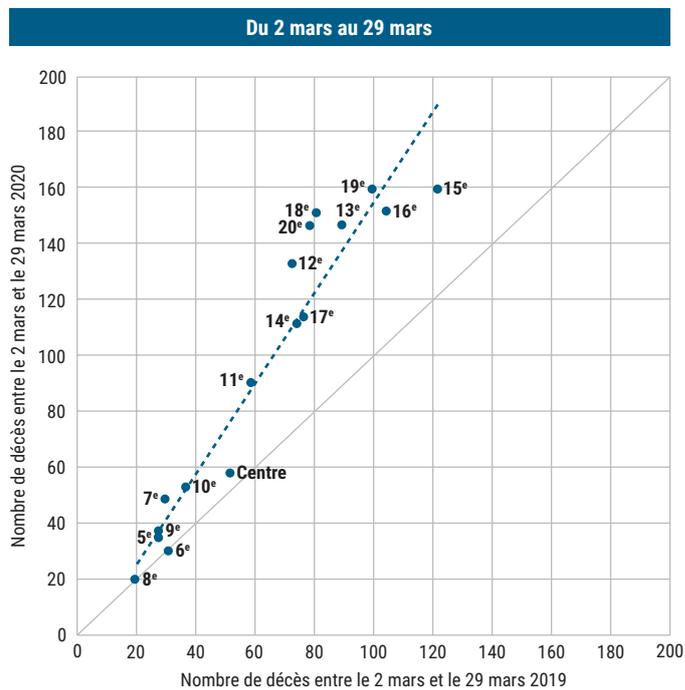
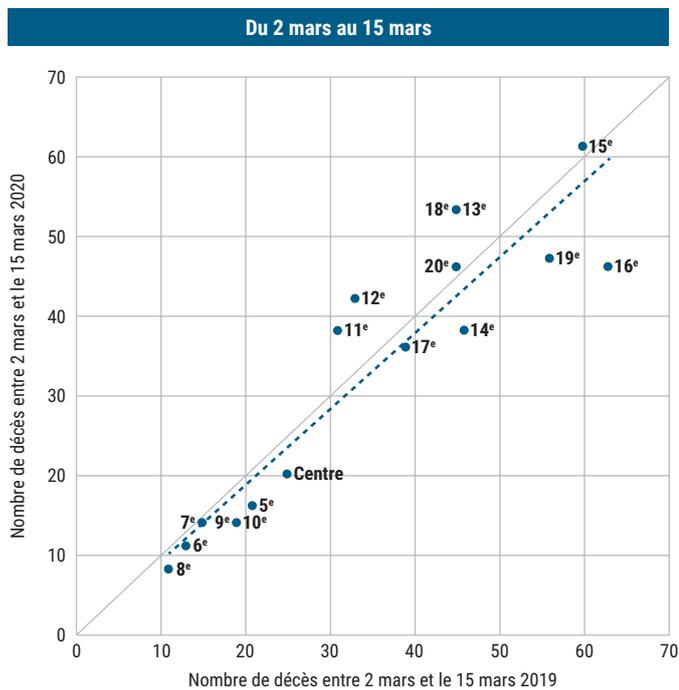
Arr.	Part de la population âgée de 65 ans ou plus	Taux de pauvreté	Part des actifs employés/ouvriers	Densité de nuitées pendant le confinement (pers/ha)
1 ^{er}	18 %	10 %	22 %	82
2 ^e	11 %	14 %	20 %	188
3 ^e	14 %	12 %	18 %	276
4 ^e	17 %	12 %	20 %	158
5 ^e	20 %	11 %	18 %	215
6 ^e	24 %	9 %	17 %	177
7 ^e	22 %	8 %	20 %	119
8 ^e	16 %	9 %	21 %	87
9 ^e	13 %	11 %	18 %	252
10 ^e	12 %	17 %	24 %	292
11 ^e	14 %	15 %	22 %	369
12 ^e	17 %	14 %	25 %	204
13 ^e	18 %	16 %	31 %	233
14 ^e	18 %	13 %	24 %	224
15 ^e	18 %	11 %	22 %	254
16 ^e	23 %	11 %	22 %	194
17 ^e	16 %	14 %	24 %	272
18 ^e	13 %	21 %	30 %	298
19 ^e	14 %	23 %	37 %	252
20 ^e	15 %	20 %	34 %	300
Paris	16 %	15 %	26 %	232

Source : Insee, recensement 2017 ; Filosofi, ARS – traitements Apur

connaissent pas encore d'excédent de mortalité important, contrairement aux départements de l'Oise (Hauts-de-France) et du Haut-Rhin (Grand Est). Paris compte même moins de décès durant cette première quinzaine qu'en 2019. Entre le 16 et le 29 mars, la hausse de la mortalité est soudaine et intense, rejoignant les niveaux de la région Grand Est. Elle concerne dans un premier temps des territoires situés plutôt au nord de la région, à proximité de l'Oise où sont localisés les premiers clusters, ainsi qu'à proximité de l'aéroport de Roissy. La mortalité fait plus que doubler dans les EPT Plaine Commune, Est Ensemble, et Paris Terres d'Envol (Seine-Saint-Denis) mais aussi dans un grand nombre d'arrondissements parisiens. **En avril, l'excédent de mortalité atteint son pic, entre le 30 mars et le 12 avril, le nombre de décès fait plus que tripler à Paris, mais aussi en**

Île-de-France. Cette plus forte mortalité s'explique sûrement par une forte propagation du virus avant le début du confinement suite à de plus nombreux flux humains entre les territoires qui composent la MGP (navettes domicile/travail ou domicile-études). Au cours de la deuxième quinzaine d'avril, l'excédent de mortalité reste élevé mais s'oriente à la baisse. Début mai, le nombre de décès de Parisiens correspond de nouveau à ce qui est observé en moyenne les années précédentes.

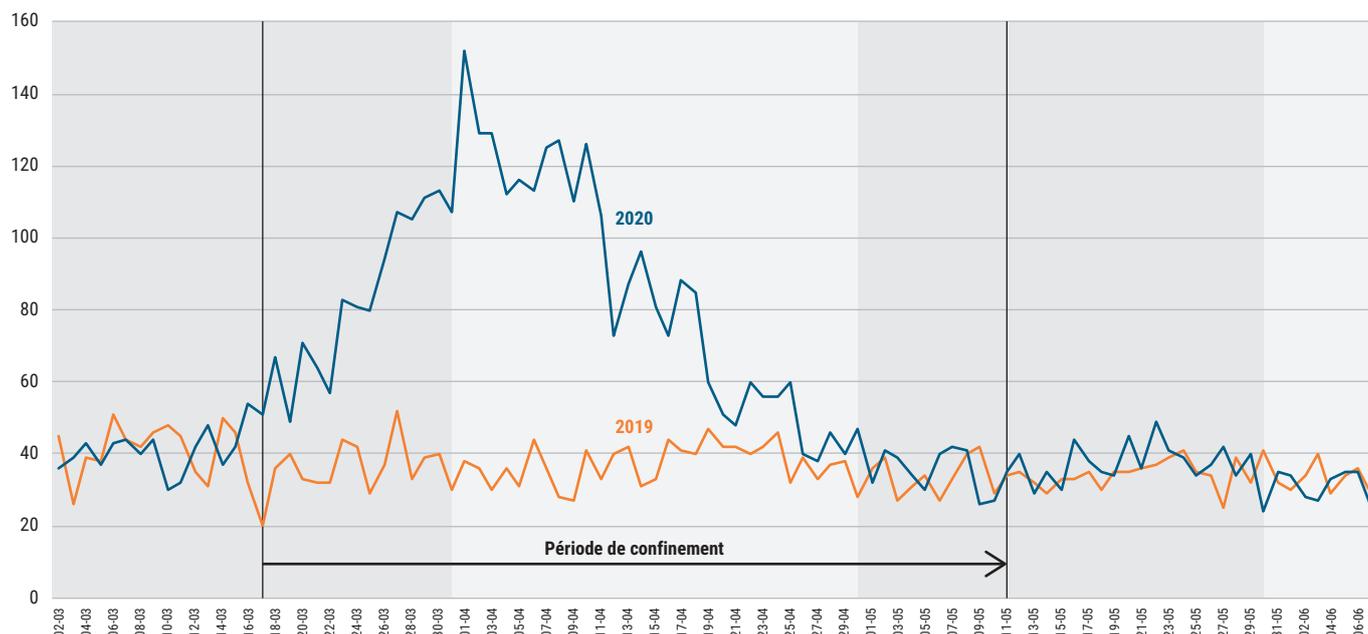
NOMBRE DE DÉCÈS OBSERVÉS EN 2020 COMPARATIVEMENT AU NOMBRE DE DÉCÈS OBSERVÉS EN 2019 – DÉCÈS DOMICILIÉS – DÉCÈS CUMULÉS PAR PÉRIODES DE 15 JOURS



Champ : Décès répertoriés à la commune de résidence.
 Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 25 juin 2020 – traitements Apur

Note de lecture :
 Chaque point représente un arrondissement parisien
 Si le point est au-dessus de la ligne grise : les décès observés en 2020 sont plus nombreux que ceux observés en 2019. Si le point est au-dessus de la droite en couleur, la surmortalité observée en 2020 est plus importante dans cet arrondissement qu'elle ne l'est en moyenne sur Paris (la courbe colorée est la courbe de tendance). Plus le point s'éloigne de la courbe, plus la sur (sous) mortalité est importante.

PARIS – ÉVOLUTION DES DÉCÈS DOMICILIÉS JOURNALIERS 2020 ET 2019 DEPUIS LE 2 MARS



Champ : Décès répertoriés à la commune de résidence.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 25 juin 2020 – traitements Apur

À Paris comme ailleurs, un accroissement des décès particulièrement important en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

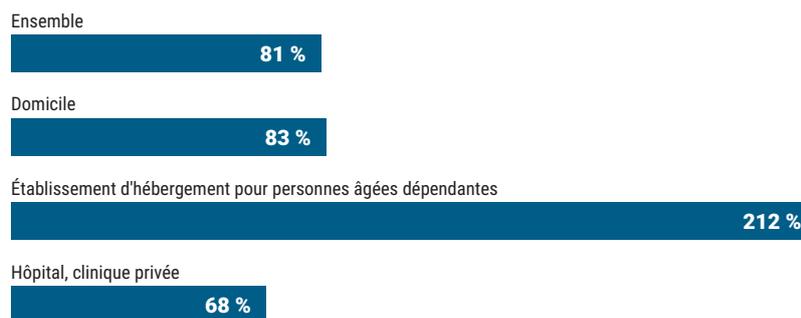
Parmi les 4733 personnes qui sont décédées entre le 2 mars au 10 mai 2020 à Paris, environ 2800 ont eu lieu dans un hôpital ou une clinique (soit 59 % des décès), 1300 à domicile (27 %), environ 500 dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (11 %) et enfin 130 dans un autre lieu ou dans un lieu indéterminé (10 %).

À Paris, le nombre de décès en Ehpad entre 2019 et 2020 est multiplié par plus de trois dans les 10^e, 11^e, 13^e, 17^e, 18^e et 20^e arrondissements. Les décès ayant eu lieu à domicile et survenus entre le 2 mars et le 10 mai ont également augmenté plus rapidement que ceux ayant eu lieu à l'hôpital ou en clinique (+83 % contre +67 % en moyenne).

L'accroissement des décès survenus en Ehpad entre le 2 mars et le 10 mai 2020 s'élève à +212 % par rapport à la même période 2019. Par

comparaison ce taux atteint +193 % en Île-de-France et +231 % dans la MGP. Tous les territoires de la Métropole du Grand Paris sont concernés par cet excès de mortalité en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, notamment dans le T5 Boucles Nord de Seine, T6 Plaine Commune et le T9 Grand Paris Nord Est où le nombre de décès a quintuplé par rapport à 2019.

PARIS – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS ET LE 10 MAI 2020 RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 10 MAI 2019 PAR LIEU DE DÉCÈS



Source : États civils – traitements Apur

Répondre aux besoins de la crise

Équipements de santé et interventions d'urgence

Au cœur de la gestion de la crise sanitaire, les 114 grands équipements de santé (hôpitaux, cliniques, centres hospitaliers) et les 293 équipements de proximité (dispensaires et centres de santé) situés à Paris, ont été très engagés dans la lutte contre l'épidémie. Avec près de trois hôpitaux pour 100 000 habitants, la densité en hôpitaux de Paris est plus importante que la moyenne de la MGP (2). Le territoire métropolitain concentre de fortes inégalités territoriales puisque la Seine-Saint-Denis n'en compte que 0,9 alors que la surmortalité liée à l'épidémie sur ce territoire a été particulièrement élevée.

Par ailleurs, Paris bénéficie d'une offre de soins très développée : le nombre de médecins par habitant y est deux fois plus élevé que la moyenne française et le nombre de médecins spécialistes y est particulièrement élevé par rapport au reste du territoire francilien ou français.

Toutefois, pendant la crise sanitaire et la période du confinement, l'ensemble de l'offre de soins en médecine générale n'était pas nécessairement accessible. Une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publiée en mai indique que 80 % des médecins généralistes ont mis en place des consultations par téléphone et 70 % ont utilisé la téléconsultation, notamment pour les patients ayant des symptômes de la Covid-19.

Les pompiers de Paris ont réalisé 10 500 interventions liées à la Covid-19 à Paris et en petite couronne entre le 24 janvier et le 11 mai. Parmi ces interventions, 50 % des personnes prises en charge suspectées d'être atteintes du virus, ont été transportées en milieu hospitalier. La journée du 27 mars a été marquée par un pic de 592 interventions liées au virus. C'est dans le 19^e arrondissement que les pompiers seraient le plus intervenus durant toute cette période¹.

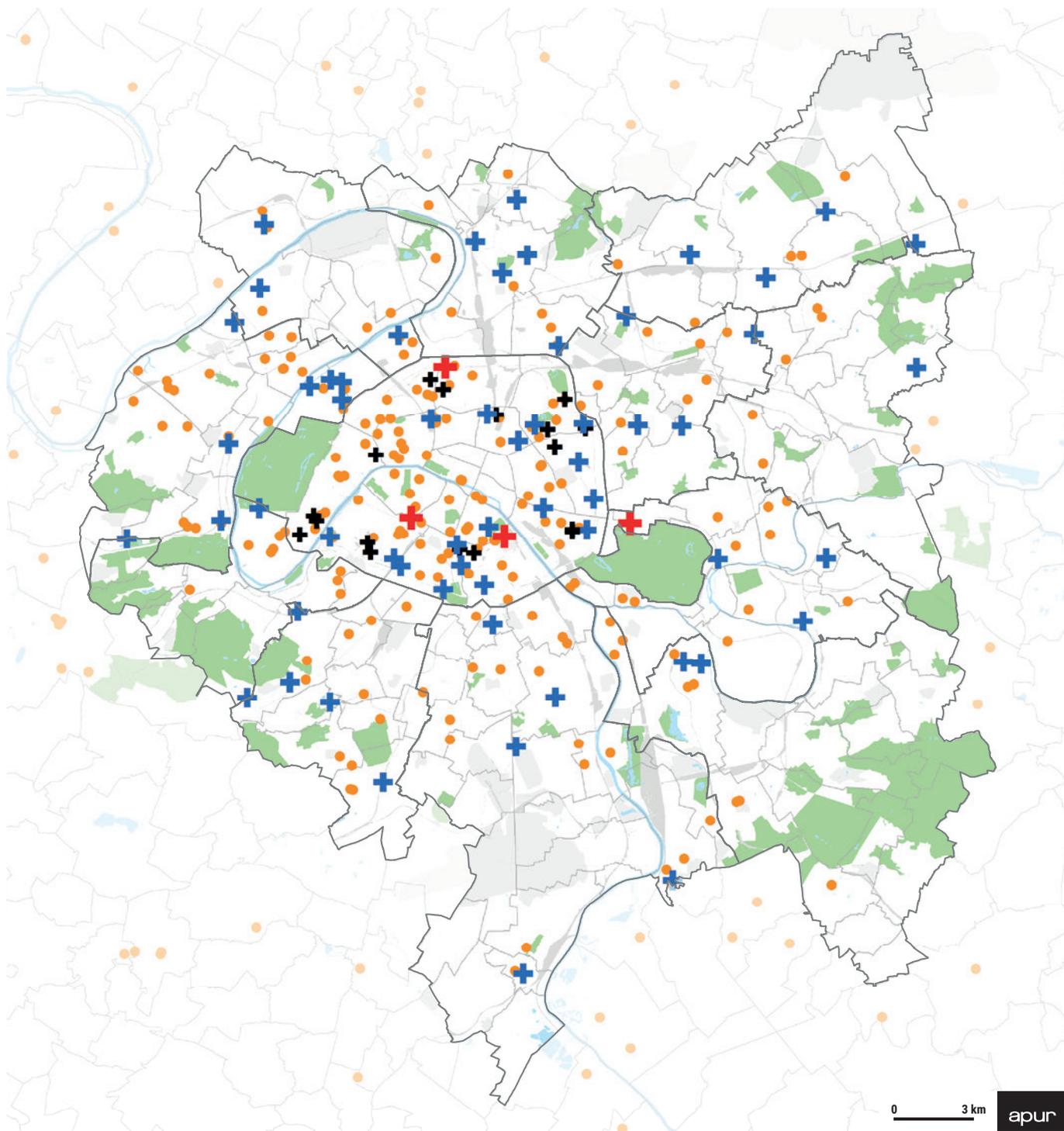
1 – <https://www.leparisien.fr/paris-75/coronavirus-les-pompiers-de-paris-ont-realise-10-500-interventions-de-janvier-a-mai-07-06-2020-8331348.php>

OFFRE DE SOIN EN MÉDECINE GÉNÉRALE EN EXERCICE LIBÉRAL ET EN CENTRE DE SANTÉ – 2018

- Centre de santé médical
- Médecin généraliste conventionné
- Secteur 1
- Secteur 2

Source : CPAM - 2018





LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

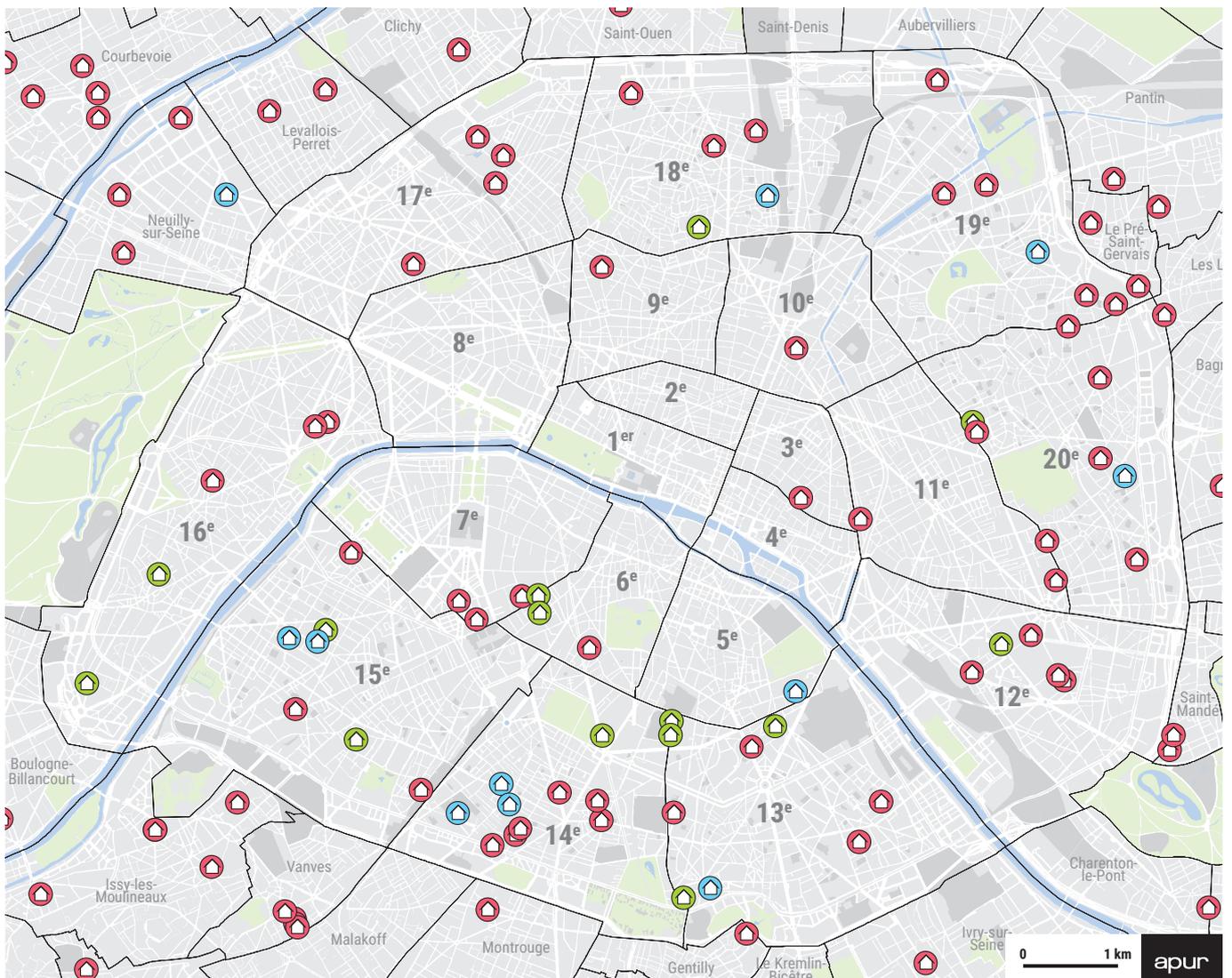
Établissement Covid

- + 1^{er} ligne
- + 2^e ligne
- + 3^e ligne
- Grand équipement de santé

Source : Apur, FINESS (2020)

Note de lecture :

L'Agence régionale de santé a adapté l'organisation territoriale des établissements de santé à l'épidémie de Covid-19. Les établissements de 1^{er} et 2^e ligne sont mobilisés en première intention, pour la prise en charge des cas de Covid-19 avec des capacités d'accueil d'urgence, d'infectiologie, de soins continus et de réanimation. Les établissements de 3^e ligne complètent le dispositif en cas d'augmentation du nombre de patients à prendre en charge.



LES EHPAD

- Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)
- Secteur associatif
- Secteur privé et autres

Source : FINISS - 2020

Une surveillance renforcée dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Conformément aux consignes de l'Agence Régionale de Santé et du Ministère de la Santé, le fonctionnement des Ehpad a été adapté à la pandémie. Dès le 12 mars, les visites de personnes extérieures ont été suspendues sur tout le territoire national. Au cours de la crise, une surveillance renforcée de l'état de santé des résidents a été mise en place avec des prises de températures biquotidiennes et des mesures d'isolement tel que le service des repas

en chambre. Le 6 avril, la Ville de Paris a pris la décision de lancer des tests systématiques des personnels et des résidents de l'ensemble des Ehpad parisiens (publics et privés).

Les conditions de visites dans les établissements se sont progressivement assouplies à partir du 22 avril, avec une restriction de deux personnes maximum par résident tous les quinze jours et une prise de rendez-vous préalable. Le port du masque pour tous les agents, résidents, visiteurs et intervenants extérieurs et le respect des gestes barrières ont été imposés dans tous les établissements.

L'adaptation des outils existants pour répondre aux besoins des Parisiens

Le 2 mars 2020, avant les mesures nationales de confinement, la Ville de Paris a utilisé le fichier Chalex (chaleurs extrêmes), qui recense les personnes âgées ou atteintes de problèmes de santé qui se sont inscrites pour être accompagnées lors des périodes de canicule. Le dispositif a été adapté à la crise de la Covid-19 avec des appels réguliers et l'envoi de nombreux messages de prévention. Le 7 mars, 1 700 personnes ont été contactées, soit 68 % des inscrits les plus prioritaires.

Par ailleurs, le 3975, numéro d'information unique de la Ville de Paris a été très sollicité par les Parisiens lors de la crise. L'accueil téléphonique a été réorganisé avec trois choix dédiés à l'épidémie de la Covid-19, un choix relatif à l'état civil et aux titres d'identité et un dernier sur le fonctionnement des services de la Ville. Pendant le confinement, plus de 11 700 appels ont été reçus chaque semaine, avec des signalements aux Centres d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) dans certaines situations.

Le 12 mai lors du déconfinement, le nombre d'appels atteint un pic de 13 600 appels reçus. Ce flux exceptionnel correspond aux réouvertures des équipements de la Ville et au début de la distribution de masques en tissus aux Parisiens.

Les distributions de masques

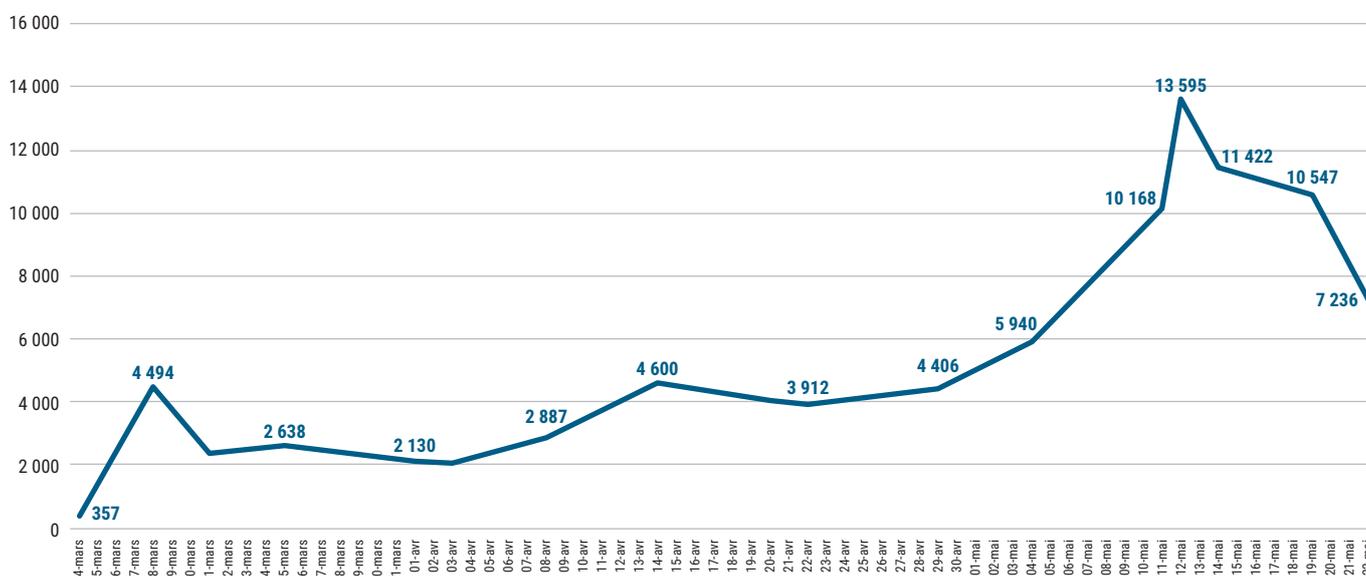
Dès le début de la crise, 500 000 masques issus du stock de la Ville de Paris ont été distribués au secteur médico-social. Cette distribution a été complétée par un don de 1,5 million de masques FFP2 à destination des hôpitaux de l'AP-HP et un don 2 millions de masques à destination des 756 structures de la Ville accueillant des publics fragiles (personnes âgées, en situation de handicap, aide sociale à l'enfance). Le bailleur social Paris-Habitat et l'Union sociale pour l'habitat ont aussi apporté un appui opérationnel avec une commande de 3,5 millions de masques mi-avril, livrée à 440 bailleurs sociaux pour équiper leurs personnels de proximité et maintenir les services essentiels des locataires². Afin de préparer le déconfinement, la Ville a commandé près de 2,2 millions de masques en tissu homologués à destination des ménages parisiens.



2,2

millions de masques distribués par la Ville aux Parisiens

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPELS REÇUS SUR LE 3975



Source : Ville de Paris – traitements Apur



© Jean-Baptiste Gurliat – Ville de Paris

Distribution de masques à la Mairie du 14^e

Le marché a été réparti entre plusieurs fournisseurs, dont une partie sont issus du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire francilienne et des ateliers parisiens.

Du 11 mai au 8 juin, les ménages ont pu effectuer leur demande de retrait

de masque via le réseau des pharmacies avec une priorité pour les personnes vulnérables. Les masques en tissu, lavables et réutilisables vingt fois ont été distribués gratuitement avec une limite fixée à un par personne et six par foyer.

Des envois postaux à Bordeaux et Lille

Parmi les 800 000 masques réutilisables commandés par la Métropole de Bordeaux, neuf communes dont la Ville de Bordeaux, ont opté pour une distribution par voie postale en se basant sur les fichiers de l'Insee et ceux de la taxe d'habitation. Un premier envoi a été fait pour les foyers de plus de deux personnes puis d'autres plis ont été remis par La Poste au reste

des habitants. Un numéro téléphonique gratuit dédié aux questions sur les masques a été mis en place par les services de la Ville de Bordeaux³.

À Lille, la municipalité a indiqué le 30 avril, avoir conclu un protocole avec La Poste pour assurer la distribution de près de 500 000 masques au cours des semaines suivant le déconfinement⁴.

2 – Communiqué de presse de l'Union sociale pour l'habitat, crise sanitaire Covid-19, 2 avril 2020.

3 – <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/gironde-comment-masques-sont-ils-distribues-1828954.html>

4 – https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/deconfinement-lille-protocole-passe-la-poste-la-distribution-masques_33350036.html

Les mesures sanitaires prises pour accompagner le déconfinement

En outre, à partir du 11 mai, près de 2 000 distributeurs de solutions hydroalcooliques ont été progressivement déployés dans l'espace public afin de limiter la propagation de la Covid-19. Les grands opérateurs de transports (SNCF, RATP et Vélib' Métropole) et l'entreprise JCDecaux ont été sollicités par la Ville pour équiper 1 500 abris-voyageurs (soit 3 sur 4) et l'ensemble des 435 sanitaires automatiques. Chaque distributeur contient 5 litres de gel et permet 3 300 utilisations soit un total de 6,5 millions de gestes barrières chaque semaine à Paris⁵. Plusieurs distributeurs de savon ont aussi été installés près des fontaines à eau dans les parcs, jardins et aires de jeu à destination des jeunes enfants pour qui les solutions hydroalcooliques ne sont pas recommandées. Ce dispositif fait partie d'une expérimentation d'une durée d'un mois (« Défi d'Innovation ») lancée par la Ville de Paris et Eau de Paris pour équiper une centaine de points d'eau de la capitale.

Afin de faciliter l'accès au dépistage de la Covid-19, l'Agence régionale de

santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et la Ville de Paris ont mis en place un laboratoire de dépistage itinérant temporaire, accessible sans rendez-vous et gratuitement (y compris pour les personnes sans assurance maladie). Ouverts de 10h à 17h30, les stands mobiles ont été présents sur 13 sites sur la période du 29 mai au 2 août principalement dans les quartiers les plus touchés par le virus au nord-est de Paris. Le 10 juin, plus de 1 500 personnes avaient déjà été dépistées par le laboratoire itinérant.

En complément de ce dispositif et pour faire face à la forte demande de tests de dépistage, la Ville de Paris a transformé l'usage de certains espaces. Du 18 juillet au 30 août, tous les après-midi, week-end compris, deux « villages santé secours » de l'opération annuelle Paris-Plages proposant habituellement des animations gratuites, ont été utilisés comme sites de dépistage. Situés sur les berges de la Seine sous le Pont-Marie (4^e) et au bassin de la Villette (19^e), ces sites proposaient des tests par prélèvement nasal et sérologique, gratuitement et sans rendez-vous. Le dispositif a rencontré une forte fréquentation puisque près de 500 personnes se faisaient tester chaque jour⁶.



Distributeur de solution hydroalcoolique

© Apur - Vincent Nouailhat



Dépistage du labo itinérant Covid-19, cours de Vincennes

© Joséphine Brueder - Ville de Paris



© Joséphine Brueder - Ville de Paris

SITES DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19 MIS EN PLACE PAR LA VILLE DE PARIS ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (29 MAI - 2 AOÛT 2020)

Type de site mis en place

-  Laboratoire itinérant (13)
-  Village santé-secours Paris Plage (2)

Source : Ville de Paris - août 2020



Désinfecter les espaces publics et leurs mobiliers ?

Au début du confinement, de nombreuses images montrant la désinfection d'espaces publics par des en Chine ou en Corée du Sud envahissent les écrans et ont un impact psychologique certain. Les collectivités françaises se posent alors la question de la pertinence de cette mesure, questionnement relayé auprès du Haut Conseil de la Santé Publique. Sans attendre une position nationale sur ce sujet alors très débattu compte tenu de son impact environnemental, certaines villes comme Nice, Cannes, Beaune, Toulouse s'engagent sur cette voie. La Ville de Paris de son côté étudie plusieurs pistes en anticipation d'éventuelles décisions. Elle demande à l'Apur de travailler sur plusieurs scénarios de quantification de l'espace public imperméable accessible au

public (trottoirs, quais, places, promenades) afin d'évaluer ensuite les ressources nécessaires pour chacun d'entre eux. Un scénario considère l'ensemble de ces espaces à Paris (hors bois), soit 1 105 ha (13 % du territoire) ; d'autres s'attachent à ne considérer que les espaces situés à proximité de lieux sensibles (Ets de soins, Ehpad, etc.) ou uniquement tout ou partie des 11 571 bancs publics parisiens (hors Bois). Le 4 avril, le Haut Conseil de la Santé Publique rend son avis qui « recommande de ne pas mettre en œuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie, du fait de l'absence d'argument scientifique de l'efficacité d'une telle mesure sur la prévention de la transmission du SARS-CoV-2 »⁷. Cette préconisation sera suivie et ces scénarios écartés.

5 – <https://www.paris.fr/pages/deploiement-massif-de-distributeurs-de-solutions-hydroalcooliqes-7762>

6 – <https://www.franceinter.fr/seine-ecouvillons-and-sun-les-tests-covid-font-le-plein-a-paris-plage>

7 – <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=791>





3. POLLUTIONS

3.

Pollutions

Qualité de l'air

Les mesures de confinement ont entraîné une baisse spectaculaire de 72 % du trafic à Paris, selon les données récoltées par le système d'assistant d'aide à la conduite Coyote auprès de sa communauté¹. Le trafic routier est une source particulièrement importante de pollution de l'air à Paris, il est notamment responsable de 65 % des émissions d'oxyde d'azote (NO_x) en 2015, dont la très grande majorité provient des véhicules diesel. Le transport routier est également à l'origine de 36 % des émissions directes de particules PM₁₀ à Paris et de 32 % des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) de la région.



-25 %

de dioxyde d'azote (NO₂)
dans l'agglomération
parisienne

Évaluation de l'impact du confinement sur la qualité de l'air

Depuis le début du confinement jusqu'à fin avril, les évaluations menées par Airparif en Île-de-France ont montré une nette amélioration de la qualité de l'air pour des polluants réglementés, avec des baisses en dioxyde d'azote de 20 à 35 % selon les semaines, et jusqu'à 50 % le long des voies. Dans la zone Paris Centre, l'observation des particules ultrafines (de taille inférieure à 100 nm), dont les émissions sont principalement liées au trafic (routier et aérien), met en évidence une baisse de l'ordre de 30 %, pendant le confinement². Cette baisse est encore plus importante pour les particules les plus petites (inférieures à 20 nanomètres), avec une baisse d'environ 50 %.

Pour les particules réglementées PM₁₀ et PM_{2,5} (de taille inférieure à 10 µm et 2,5 µm), une diminution de « seulement » 7 % a été enregistrée sur la période du confinement, du fait de leurs nombreuses autres sources d'émissions (chantier, chauffage, agriculture, etc.). En comparant la situation avec les villes de Madrid, Milan ou Rome, il semble que Paris soit la ville ayant connu la chute la plus significative de ces niveaux de NO₂.

Évaluation de l'impact du déconfinement sur la qualité de l'air

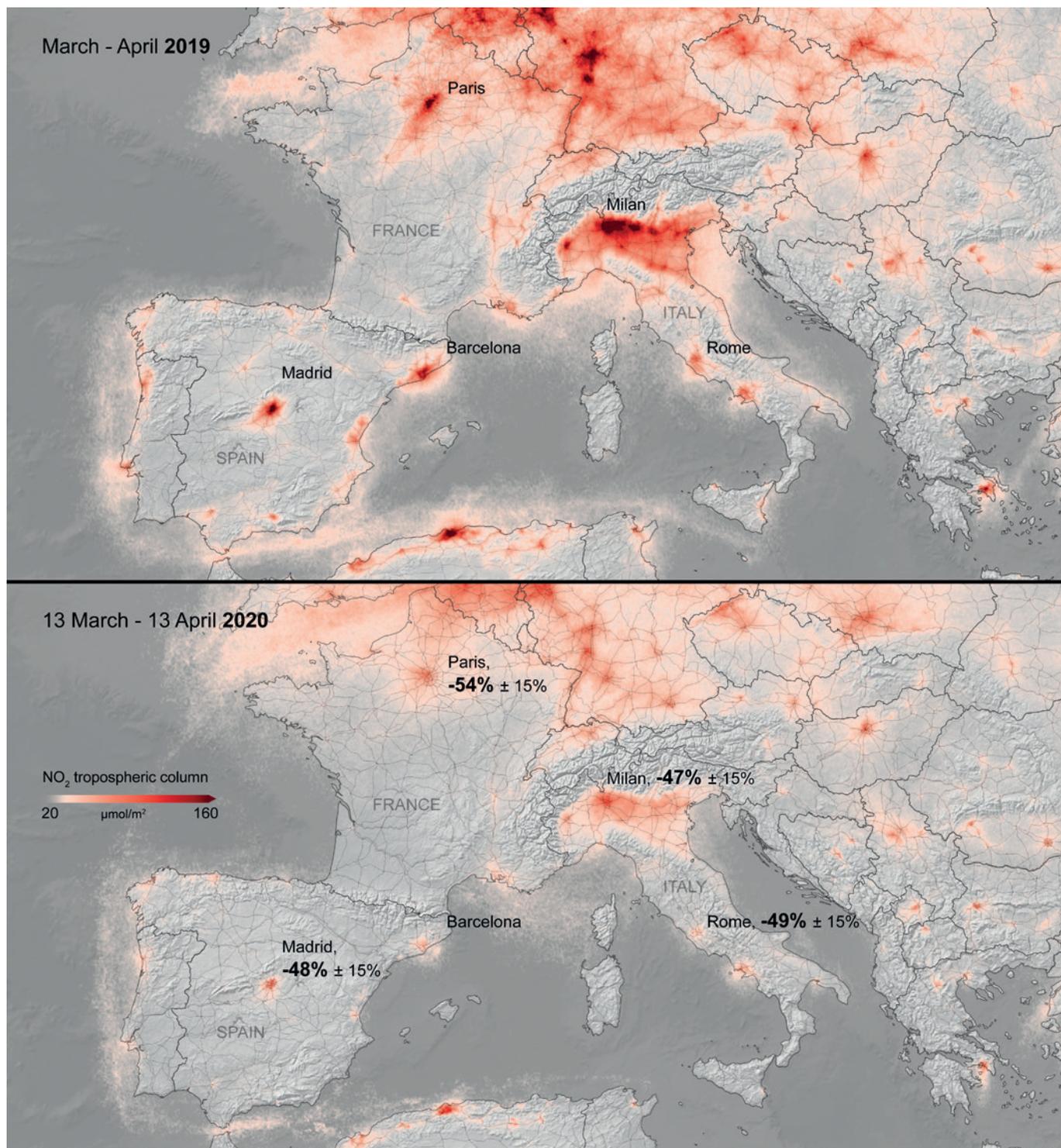
Si l'impact du confinement a été soudain sur les niveaux de pollution, celui du déconfinement est plus progressif, notamment grâce aux mesures de limitation des déplacements et aux incitations au télétravail. Airparif est notamment mobilisée pour évaluer les conséquences du confinement sur la qualité de l'air.

Sur la période du 11 au 31 mai, la reprise graduée des activités, et particulièrement du trafic, a entraîné une remontée des quantités de polluants rejetés dans l'atmosphère pour les oxydes d'azote (NO_x) et les particules (PM₁₀ et PM_{2,5}) à des niveaux équivalents à 80 % des émissions observées avant le confinement (et jusqu'à 90 % pour le Boulevard Périphérique). Les émissions de CO₂, qui avaient chuté drastiquement durant le confinement, sont également reparties à la hausse, atteignant ainsi jusqu'à

1 – Source : communiqué de presse du 11 mai 2020 de l'application GPS Coyote.

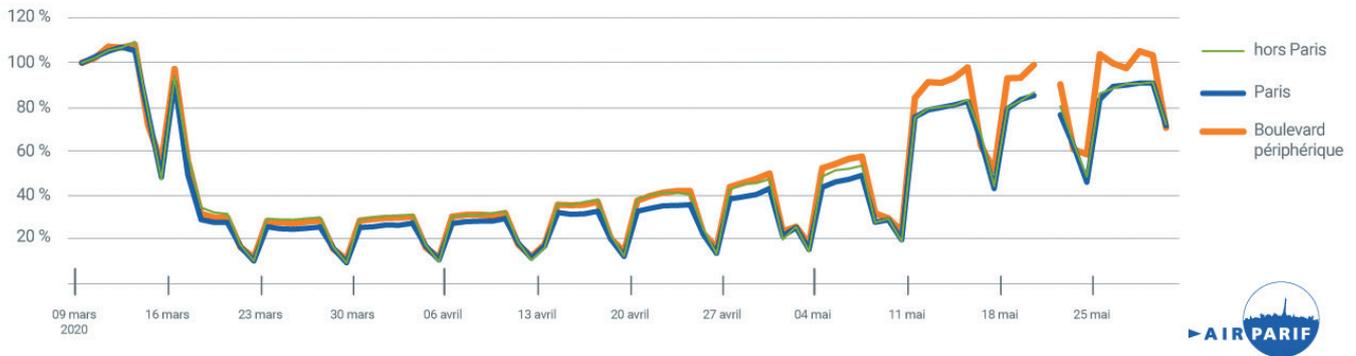
2 – Comparaison des concentrations moyennes en particules ultrafines à Paris Centre avant (du 16 février au 16 mars 2020) et pendant le confinement (du 17 mars au 18 avril 2020).

ÉVOLUTION DE LA POLLUTION DE L'AIR EN EUROPE SUR LA PÉRIODE MARS-AVRIL ENTRE 2019 ET 2020



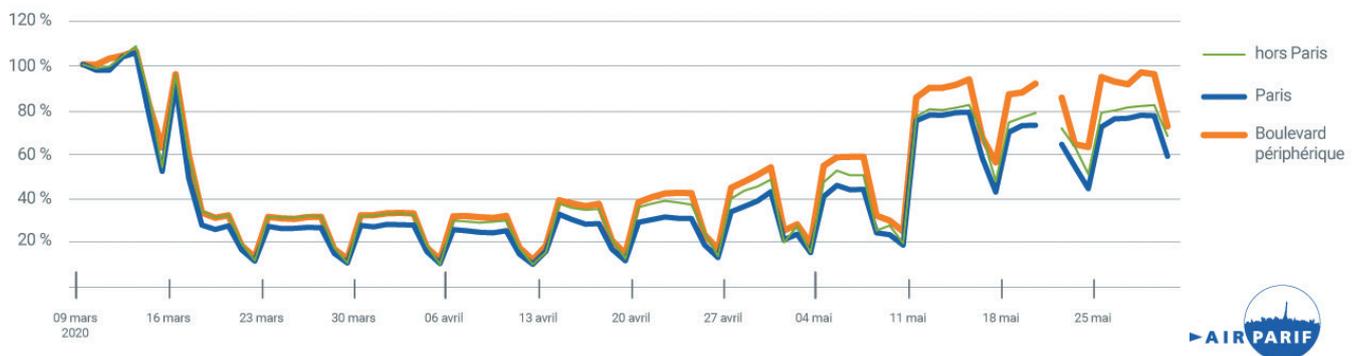
Le satellite Sentinel-5P du programme Copernicus a cartographié la pollution de l'air au-dessus de l'Europe et de la Chine révélant une chute significative de la pollution au dioxyde d'azote, coïncidant avec les mesures de mise en quarantaine.

Émissions journalières d'oxydes d'azote (NO_x) en Île-de-France par rapport au 9 mars 2020



© Airparif

Émissions journalières de particules (PM_{2,5}) en Île-de-France par rapport au 9 mars 2020



© Airparif

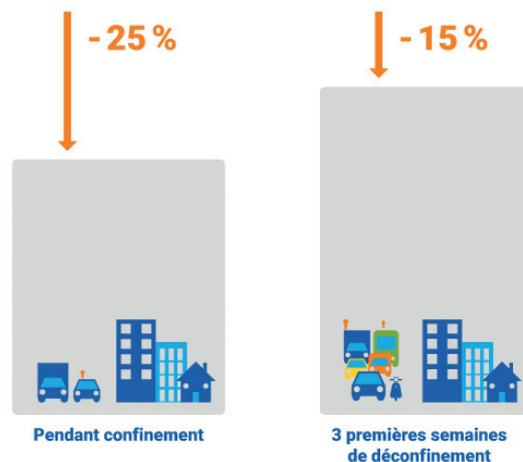
Les émissions journalières d'oxydes d'azote et de particules PM_{2,5} en Ile-de-France.

80 % des niveaux habituels.

En termes de qualité de l'air respiré, dans l'agglomération parisienne, la baisse observée des concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) est passée d'environ -25 % pendant le confinement à -15 % sur les trois premières semaines de déconfinement. Enfin, après une diminution de -7 % des émissions de particules PM₁₀ et PM_{2,5} pendant le confinement, les niveaux actuels atteignent les niveaux observés habituellement à cette période de l'année.

Le retour à la normale a donc été progressif, avec une intensité variable suivant les polluants. Mais dès fin mai, les niveaux de pollution se sont rapprochés des conditions habituelles à Paris.

OBSERVATIONS DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE PAR RAPPORT AUX CONDITIONS HABITUELLES



© Airparif

Chute observée des concentrations de NO₂ pendant le confinement, puis remontée progressive durant le déconfinement.

Les niveaux de pollution en Europe

Selon une étude réalisée par le CREA, le Centre de Recherche sur l'Énergie et la qualité de l'Air, publiée le 24 juin, Paris est la métropole européenne où le rebond en termes de pollution de l'air, lié au déconfinement, a été le plus important. Cet organisme de recherche a comparé les niveaux de dioxyde d'azote mesurés dans les villes européennes de plus d'un million d'habitants lors du confinement et depuis le déconfinement. La levée du confinement a entraîné une remontée des concentrations en NO₂, qui ont plus que doublé (+118 %) par rapport à la moyenne des trente jours de confinement durant lesquelles elles étaient les plus basses. Selon le CREA, ce chiffre fait de Paris la ville d'Europe où le rebond en termes de pollution a été le plus prononcé, loin devant Bruxelles (+88 %), Mi-

lan (+73 %), Madrid (+49 %), Londres (+34 %) ou Berlin (+4 %), où le rebond est quasi nul.

Cette reprise significative s'explique d'abord parce que la chute des niveaux de NO₂ y avait été aussi la plus forte pendant le confinement, quand certaines villes n'avaient vu qu'une diminution plus modérée. Mais cela ne signifie pas non plus que la capitale française soit devenue la métropole la plus polluée d'Europe. En effet, en comparant les concentrations en dioxyde d'azote, Bruxelles, Milan et Munich affichent des taux supérieurs. Ce regain s'explique notamment, d'après le CREA, par le fait que le report des transports publics vers la voiture privée a été particulièrement important et rapide à Paris.

Le lien entre la qualité de l'air et l'augmentation du taux de mortalité lié à la Covid-19

La pollution de l'air aurait par ailleurs un impact direct sur l'augmentation du taux de mortalité lié à la Covid-19. D'après une étude menée par l'école de santé publique de l'université de Harvard, aux États-Unis, les patients atteints du coronavirus dans des zones où la pollution atmosphérique était élevée avant l'épidémie ont davantage de risque de mourir de l'infection, que ceux résidant dans des régions moins polluées. L'étude précise qu'« une légère augmentation de l'exposition à long terme aux particules PM_{2,5} entraîne une forte augmentation du taux de mortalité du Covid-19 ». Ainsi, « une augmentation

de seulement 1µg/m³ des particules PM_{2,5} est associée à une augmentation de 8 % du taux de mortalité du Covid-19 »². Déjà en 2003 une équipe chinoise avait réussi à déterminer que les patients atteints du SRAS (proche de la souche actuelle de coronavirus) vivant dans des zones modérément polluées avaient 84 % plus de possibilités de mourir de la maladie que les malades vivants dans des régions où l'air est sain. D'après Santé publique France : « Il est donc raisonnable de considérer la pollution de l'air comme un cofacteur de morbi-mortalité par Covid-19 ».

2 – Source : <https://projects.iq.harvard.edu/covid-pm>

Pollution sonore

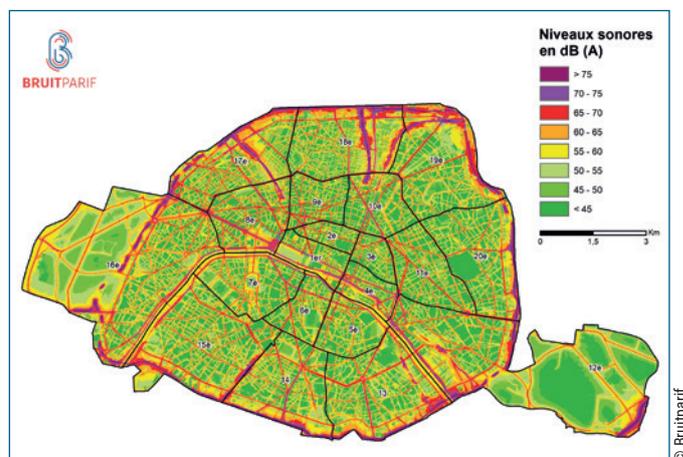
Avec la diminution du trafic routier, aérien et ferroviaire, l'arrêt des chantiers et la fermeture des bars, restaurants, etc. un silence inhabituel s'est installé à Paris durant les 8 semaines de confinement, du 16 mars au 10 mai. Il a été possible de percevoir le chant des oiseaux, le bruissement des feuilles dans les arbres, incitant d'ailleurs la faune à réinvestir l'espace urbain. Depuis le 11 mai, le bruit fait sa réapparition progressive, selon le rythme de reprise des différentes activités. Le réseau permanent de mesure de Bruitparif, déployé à l'échelle de l'Île-de-France, a permis de suivre les effets du confinement et du déconfinement sur la pollution sonore. Cette partie s'intéressera à l'évolution des nuisances sonores liés aux mobilités, c'est-à-dire au trafic routier, ferroviaire et aérien.

Le bruit du trafic routier

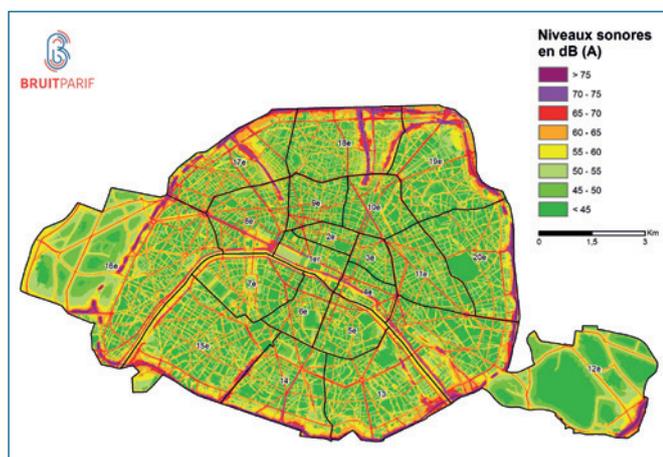
À partir du 17 mars, date d'entrée en vigueur des mesures de confinement, le bruit engendré par la circulation routière a fortement chuté, en lien avec la diminution du trafic automobile. **Dans Paris intra-muros, une chute moyenne de 80 % des émissions sonores générées par la circulation routière a été relevée au cours des huit semaines de confinement**, selon l'indicateur pondéré sur 24 h Lden. De même, les diminutions moyennes de bruit observées en Île-de-France s'établissent à 4,6 dB (A) sur la période diurne (6 h – 22 h), correspondant à une baisse de 65 % de l'énergie sonore, et 7 dB (A) sur la période nocturne (22 h – 6 h), soit une baisse de 80 % de l'énergie sonore re-



Carte de bruit en situation habituelle (Indicateur Lden jour/soir/nuit)



Semaine 1 du confinement



Semaines 2 à 6 du confinement



Semaine 7 et 8 du confinement

CORRESPONDANCE ENTRE LA BAISSÉ DES DÉCIBELS ET LA DIMINUTION DES ÉMISSIONS SONORES

Variation du bruit en dB (A)	Variation en % des émissions
0	0 %
-0,5	-11 %
-1	-21 %
-2	-37 %
-3	-50 %
-4	-60 %
-5	-68 %
-6	-75 %
-7	-80 %
-8	-84 %
-9	-87 %
-10	-90 %
-11	-92 %
-12	-94 %
-13	-95 %
-14	-96 %
-15	-97 %

Source : Bruitparif, 2020 – traitement Apur

présentant une diminution de 5,9 dB (A) selon l'indicateur Lden.

Évidemment, les résultats diffèrent selon les stations avec des diminutions de l'indicateur Lden allant de 3,4 à 8,9 dB (A). La diminution la plus importante ayant été enregistrée par la station située près du quai Anatole France à Paris (7^e), tandis que la diminution la plus faible a été observée sur la station située sur le Boulevard périphérique, au niveau de la Porte de Vincennes (12^e).

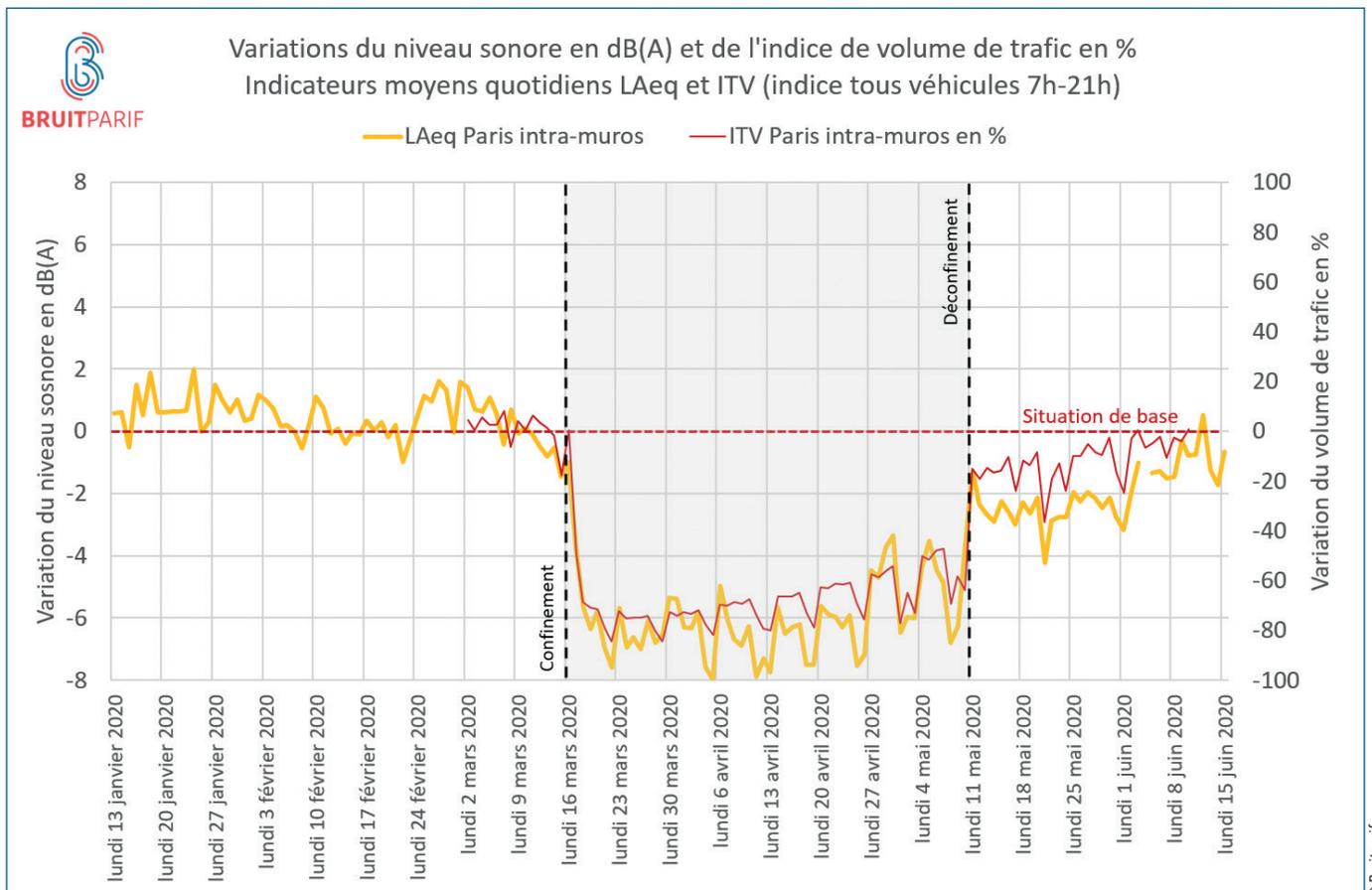
De manière générale, les diminutions de bruit ont été plus marquées le long des grandes voies (boulevard de Sébastopol, rue de Rivoli, place de la Bastille, quai Anatole France...) avec une baisse moyenne de 7 dB (A).

Les baisses de niveaux sonores observées ont varié au cours du confinement : les diminutions les plus importantes ont été constatées entre la 2^e et la 6^e se-

maine de confinement. Le record ayant été atteint la nuit du samedi 11 au dimanche 12 avril, avec une pollution sonore en baisse de 11 dB (A) dans Paris intra-muros.

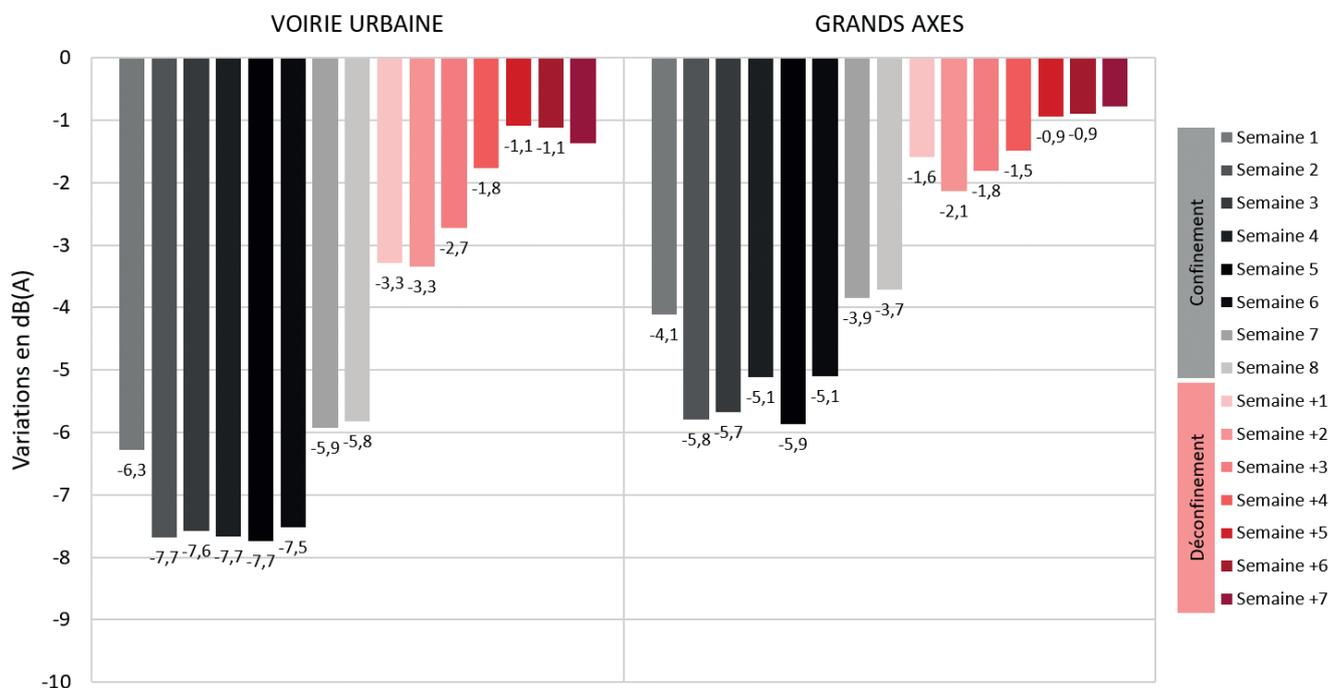
Enfin, une remontée progressive du bruit lié au trafic routier a été observée au cours des deux dernières semaines de confinement, avec un retour à une situation proche de la normale depuis la semaine du 8 au 14 juin, avec encore toutefois une baisse de 1 dB (A), correspondant à 20 % d'énergie sonore en moins, dans Paris intra-muros.

Les variations observées en termes de niveaux sonores moyens par jour sont en cohérence avec les variations mesurées en termes de trafic, telles qu'observées par les services en charge de la voirie à l'échelle régionale comme parisienne.



Corrélation entre les variations quotidiennes moyennes du niveau sonore (L_{Aeq}, 24h) établies à partir des résultats des stations de référence localisées dans Paris intra-muros et la variation de l'indice de trafic mesuré sur le réseau de voirie parisienne (source : Ville de Paris/DVD)

Variations de l'indicateur Lden selon les semaines de confinement puis de déconfinement



Diminutions moyennes de bruit selon l'indicateur Lden pour les 8 semaines de confinement et pour les 7 premières semaines de déconfinement (à gauche pour les voiries urbaines et à droite pour les grands axes)

Bruit du trafic ferroviaire

Durant le confinement, la diminution particulièrement importante des circulations ferroviaires s'est accompagnée d'une baisse significative du bruit. En moyenne, sur les neuf stations étudiées³, les diminutions se sont établies à 4,7 dB (A) sur la période diurne et 6,6 dB (A) sur la période nocturne, soit une diminution moyenne de 5,3 dB (A) de l'indicateur Lden (par rapport à une situation habituelle).

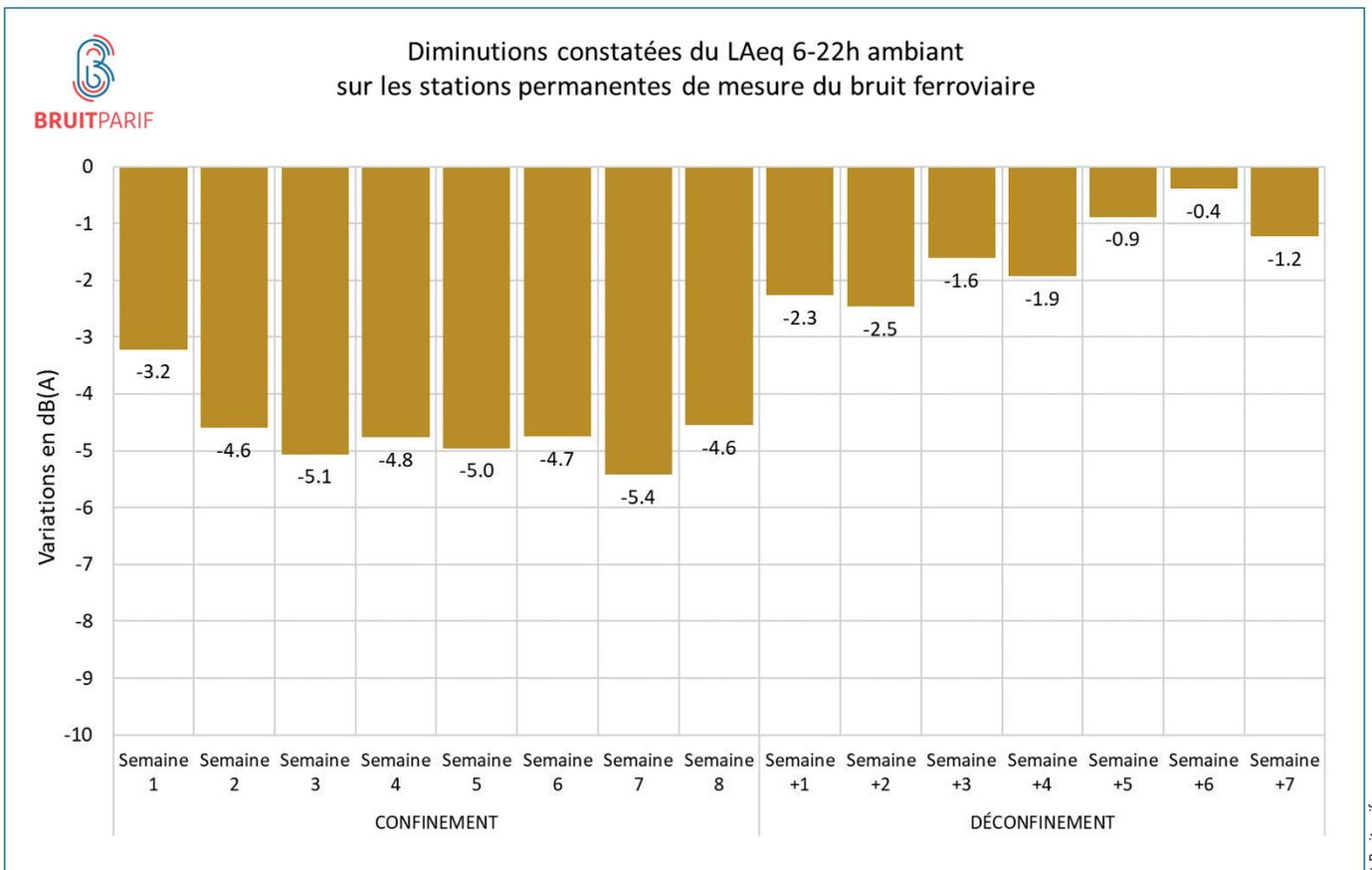
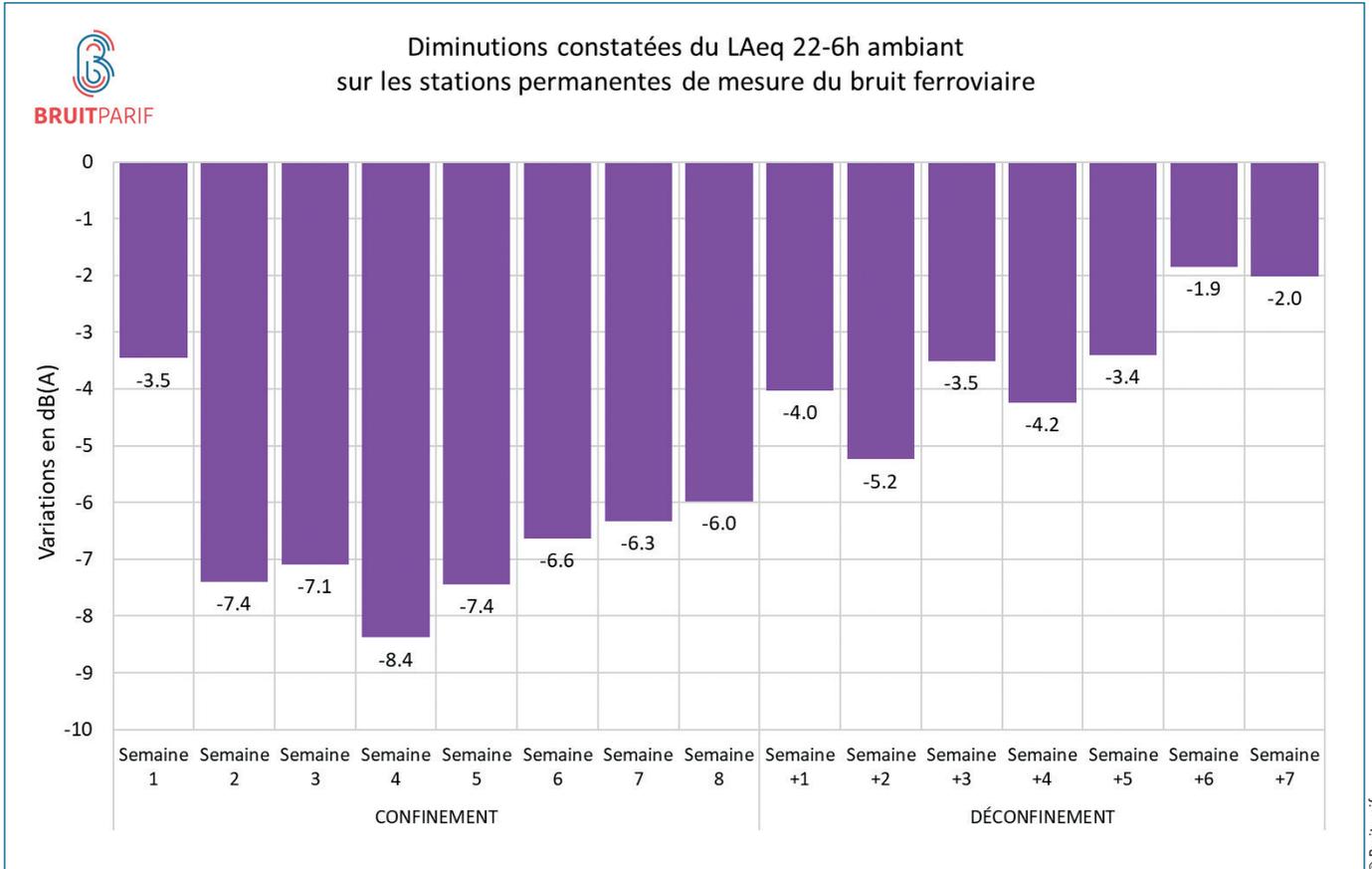
Les baisses moyennes les plus importantes sur une semaine ont été observées durant la septième semaine de confinement, soit du 27 avril au 3 mai,

pour le bruit diurne (5,4 dB (A)) et durant la quatrième semaine de confinement, soit du 6 au 12 avril, pour les niveaux nocturnes, avec une baisse de 8,4 dB (A).

Avec le retour progressif à la normale des circulations ferroviaires, on assiste à une remontée des niveaux sonores depuis le début du déconfinement. Si au cours des quatre premières semaines de déconfinement, des écarts importants de bruit ont persisté par rapport à la situation habituelle (de l'ordre de 2,1 dB (A) la journée et de 4,2 dB (A) la nuit), ces écarts se sont réduits à partir du 8 juin.

3 – Stations de référence déployées par BruitParif :

- 75012-PARIS-CORIOLIS,
- 77290-MITRY-LILLE
- 77590-BOIS-LE-ROI-METRA
- 78000-VERSAILLES-MERMOZ
- 78300-POISSY-COURANT
- 92240-MALAKOFF-COUTURIER
- 93200-SAINT-DENIS-ELUARD
- 93430-VILLETANEUSE-ALLEMANE
- 93700-DRANCY-LAMBLIN



Diminutions moyennes de bruit selon l'indicateur LAeq en situation d'exposition au bruit ferroviaire pour chacune des 8 semaines de confinement et pour les 7 semaines suivantes de déconfinement, évaluées à partir des résultats des 9 stations de référence à dominante ferroviaire déployées par Bruitparif en Île-de-France dans le cadre de son partenariat avec SNCF Réseau





4. TRANSPORTS EN COMMUN

4.

Transports en commun

Le fonctionnement des transports en commun lors du confinement

Durant la période de confinement, du 17 mars au 11 mai, l'offre de transport en commun, limitée, ne dépassait pas 30 % de l'offre habituelle, à l'exception de certaines lignes (la ligne 13, le T1 et le T5) pour lesquelles l'offre

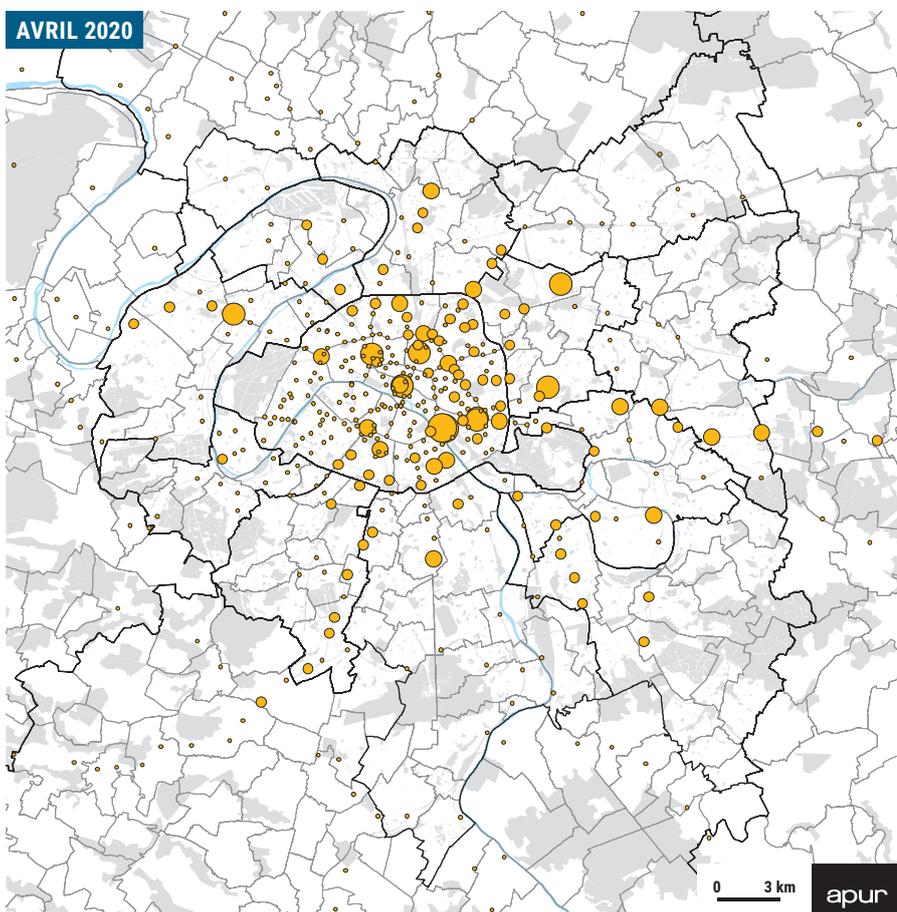
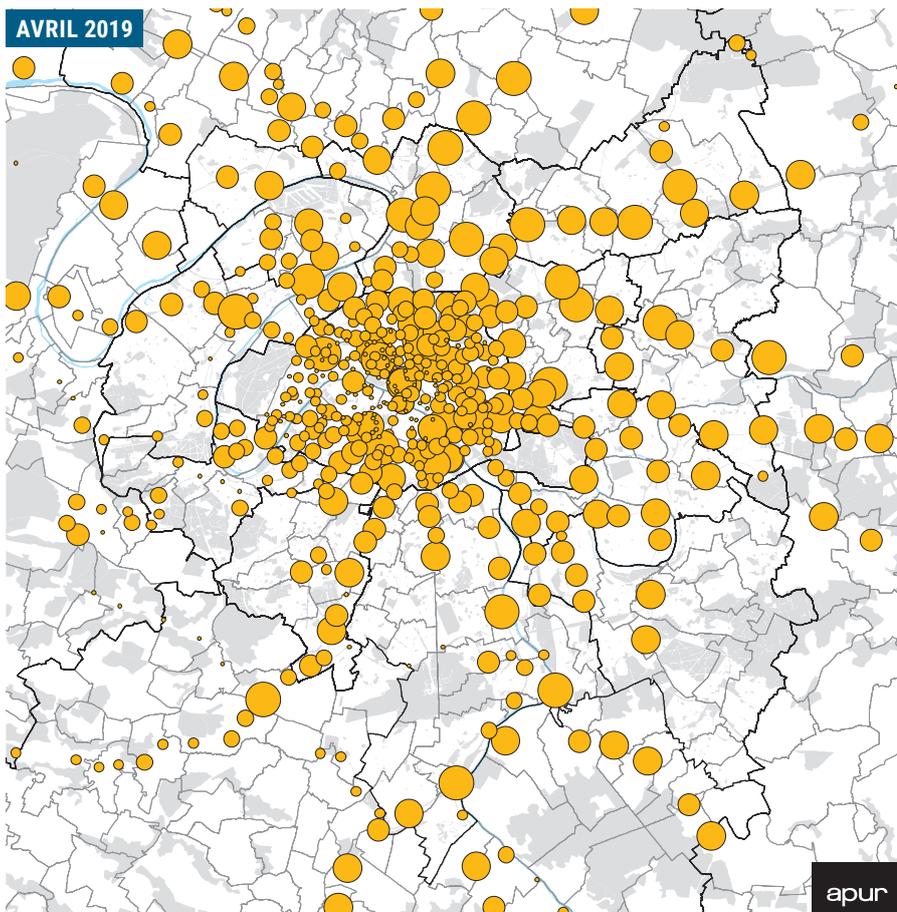
atteignait 50 ou 60 % de l'offre habituelle. 50 stations étaient fermées et les amplitudes horaires réduites. Avec environ 350 000 voyageurs quotidiens, le volume du trafic global sur le réseau RATP atteignait environ 5 % du volume de trafic de référence (mars – juin 2019). Afin de permettre aux personnels hospitaliers de se rendre sur leur lieu

COMPARAISON DES 30 STATIONS DE MÉTRO LES PLUS FRÉQUENTÉES D'AVRIL 2019 ET D'AVRIL 2020, ENTRE 5 H ET 7 H, EN SEMAINE

Avril 2019	Total
GARE DE LYON	119 320
SAINT-LAZARE	103 115
GARE DE L'EST	76 235
CHÂTELET-LES HALLES	70 710
LA DÉFENSE-GRANDE ARCHE	61 040
NATION	56 855
BOBIGNY-PABLO PICASSO	51 095
MAIRIE DE MONTREUIL	45 515
SAINT-DENIS-UNIVERSITÉ	40 225
CHARLES DE GAULLE ÉTOILE	39 680
AUBER	39 025
DENFERT-ROCHEREAU	36 535
LES HALLES	33 450
VILLEJUIF-LOUIS ARAGON	32 985
LA COURNEUVE 8 MAI 1945	32 935
AUBERVILLIERS-PANTIN (QUATRE CHEMINS)	32 105
LA CHAPELLE	30 850
MONTPARNASSE	28 930
GARE DU NORD	21 765
LES COURTILLES	21 580
PORTE DE CLIGNANCOURT	21 125
FORT D'AUBERVILLIERS	21 115
AUSTERLITZ	20 355
BASILIQUE DE SAINT-DENIS	20 155
GALLIÉNI (PARC DE BAGNOLET)	19 820
SAINT-DENIS-PORTE DE PARIS	19 800
GABRIEL PÉRI-ASNIÈRES-GENNEVILLIERS	17 980
CHÂTILLON-MONTROUGE	17 830
BELLEVILLE	17 660
CROIX DE CHAUX (JACQUES DUCLOS)	17 555

Avril 2020	Total
GARE DE LYON	19 990
SAINT-LAZARE	10 220
CHÂTELET-LES HALLES	8 925
NATION	8 890
BOBIGNY-PABLO PICASSO	8 865
MAIRIE DE MONTREUIL	8 840
LA DÉFENSE-GRANDE ARCHE	7 720
GARE DE L'EST	5 625
VILLEJUIF-LOUIS ARAGON	5 075
AUBERVILLIERS-PANTIN (QUATRE CHEMINS)	4 870
DENFERT-ROCHEREAU	4 705
SAINT-DENIS-UNIVERSITÉ	4 700
PORTE DE VINCENNES	4 175
OLYMPIADES	4 155
LA CHAPELLE	4 115
BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND	4 015
GALLIÉNI (PARC DE BAGNOLET)	3 870
LES HALLES	3 860
LA COURNEUVE 8 MAI 1945	3 480
PORTE DE CLIGNANCOURT	3 355
FORT D'AUBERVILLIERS	3 350
BELLEVILLE	3 250
LES COURTILLES	3 100
GABRIEL PÉRI-ASNIÈRES-GENNEVILLIERS	3 065
CHÂTEAU DE VINCENNES	3 015
MONTPARNASSE	2 930
CROIX DE CHAUX (JACQUES DUCLOS)	2 860
CHARLES DE GAULLE ÉTOILE	2 850
BASILIQUE DE SAINT-DENIS	2 585
MARCADET-POISSONNIERS	2 440

Source : Île-de-France Mobilités 2019 et 2020 – traitements Apur



de travail, Île-de-France Mobilités et la RATP, en lien étroit avec l'AP-HP, ont décidé de mettre en place dès le 23 mars, 20 navettes de bus réservées exclusivement aux personnels hospitaliers, entre les grands pôles de transports et les grands pôles hospitaliers. 2 lignes supplémentaires ont été ajoutées le 30 mars.

Pendant le confinement en avril, la gare de Lyon et la gare Saint-Lazare sont restées les stations de métro les plus fréquentées à l'heure de pointe du matin, probablement par les travailleurs essentiels. À noter également l'importance des stations Aubervilliers-Pantin (Quatre Chemins), Porte de Vincennes et Olympiades durant le confinement. À l'inverse, des gares jusqu'alors stratégiques sont devenues secondaires, c'est le cas des stations Charles de Gaulle-Étoile et Auber.

Des différences de fréquentation très importantes s'observent pour la grande majorité des stations. La gare de Lyon (gare la plus fréquentée d'avril 2019, avec 119320 usagers entrants au total entre 5 h et 7 h en semaine) compte environ 6 fois moins d'entrants en avril 2020 (19990 usagers entrants au total entre 5 h et 7 h en semaine). **Globalement, l'ensemble du réseau de métros d'Île-de-France Mobilités enregistre 5 % du nombre d'entrants du lundi au vendredi en avril 2020 par rapport à avril 2019, soit environ 20 fois moins d'entrants (3852000 entrants en avril 2020 contre 82991000 en avril 2019).**

LES ENTRANTS DANS LE TRANSILIEN, LE RER ET LE MÉTRO DU LUNDI AU VENDREDI EN AVRIL 2019 ET EN AVRIL 2020 ENTRE 6H ET 7H

- Moins de 1 000
- De 1 000 à 2 500
- De 2 500 à 5 000
- De 5 000 à 10 000
- De 10 000 à 25 000
- Plus de 25 000
- Grands équipements

Source : Île-de-France Mobilités 2019 - 2020

Une reprise du trafic progressive et adaptée aux préconisations sanitaires

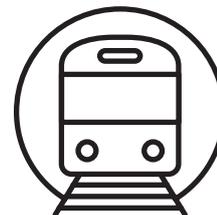
À partir du 11 mai, la RATP et Île-de-France Mobilités ont ensuite accompagné les différentes phases de déconfinement progressif. Ainsi, en phase 1, l'offre de transport est passée à 75 %, tandis que les lignes automatiques et la ligne 13 sont passées à 100 %. Toutefois, 60 stations étaient encore fermées et l'amplitude horaire était encore réduite. Le volume de trafic atteint alors entre 15 et 18 % du trafic de référence, grâce à une reprise progressive et à la mobilisation des entreprises ayant mis en place le télétravail.

Pour se déplacer en transport en commun aux heures de pointe, une attestation employeur est alors obligatoire tandis qu'un filtrage à l'entrée des stations étaient mis en place permettant d'éviter les concentrations trop élevées d'usagers. Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des personnes circulant dans les espaces de la RATP. Fin mai, l'offre de transport augmente encore, pour atteindre des niveaux quasi normaux (de 80 à 100 % selon les lignes) tandis que le volume de trafic est

encore bien en dessous du volume de trafic de référence, puisqu'il ne dépasse pas les 30 %.

À partir du 2 juin, la France entre en phase 2 du déconfinement. L'offre de transport atteint alors 90 à 100 % de l'offre habituelle. Cinq stations rouvrent, rapidement suivies par la réouverture de 31 supplémentaires le 10 juin. Le 16 juin sonne également la fin de l'attestation employeur et du filtrage aux entrées des stations. Enfin, à partir du 22 juin et le début de la phase 3 du déconfinement, toutes les stations sont rouvertes. Fin juin, le volume de trafic ne dépasse toujours pas les 50 % du trafic de référence (mars-juin 2019).

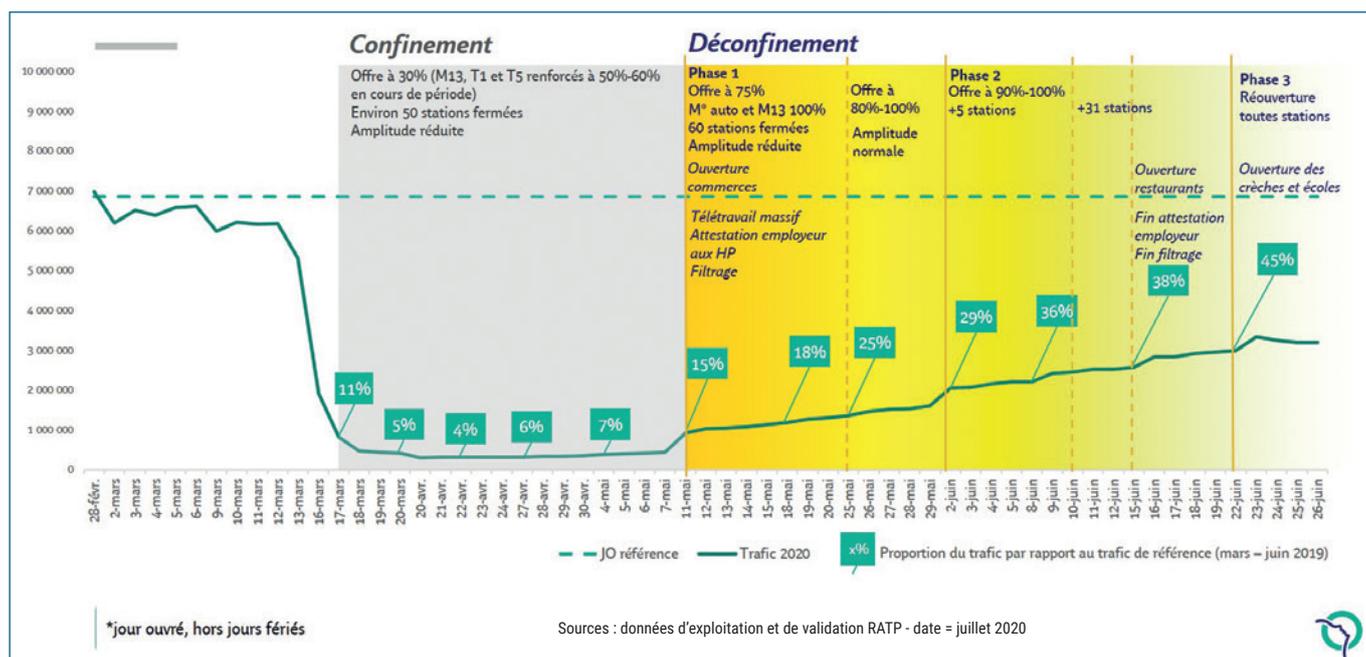
Au cours des phases de déconfinement, la RATP s'est adaptée aux préconisations sanitaires. Dès le 11 mai, près d'un million de stickers relatifs à la distanciation physique ont été posés sur les sièges, stations et matériel roulant et l'effectif des agents affectés au nettoyage et à la désinfection des espaces a été augmenté de 30 %. Chaque bus, chaque tramway, chaque métro, chaque RER sont désinfectés 2 fois par jour¹.



20 fois

moins d'entrants
dans le métro
en avril 2020

1 – <https://www.ratp.fr/mobilisesensemble/actions-proprete>



Évolution du trafic voyageurs journalier * pendant la crise sanitaire



© Campagne Île-de-France Mobilités

Dans le cadre de la levée du confinement, une campagne publicitaire a invité les usagers des transports en commun à éviter les heures de pointe, à limiter ses déplacements et à choisir les mobilités alternatives.



© RATP – Bruno Marguerite



© RATP – Bruno Marguerite

Distribution de gel hydroalcoolique sur le réseau pendant la période de déconfinement de la crise de la Covid-19.



© RATP – Bruno Marguerite

Les transports en commun face à la crise, à l'étranger et en France

Si les transports publics parisiens arborent un nouveau visage - stickers, sièges condamnés et désinfection très régulière des surfaces — cette transformation est visible également à l'étranger. Les transports en commun de Madrid ont également positionné des indicateurs au sol afin de faire respecter les distances de sécurité, des affiches ont été posées dans les couloirs du métro, sur les portes d'accès et à la sortie des stations, etc. De même, des mesures exceptionnelles d'hygiène ainsi que l'ouverture automatique des portes sans contact s'y généralisent. À Miami, la gratuité des bus a été instaurée permettant aux passagers de monter par l'arrière, protégeant ainsi les conducteurs. De plus, un partenariat a été conclu entre les transports en commun de Miami et les sociétés de VTC Uber et Lyft afin de fournir des services de nuit (entre minuit et 5 heures du matin) pour

les trajets essentiels. Ce type de dispositif partenarial a déjà été mis en place à Paris durant les grèves de l'hiver 2019 entre la RATP et différents services de mobilité alternative. Parmi ces solutions : codes promotionnels et autres réductions pour les services de scooters, de vélo, de trottinettes électriques ou de VTC. Les transports publics, en cette période de crise, sont obligés de se réinventer pour assurer la continuité du service, la protection de leurs employés et des voyageurs. Malgré ces différentes mesures, un climat de méfiance demeure vis-à-vis des transports en commun où les mesures de distanciation physique semblent plus difficiles à tenir avec la reprise de l'activité économique. L'un des objectifs d'Île-de-France Mobilités, de la RATP et de la SNCF en ce temps post-Covid sera donc de rétablir la confiance avec les usagers...





5. COMMERCES, SERVICES

5. | Commerces, services



14 700

commerces autorisés
à ouvrir pendant
le confinement

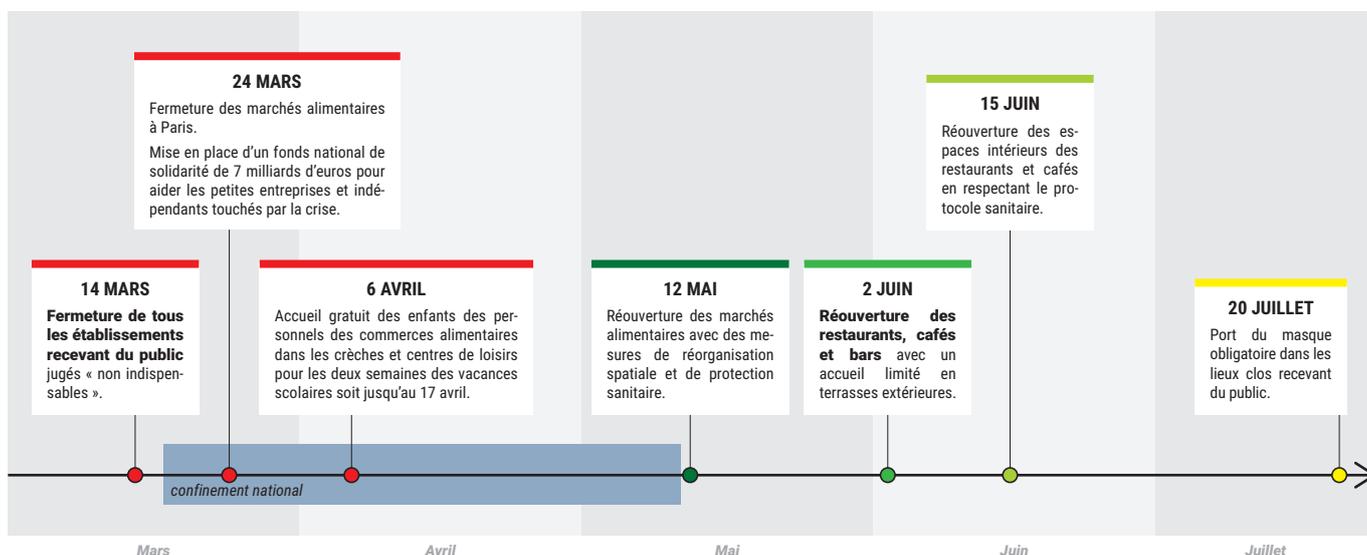
Un quart des commerces parisiens autorisés à ouvrir pendant le confinement

Du 14 mars au 11 mai 2020, le gouvernement a imposé la fermeture de tous les commerces à l'exception de ceux de première nécessité sur tout le territoire. Le 15 mars, un arrêté de « précision » est venu compléter les mesures de fermeture en ajoutant des exceptions pour certaines activités (commerce de détail, hébergement, services funéraires...) pouvant continuer à recevoir du public.

Parmi les 60800 commerces à Paris seuls 14700 ont été autorisés à ouvrir (soit 24 %), principalement des

magasins alimentaires, pharmacies, tabacs, services de laveries et de réparation¹. Les 32000 autres commerces non essentiels et services commerciaux n'ont pu rouvrir qu'à partir du 11 mai, puis partiellement le 2 juin pour les quelque 6100 cafés et restaurants qui ont la possibilité d'installer une terrasse, en plein air, devant leur établissement. Les 8000 autres cafés et restaurants qui n'ont pas cette possibilité ont dû patienter jusqu'au 15 juin pour être autorisés à ouvrir leur salle.

¹ - Commerce et e-commerce à l'heure du déconfinement, Atelier parisien d'urbanisme, 2020.





Forum des Halles, Paris (1^{er}), avril 2018

© Apur – Clément Pairet



Forum des Halles pendant le confinement, Paris (1^{er}), avril 2020

© Apur – David Bourreau

OUVERTURE DES COMMERCES PARISIENS PENDANT LE CONFINEMENT ET DURANT LE DÉCONFINEMENT

Paris	Commerces autorisés à ouvrir pendant le confinement (depuis le 14 et 17 mars 2020)	Autorisés à ouvrir à partir du 11 mai 2020	Autorisés à ouvrir à partir du 2 juin 2020	Autorisés à ouvrir à partir du 15 juin 2020	Ensemble des commerces et services en RDC
Commerces indépendants	10 200	22 800	5 600	7 200	45 800
Commerces appartenant à un réseau d enseignes	4 500	9 200	500	800	15 000
Total Paris	14 700	32 000	6 100	8 000	60 800

Les hôtels et auberges de jeunesse, au nombre de 1 900, pouvaient rester ouverts pendant le confinement, mais la grande majorité est restée volontairement fermée, faute de clients.
Source : Apur, BDCom 2017

Avec près de 3 commerces alimentaires pour 1 000 habitants et une accessibilité de 5 minutes de marche à pied pour atteindre un commerce alimentaire, le maillage en commerces et services de proximité de Paris a constitué un atout alors que les Parisiens limitaient leurs déplacements.

Pendant la crise, certains commerces ont modifié leurs horaires d'ouverture pour éviter aux salariés de devoir emprunter les transports en heures de pointe ou pour réduire la masse salariale. Afin de

répertorier ces changements exceptionnels, des contributeurs d'OpenStreetMap ont lancé le 25 mars le site collaboratif *ça reste ouvert* qui dénombreait 320 000 vues quelques jours après son lancement².

2 – <https://www.banquedesterritoires.fr/ca-reste-ouvert-une-carte-collaborative-sur-les-commerces-ouverts>

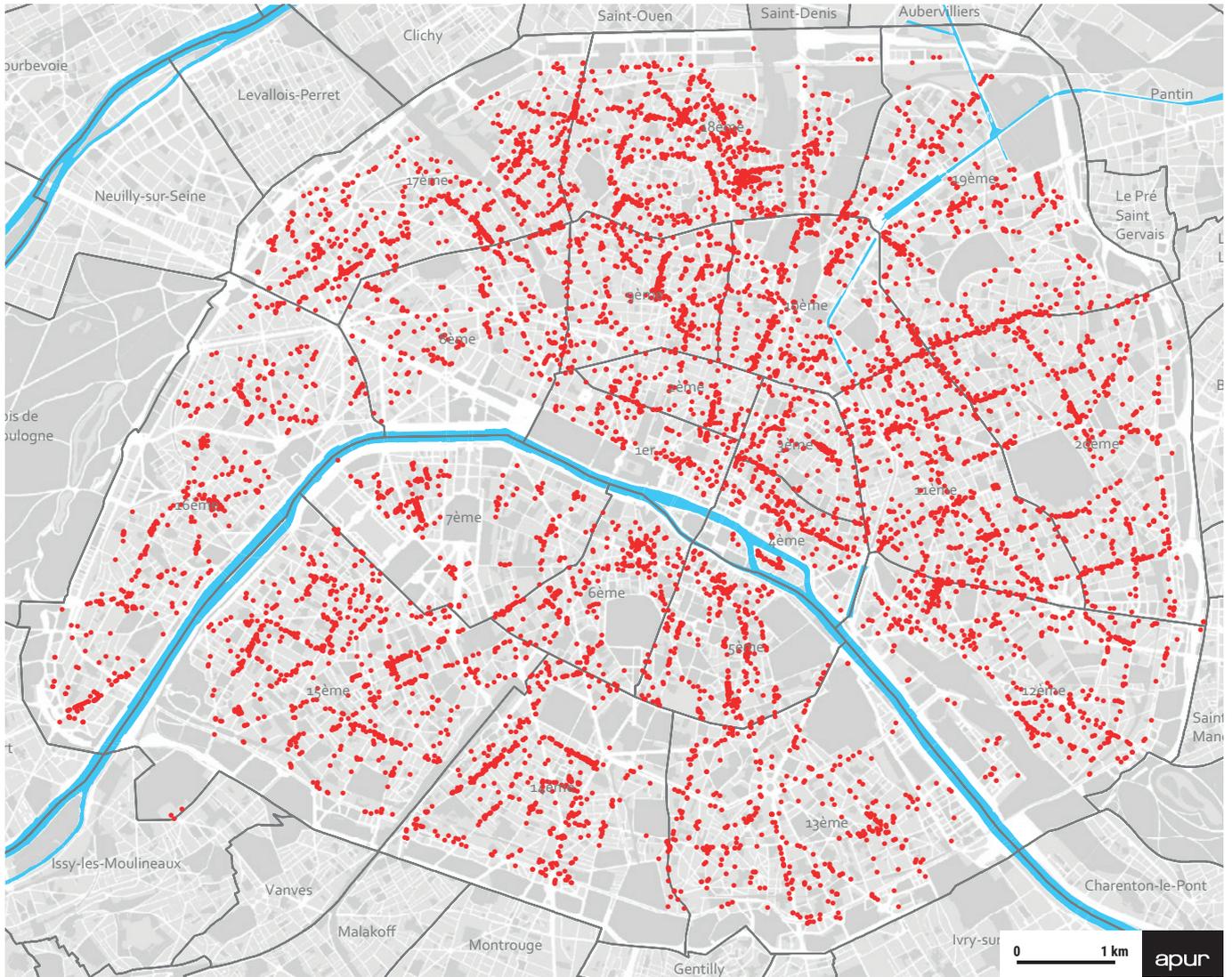
3 – <https://www.lsa-conso.fr/coronavirus-multiplication-des-dispositifs-de-courses-pour-aider-les-clients-ages-et-fragiles,342955>

4 – <https://www.rtb.be/info/economie/detail-coronavirus-en-belgique-une-application-pour-evaluer-l-affluence-d-un-magasin-avant-de-faire-ses-courses?id=10470849>



File d'attente devant un marchand de fruits et légumes, rue des Martyrs (9^e)

© Apur - David Boureau



LES COMMERCES ALIMENTAIRES

Commerces de 1^{re} nécessité, qui peuvent continuer à recevoir du public pendant la crise liée à l'épidémie de Covid-19 *

■ Commerce alimentaire

* Arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19

Source : BDCOM 2017



7 612

commerces alimentaires ont pu ouvrir pendant le confinement, soit **9 %** de l'ensemble des locaux

L'accessibilité aux commerces et services de santé

En première ligne dans la lutte contre l'épidémie, les 905 pharmacies parisiennes ont joué un rôle majeur, notamment en fournissant masques, solutions hydroalcooliques et conseils médicaux. À Paris, l'offre pharmaceutique est plus importante dans les lieux d'emplois, d'études et zones touristiques (Paris Centre, 6^e, 9^e) que dans les quartiers d'habitation (13^e, 19^e, 20^e). Or, l'analyse des données sur le nombre de personnes présentes pendant le confinement montre que le taux de présence dans les quartiers d'habitation dépasse 83 % contre seulement 54 % dans les 1^{er} et 8^e arrondissements et 65 % dans le 6^e.

Par ailleurs, certaines disparités apparaissent à l'échelle métropolitaine puisque Paris est une zone à très forte densité (41 officines pour 100 000 habitants) tandis que les densités en officines de la Seine-Saint-Denis (25) et de la Seine et Marne (25) sont bien inférieures à la moyenne nationale (34)⁵. D'autres commerces liés à la santé comme les opticiens et centres auditifs, ont pu assurer une continuité des services indispensables en proposant un accueil sur rendez-vous en fonction du degré d'urgence de la demande.

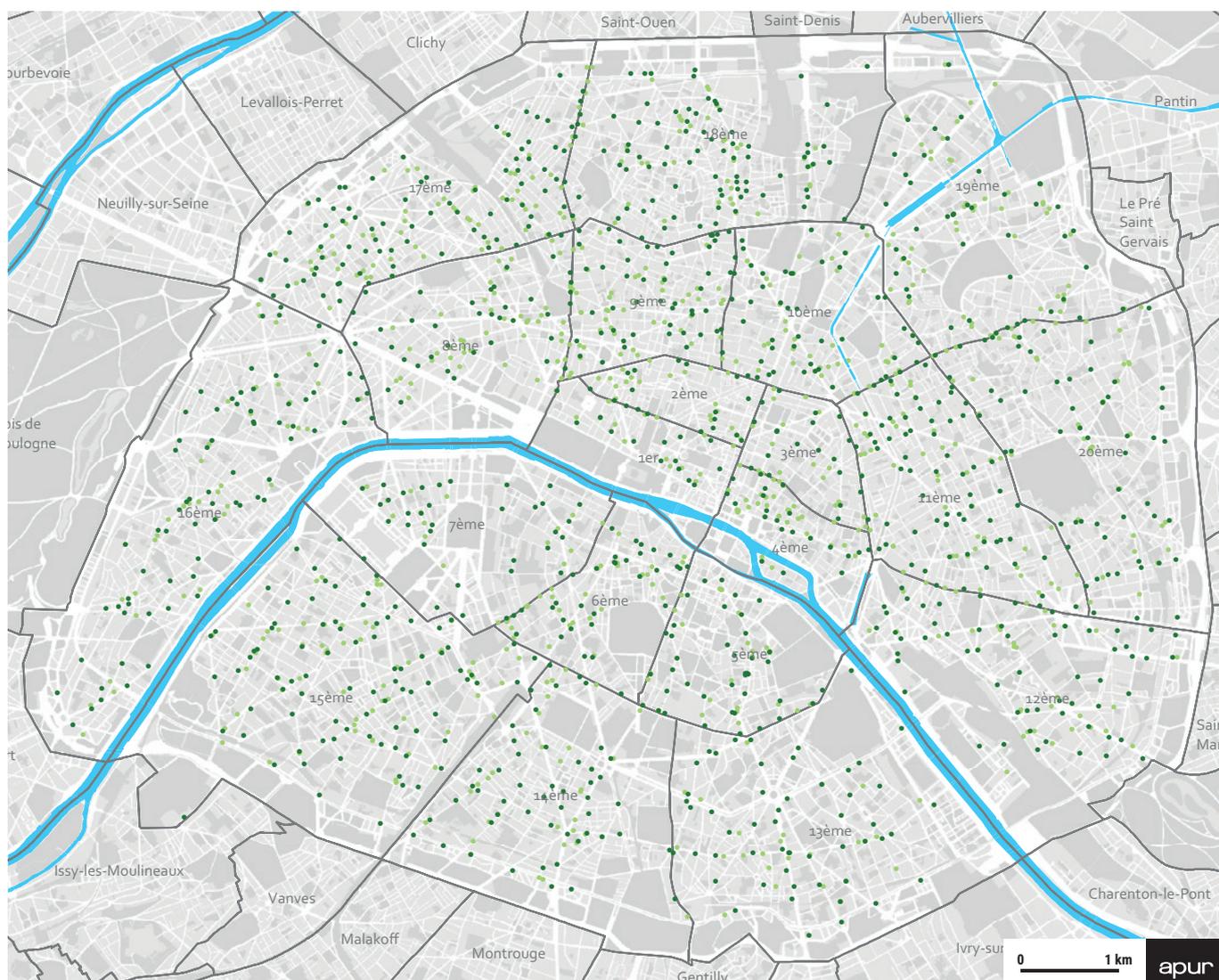
LES PHARMACIES ET LES COMMERCES LIÉS À LA SANTÉ

Commerces de 1^{re} nécessité, qui peuvent continuer à recevoir du public pendant la crise liée à l'épidémie de Covid-19 *

- Pharmacie
- Autre commerce lié à la santé (opticiens et magasins de prothèses auditives indépendants)

* Arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19

Source : BDCOM 2017



Le e-commerce, pierre angulaire de l'adaptation des commerces à la crise de la Covid-19

Pour analyser les transformations liées à la crise sanitaire, l'Apur a lancé deux enquêtes au début et à la fin du confinement sur les évolutions des pratiques de consommation des ménages et sur la situation des commerçants à Paris⁶. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés. Grâce au e-commerce, les services proposés par les commerçants comme l'achat en ligne, la livraison à domicile, le « drive » automobile ou piéton et le « Click & collect », ont permis de répondre aux nouvelles contraintes liées à la pandémie. **73 % des Franciliens interrogés par l'Apur ont affirmé avoir modifié leurs habitudes d'achats alimentaires à partir de mi-mars 2020.** Les petits magasins majoritairement indépendants, qui ne disposaient pas de systèmes de livraisons et de sites de e-commerce, ont essayé de s'adapter. 919 commerçants se sont inscrits jusqu'au 10 mai, sur la plateforme de la Ville de Paris répertoriant les initiatives de livraisons à domicile.

Les commerçants ont également pu bénéficier d'outils de livraison et de plateformes mis à disposition par des acteurs privés comme Epicery.com, qui se charge des livraisons à domicile

ou Stuart, qui met en contact un commerçant avec un livreur professionnel « dans l'heure »⁷.

À partir du 6 avril, des partenariats entre les entreprises de livraison de repas (Uber Eats et Deliveroo) et des distributeurs alimentaires (Monoprix, Casino) ont permis la livraison à domicile de produits de première nécessité pour les habitants de Paris et de certaines communes de la Métropole du Grand Paris. Ces partenariats devraient s'étendre sur le territoire national et se pérenniser après la fin de la crise.

Les mesures de soutien pour les commerces en difficulté

Les conséquences des mesures de confinement n'ont pas été les mêmes pour tous les commerces. Si les commerces de détail de produits non considérés comme de première nécessité ont subi une diminution moyenne de -60 % de leur chiffre d'affaires, les commerces alimentaires ont pu poursuivre leur activité avec une augmentation moyenne de +63 %. **La moyenne d'évolution du chiffre d'affaires des commerces ayant répondu à l'enquête est de -30 % par rapport à la période pré-confinement.**

La Ville de Paris a mis en œuvre des mesures de soutien à destination des commerçants. Les acteurs économiques et associatifs ayant fait l'objet d'une fermeture imposée ont pu bénéficier de gels de loyers perçus par la Ville et ses bailleurs, de redevances dues à la Ville au titre de l'occupation de son espace

5 – <http://www.ordre.pharmacien.fr/Les-pharmaciens/Secteurs-d-activite/Officine/Cartes-Paris-Officine/Nombre-d-officines-pour-100.000-habitants#>

6 – Questionnaires téléchargeables sur <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/commerce-e-commerce-heure-deconfinement-metropole-grand-paris>

7 – <https://www.lsa-conso.fr/visite-de-l-entrepot-e-commerce-monoprix-ocado-qui-part-a-la-conquete-de-paris.349629>



© Apur – Arnaud Dubois Fresney

Livreur en vélo rue de Rivoli (1^{er})

public et de gels des droits de terrasse, étalages et devantures. Du 16 mars au 2 juin 2020, le stationnement a été rendu gratuit pour faciliter le maintien de l'activité économique. Les mesures d'extension de terrasses et de piétonnisation font aussi partie des mesures de soutien à destination des cafés et restaurants.

L'essor de la consommation locale et des circuits courts

La fermeture des marchés alimentaires parisiens et les tensions d'approvisionnement apparues dans les supermarchés au début de la crise ont favorisé le recours aux réseaux de distribution en vente directe. Le réseau de La Ruche qui dit oui a, par exemple, enregistré en un mois une progression de 70 % du chiffre d'affaires. Des services de livraison à domicile ont été lancés, comme celui du

réseau Cultures-locales regroupant 68 producteurs situés dans un rayon de 120 kilomètres autour de Paris.

La Ville de Paris a mis en place un dispositif de vente de paniers de fruits et légumes disponibles sur précommande, en partenariat avec des associations et des délégataires de marchés, pour venir en aide aux familles modestes fragilisées par l'augmentation du prix des denrées alimentaires⁸. Le 26 avril, 790 paniers ont été distribués dans les 11^e (200 paniers), 14^e (250) et 15^e arrondissement (340⁹). Outre ces initiatives proposant des circuits alternatifs, une cinquantaine de sites d'agriculture urbaine à Paris ont continué de fonctionner pendant la crise¹⁰. Si les volumes alimentaires produits par l'agriculture urbaine restent faibles¹¹, l'ensemble des sites de productions offrent différentes pistes pour renforcer la résilience alimentaire de la capitale.

8 – Les fruits ont vu leurs étiquettes augmenter de 9 % en moyenne, et les légumes de 12 % entre le 2 mars et le 18 avril 2020. <https://www.quechoisir.org/actualite-produits-de-premiere-necessite-des-prix-toujours-en-hausse-surtout-pour-les-fruit-et-legumes-n78975/>

9 – Ville de Paris, DAE mai 2020

10 – <https://www.leparisien.fr/paris-75/malgre-la-crise-sanitaire-l-agriculture-urbaine-s-enracine-a-paris-03-07-2020-8346504.php>

11 – Les volumes produits par l'agriculture urbaine représentent l'équivalent d'un repas par an et par Parisien. *Éléments d'analyse et de connaissance de l'économie parisienne*, Atelier parisien d'urbanisme, 2020.



File d'attente pour la livraison de primeurs depuis une camionnette, Paris (1^{er})

© Apur - David Boureau

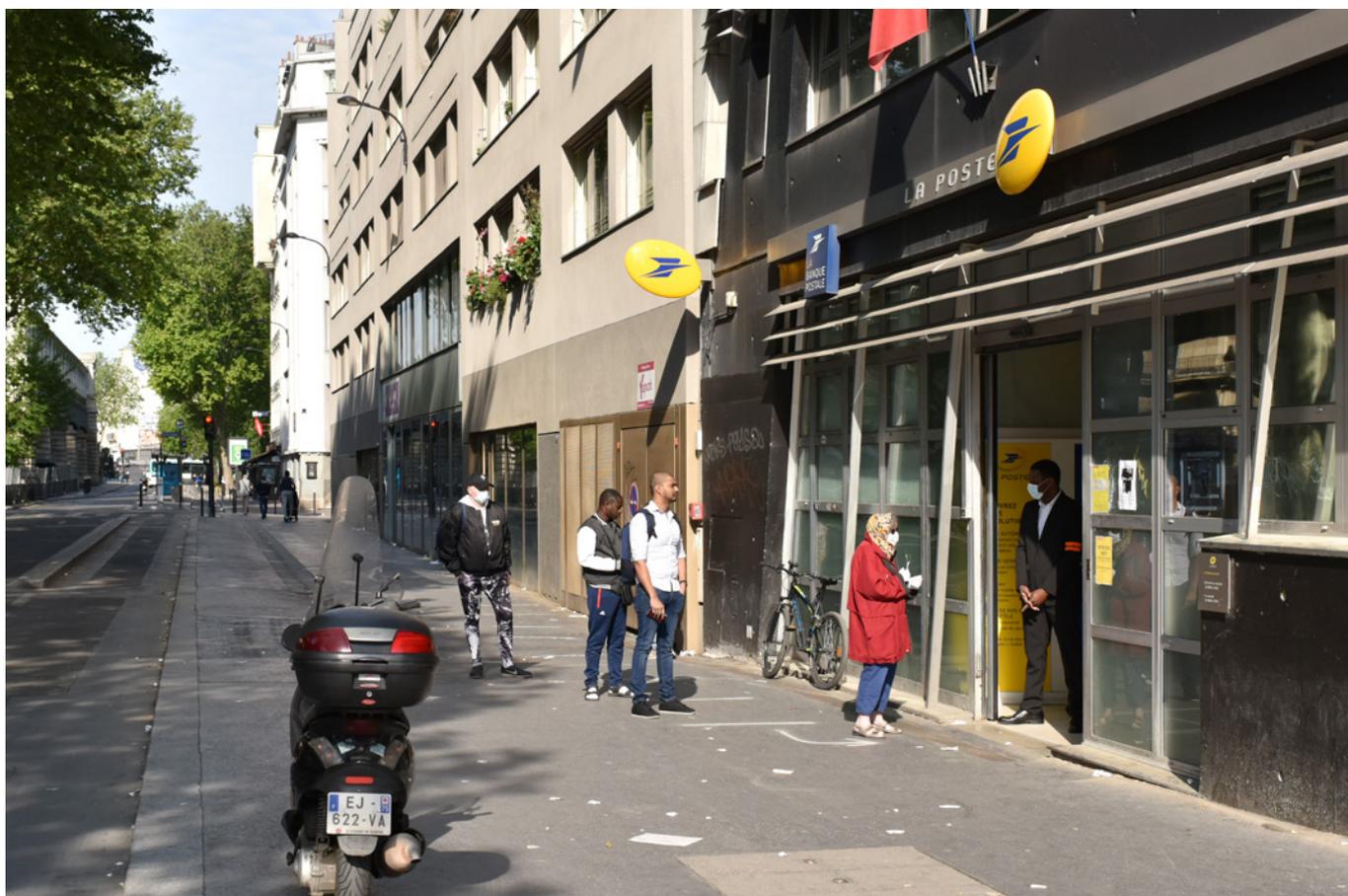
Les bureaux de poste

Assurant le rôle d'agence bancaire et de point de proximité pour l'expédition et la réception de courriers les bureaux de Poste se sont réorganisés afin de maintenir une activité réduite pendant la crise sanitaire.

Une offre ajustée pour répondre aux besoins essentiels

Dès le début du confinement, le 19 mars, La Poste a demandé aux usagers de « concentrer leurs commandes sur ce qui leur est strictement nécessaire », de privilégier les « boîtes jaunes » de rue et l'affranchissement sur Internet pour l'envoi du courrier postal. L'entreprise a réaménagé son offre avec une réduction du nombre de tournées, un changement des horaires d'ouverture des bureaux et a mis en place des collectes à domi-

cile pour les personnes vulnérables. Les services complémentaires des facteurs comme le portage de médicaments et de repas et les livraisons de proximité de produits essentiels ont été renforcés. De plus, le dispositif « Veiller sur mes parents » qui propose des visites régulières au domicile de personnes âgées isolées est devenu gratuit pour la période du confinement et les visites se sont transformées en appels téléphoniques.



File d'attente devant un bureau de poste situé 18 boulevard de la Chapelle (18^e)

© Apur - David Boureau

Des fermetures inégalement réparties sur le territoire

Pour protéger les salariés de l'exposition au virus et en raison des restrictions nationales, l'entreprise a annoncé la fermeture de plusieurs bureaux dès les premières semaines de confinement. **Au 26 mars, 28 % des bureaux de Poste à Paris sont restés ouverts pour assurer les missions essentielles de service public.** Les 17^e et 19^e sont les arrondissements qui ont été les moins touchés par les fermetures (75 % et 60 % de bureaux ouverts). À l'inverse, le 16^e arrondissement ne compte que 11 % de bureaux ouverts. À l'échelle métropolitaine, la Seine-Saint-Denis (38 %) et les Hauts-de-Seine (34 %) dépassent la moyenne parisienne avec quelques disparités internes, alors que seuls 14 % des bureaux sont ouverts dans le Val-de-Marne.

Des réouvertures progressives et encadrées

Au mois d'avril, avec l'évolution de la situation sanitaire, les réouvertures de guichets se font plus nombreuses. Afin d'anticiper l'afflux mensuel lié au versement des aides sociales,

dont la moitié des foyers bénéficiaires disposent d'un compte à la Banque Postale¹², le groupe a mis en place des dispositions particulières. Le plafond des cartes de retrait a été augmenté pour inciter les bénéficiaires à retirer leurs sommes sur les distributeurs automatiques et éviter les regroupements. Des vitres de protection ont été installées dans les bureaux ouverts. **Le 14 avril, le taux d'ouverture des bureaux de Poste à Paris passe à 57 %.** Le 17^e arrondissement conserve un taux d'ouverture plus élevé avec 88 % de bureaux ouverts, suivi du 8^e qui est passé de 20 % à 80 % de bureaux ouverts. Les 5^e et 6^e arrondissements comptent cependant encore peu de bureaux ouverts (25 % et 33 %). Au 14 avril, la situation s'équilibre à l'échelle métropolitaine : 57 % de bureaux ouverts à Paris et dans le Val-de-Marne, 52 % dans les Hauts-de-Seine et 46 % en Seine-Saint-Denis.

Enfin, dès le 11 mai, le rythme hebdomadaire des tournées est redevenu normal et l'ensemble de bureaux et points de contacts (en partenariat avec les mairies et commerçant) ont rouvert progressivement jusqu'à la fin du mois de mai.

PARIS – RÉPARTITION DES BUREAUX DE POSTE OUVERTS PAR ARRONDISSEMENT À DIFFÉRENTES DATES DU CONFINEMENT

Arr.	Bureaux ouverts habituellement	Taux d'ouverture au 26/03	Taux d'ouverture au 14/04
Centre	12	25 %	50 %
5 ^e	4	25 %	25 %
6 ^e	6	33 %	50 %
7 ^e	6	17 %	33 %
8 ^e	5	20 %	80 %
9 ^e	7	14 %	57 %
10 ^e	8	38 %	63 %
11 ^e	9	22 %	67 %
12 ^e	11	18 %	55 %
13 ^e	11	27 %	64 %
14 ^e	11	18 %	45 %
15 ^e	14	14 %	50 %
16 ^e	9	11 %	56 %
17 ^e	8	75 %	88 %
18 ^e	12	33 %	50 %
19 ^e	10	60 %	70 %
20 ^e	9	33 %	67 %
Paris	152	28 %	57 %

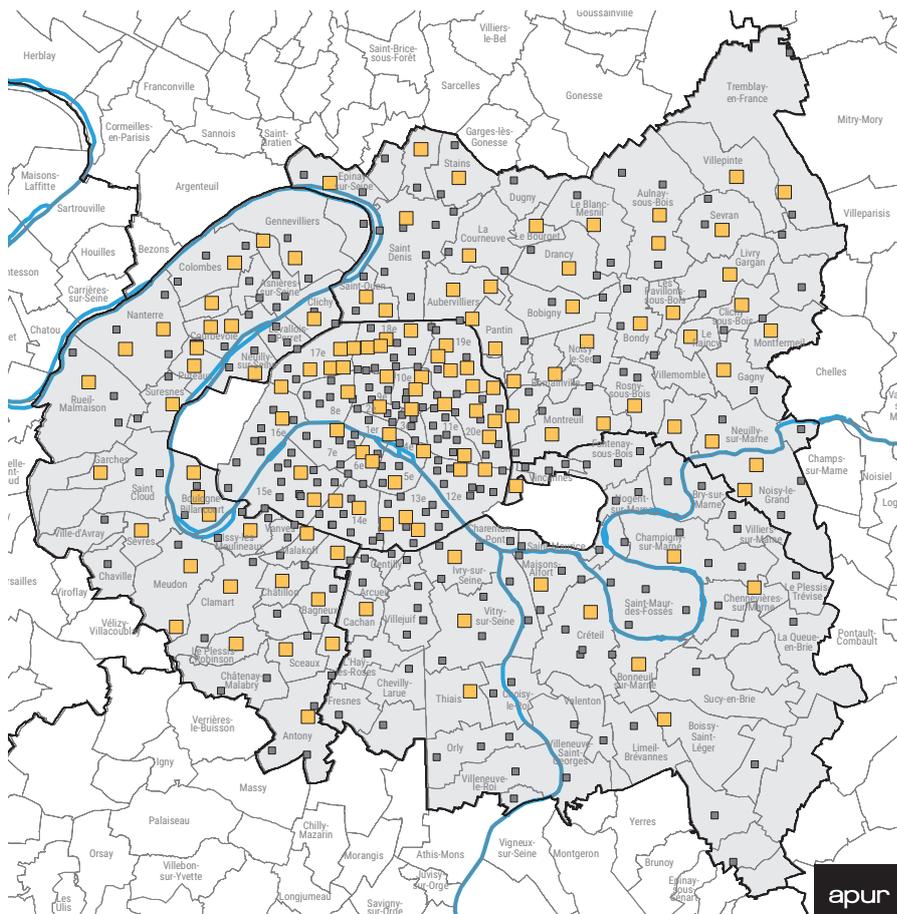
Champ : Bureaux de Poste à Paris (hors relais poste et agences postales)
Source : La Poste, mai 2020 – traitements Apur

12 – Communiqué de presse du 30 mars 2020, Groupe La Poste. <https://www.labanquepostale.fr/content/dam/groupe/journalistes/communiqués/2020/la-poste-prestations-sociales.pdf>

**LES BUREAUX DE POSTE OUVERTS
PENDANT LE CONFINEMENT
26 MARS 2020**

- Bureau ouvert le 26 mars (123)
- Bureau fermé le 26 mars (295)

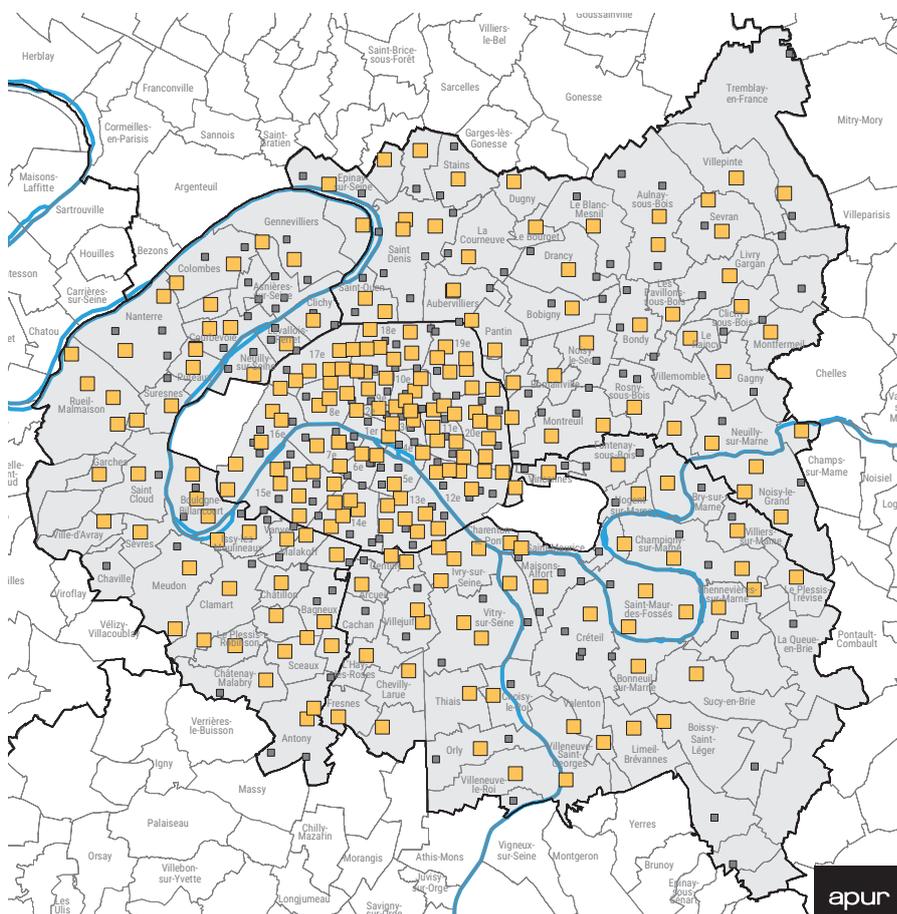
Source : la Poste - mai 2020



**LES BUREAUX DE POSTE OUVERTS
PENDANT LE CONFINEMENT
14 AVRIL 2020**

- Bureau ouvert le 14 avril (225)
- Bureau fermé le 14 avril (193)

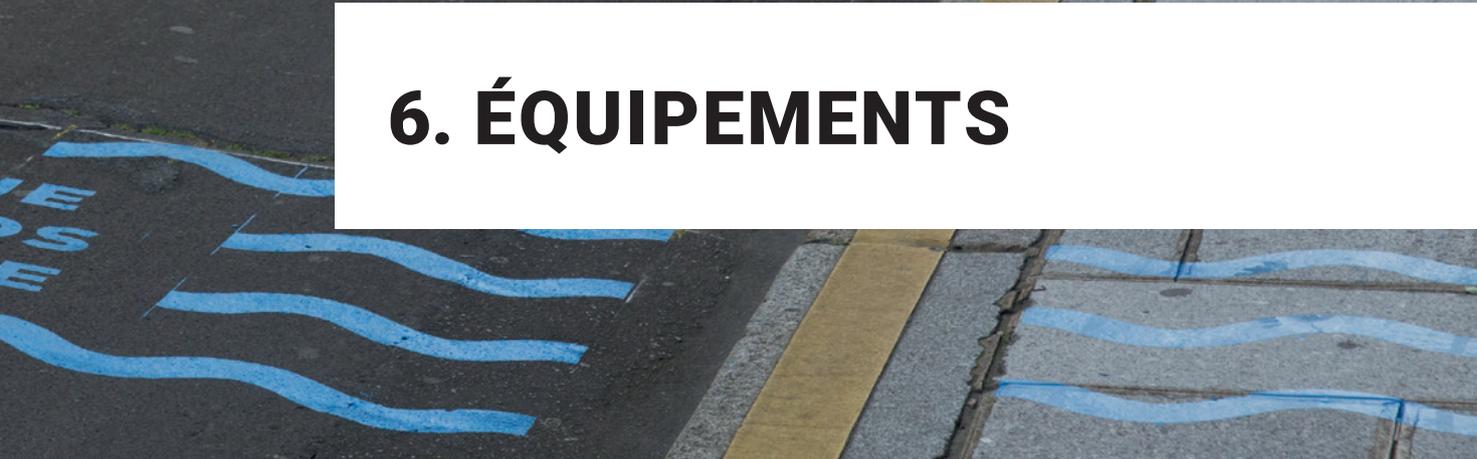
Source : la Poste - mai 2020







6. ÉQUIPEMENTS

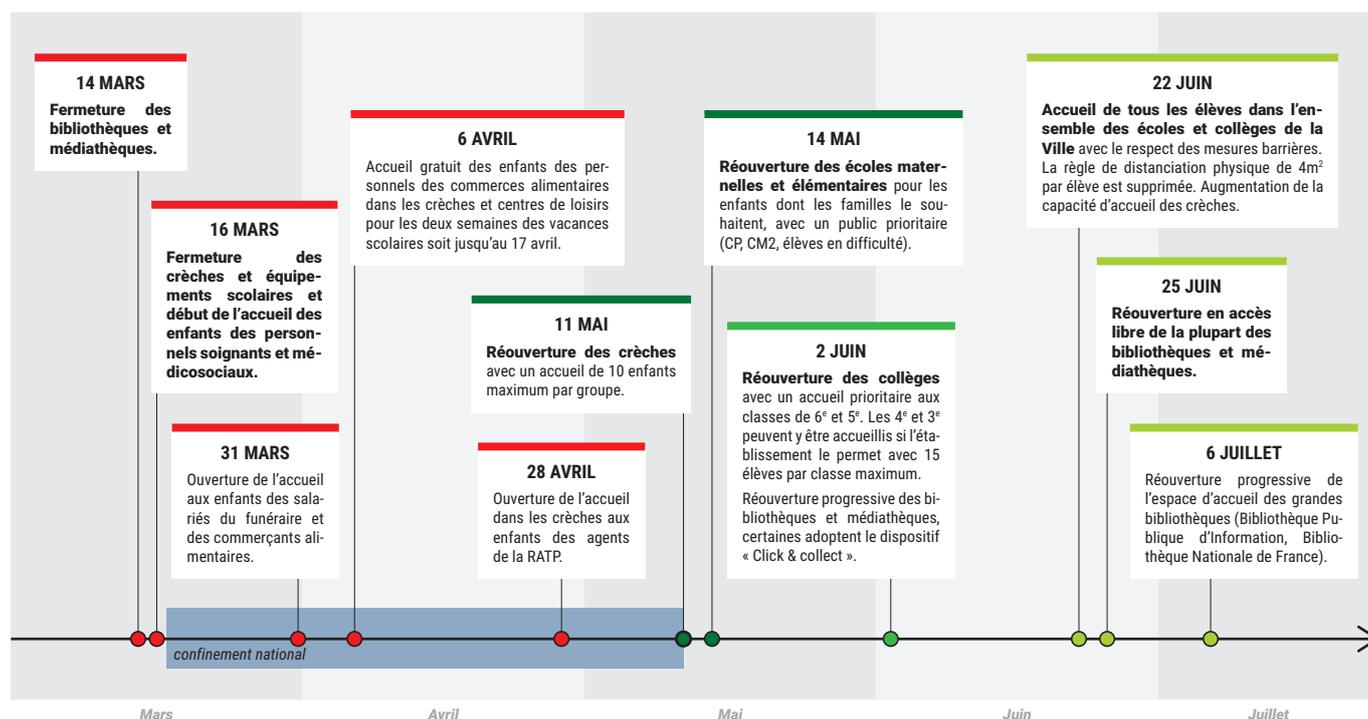


6.

Équipements

À partir du passage au stade 3 de la lutte contre l'épidémie le 14 mars et des mesures de confinement, la majorité des équipements à Paris ont fermé comme ailleurs en France. **Pendant le confinement, seulement 360 équipements sont restés ouverts sur les 3950 habituels, soit un taux d'ouverture de 9 %.** Le maintien des services publics de nécessité étant une priorité en temps de crise, quelques équipements sont restés partiellement ouverts comme certains

établissements de la petite enfance pour accueillir les enfants des professionnels engagés dans la gestion de la crise. Avec l'évolution de la situation sanitaire, le taux d'ouverture des équipements de la Ville est passé de 9 % à 44 % au moment du déconfinement le 11 mai. Néanmoins, leur réouverture reste assujettie aux réglementations nationales et mesures sanitaires de distanciation physique et de respect des gestes barrières.



Petite enfance

CRÈCHES AYANT ACCUEILLI DES ENFANTS DU PERSONNEL ENGAGÉ DANS LA CRISE DU 16 MARS AU 7 MAI 2020 (PENDANT LA CRISE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19)

Type de crèche Relais-Covid ayant accueilli des enfants du personnel soignant, pompier, policier... du 16 mars au 7 mai 2020

- crèche collective (16)
- multi-accueil (9)

Mode de gestion

- municipal (24)
- hospitalier (1)

Autre structure de la petite enfance

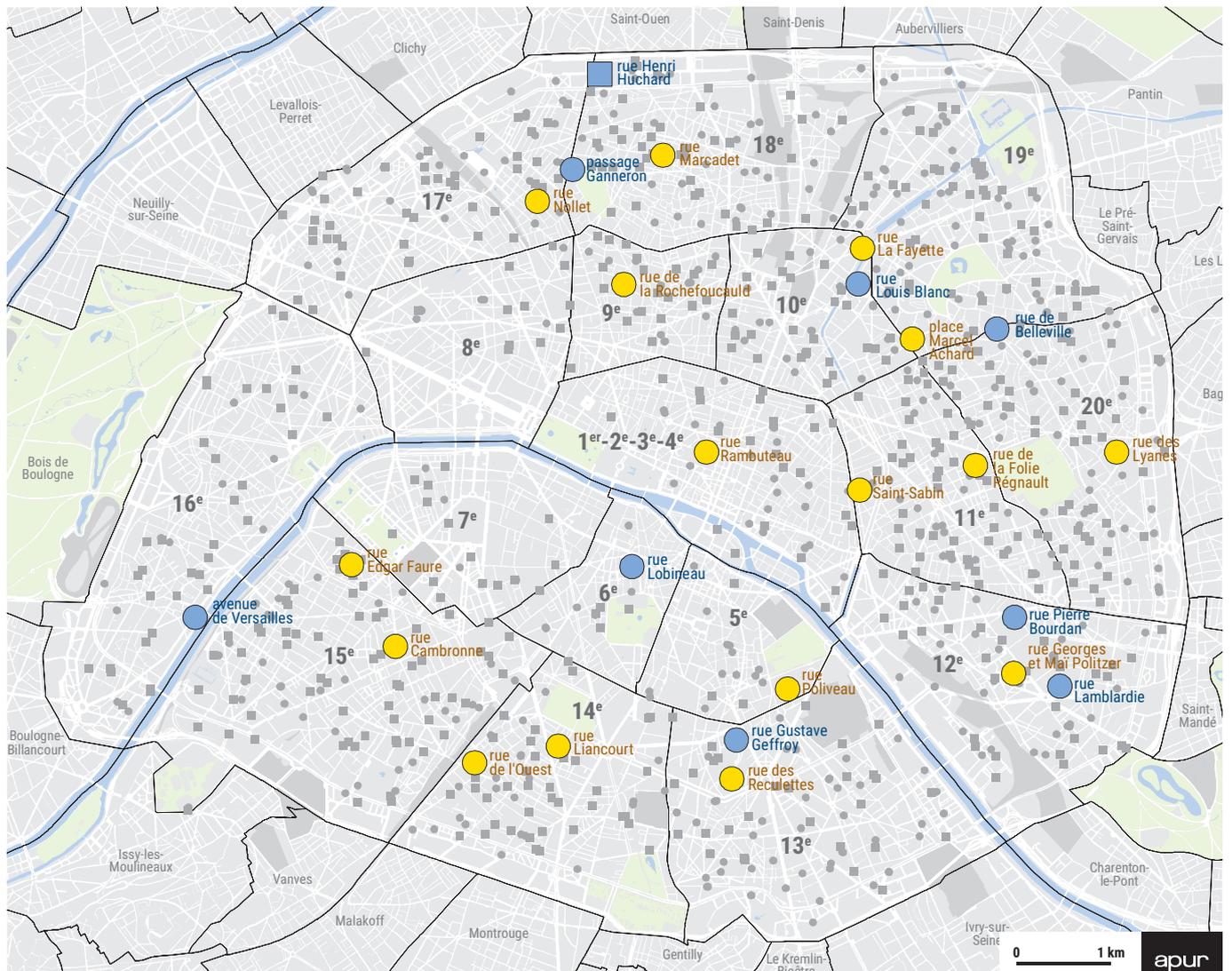
- gestion municipale
- autre mode de gestion

Source : Ville de Paris, DFPE, CAF de Paris 2018 et 2020

Assurer l'accueil des enfants du personnel engagé dans la crise

Du 16 mars au 11 mai, la quasi-totalité des crèches sont restées fermées. Des exceptions ont été accordées pour les enfants dont les parents (ou l'un des deux) font partie « du personnel indispensable » à la gestion de la crise sanitaire. Une liste des professions a été publiée sur le site de la Ville et comprend les personnels travaillant en établissements de santé (APHP, cliniques, centres de santé...), en établissements médico-sociaux (EHPAD, foyers...), les professionnels de santé de ville (méde-

cins, pharmaciens, transporteurs sanitaires...) et les personnes engagées dans la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé. Ainsi, pendant la période du confinement, les établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE) en régie, à Paris, ont été regroupés en 25 crèches relais-Covid. Au total, 16 crèches collectives et 9 crèches multi-accueil, présentes dans la quasi-totalité des arrondissements, ont assuré l'accueil de 3150 enfants de professionnels impliqués dans la gestion de la crise sanitaire à Paris.



Pour les premiers jours d'ouverture des crèches d'accueil, certains parents ont renoncé à confier leur enfant. Le 17 mars, environ 20 % des enfants inscrits ne sont finalement pas présentés.

Malgré l'extension de l'accueil aux enfants des commerces alimentaires pendant les vacances scolaires, et des enfants des policiers, gendarmes et pompiers après le 30 mars, les effectifs accueillis ont été très faibles, allant jusqu'à 637 enfants pour la semaine du 30 avril soit à peine 4 % du nombre d'enfants habituellement accueillis dans les crèches parisiennes en régie. Le service d'accueil mis en place pour les week-ends a été très peu sollicité.

Parallèlement à ces chiffres, les assistantes maternelles qui pouvaient exercer normalement leur profession ont aussi contribué à l'accueil des jeunes enfants. Le 4 avril, 182 assistantes maternelles libérales ont accueilli 271 enfants, contre 3 500 habituellement (8 %).

Réouverture progressive des crèches

En raison des précautions sanitaires, la capacité d'accueil des établissements a été fortement réduite selon des contraintes d'espace. La réglementation en vigueur au 11 mai fixe un accueil par groupe de 10 enfants maximum avec plusieurs groupes admissibles si l'espace permet qu'ils ne se croisent pas.

Du 12 au 15 mai, pour la première semaine de déconfinement, plus de 200 crèches ont rouvert à Paris assurant l'accueil de 2001 enfants, soit 12 % des enfants habituellement présents.

Ce taux est légèrement plus élevé dans le 8^e (19) et 6^e (18) arrondissement.

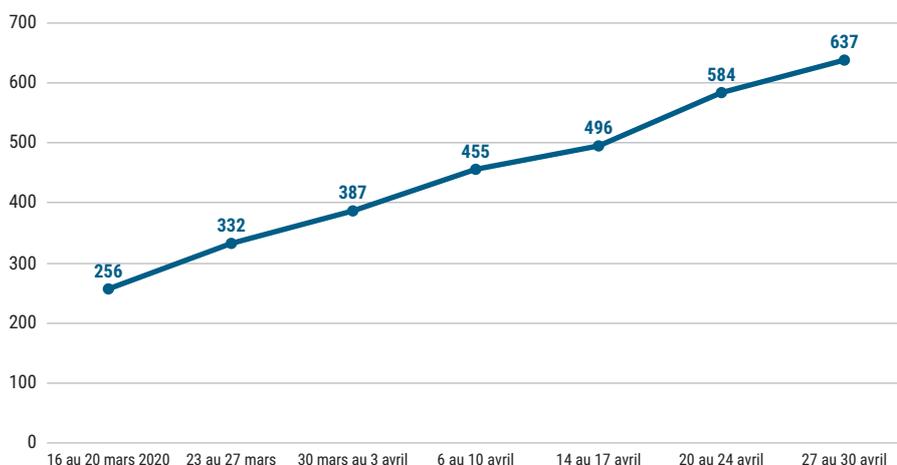
Comme pour les premières semaines de l'ouverture des crèches relais-Covid, près d'un enfant inscrit sur trois n'est pas venu, entraînant un surencombrement des agents (2000 agents pour 2001 enfants). La majorité des enfants accueillis sont issus de familles de professionnels engagés dans la crise ou de familles en situation de fragilité sociale ou éducative.



12 %

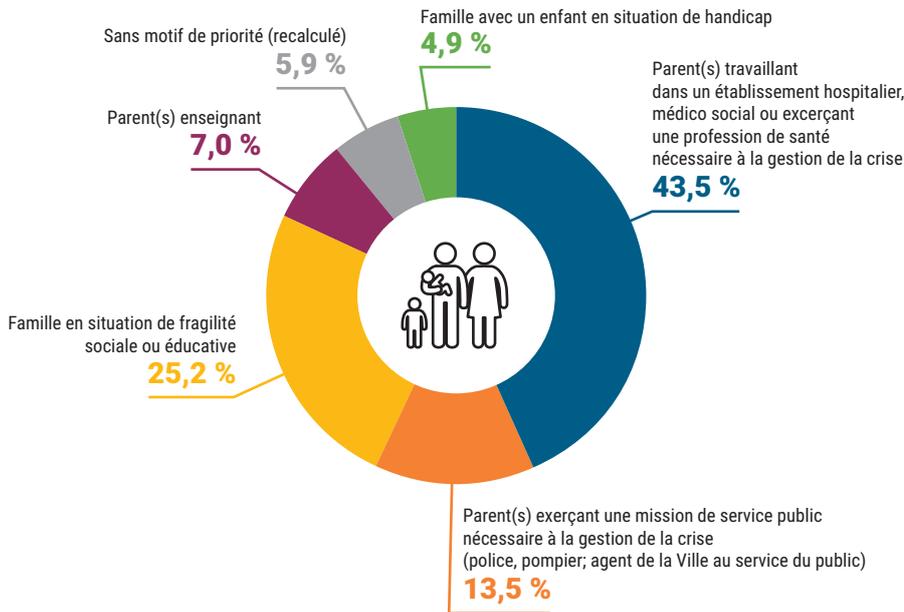
des enfants habituellement accueillis dans les crèches municipales (semaine du 11 mai 2020)

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES CRÈCHES « RELAIS COVID » DU 16 MARS AU 30 AVRIL 2020



Champ : Présences par semaine dans les Crèches « relais COVID » (25)
Source : DFPE Ville de Paris, juillet 2020, traitements Apur

PROFIL DES FAMILLES DES ENFANTS ACCUEILLIS LE 12 MAI 2020



Champ : Familles des enfants accueillis le 12 mai dans les EAPE en régie
Source : DFPE

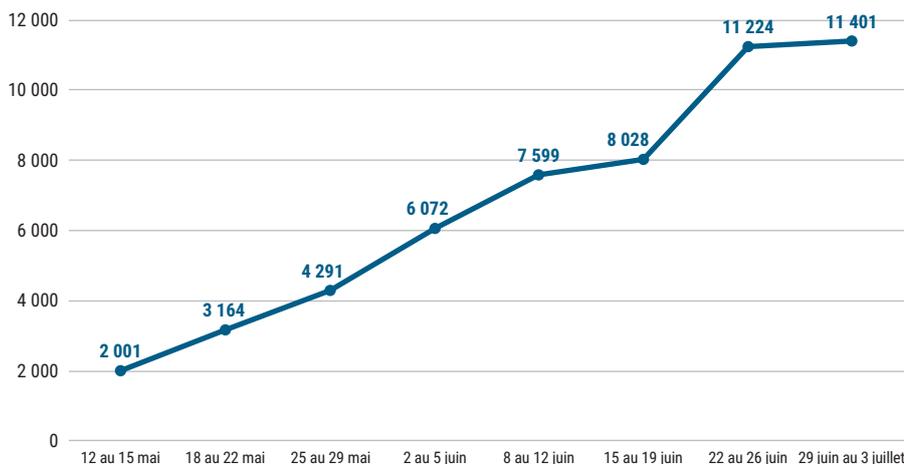
Par ailleurs, 26 crèches municipales en gestion externalisée sur les 55 existantes (soit 47 %) ont accueilli 389 enfants la semaine du 11 mai.

Les Établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE) en gestion privée et associative, ont quant à eux, accueilli 1 295 enfants pour la semaine du déconfinement.

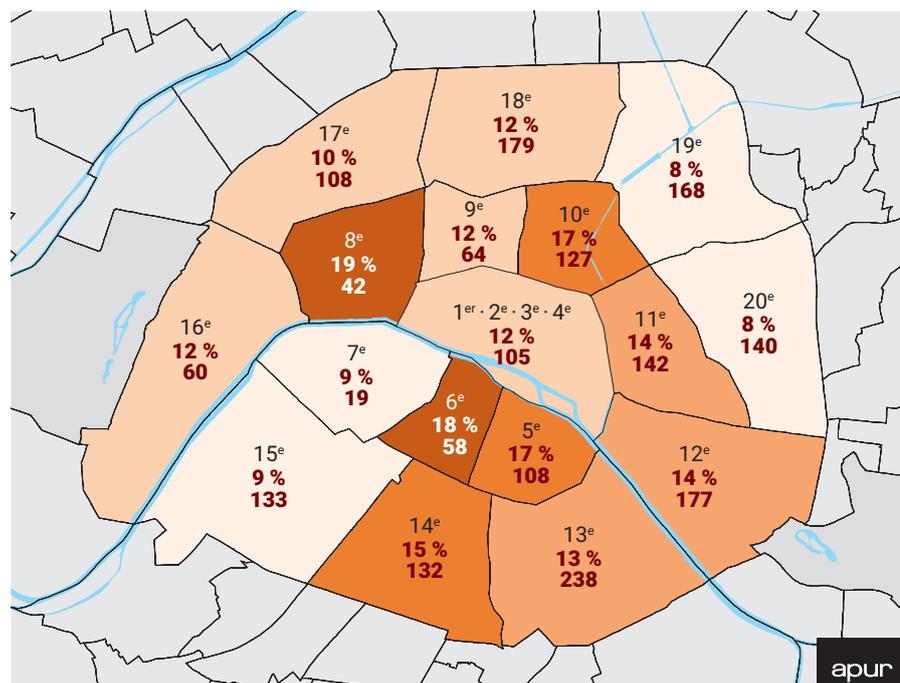
Lors du passage en zone « verte » de l'Île-de-France et avec la reprise de l'activité professionnelle, le nombre d'enfants accueillis augmente sensiblement. **Le 22 juin, les mesures sanitaires limitant l'accueil à 10 enfants par groupe selon l'espace disponible sont levées.** Le nombre moyen d'enfants accueillis par semaine augmente de 40 % entre la semaine du 15 juin (8 028 enfants, soit 48 % du nombre habituel) et celle du 22 juin (11 224 enfants, soit 67 % du nombre habituel).

Avec la possibilité d'un accueil en temps partiel, la plupart des établissements ont pu accueillir les enfants dont les parents le souhaitaient. **Pour la dernière semaine avant les vacances scolaires, le 30 juin, les crèches municipales ont accueilli 11 400 enfants à Paris, soit 68 % du nombre d'enfants habituellement accueillis, avec des disparités selon les arrondissements.**

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS DU 12 MAI AU 3 JUILLET 2020



Champ : Présences en moyenne par semaine dans les EAPE en régie (319)
Source : DFPE Ville de Paris, juillet 2020, traitements Apur



TAUX D'ACCUEIL DANS LES CRÈCHES MUNICIPALES OUVERTES APRÈS LE 11 MAI 2020

SEMAINE DU 12 AU 15 MAI

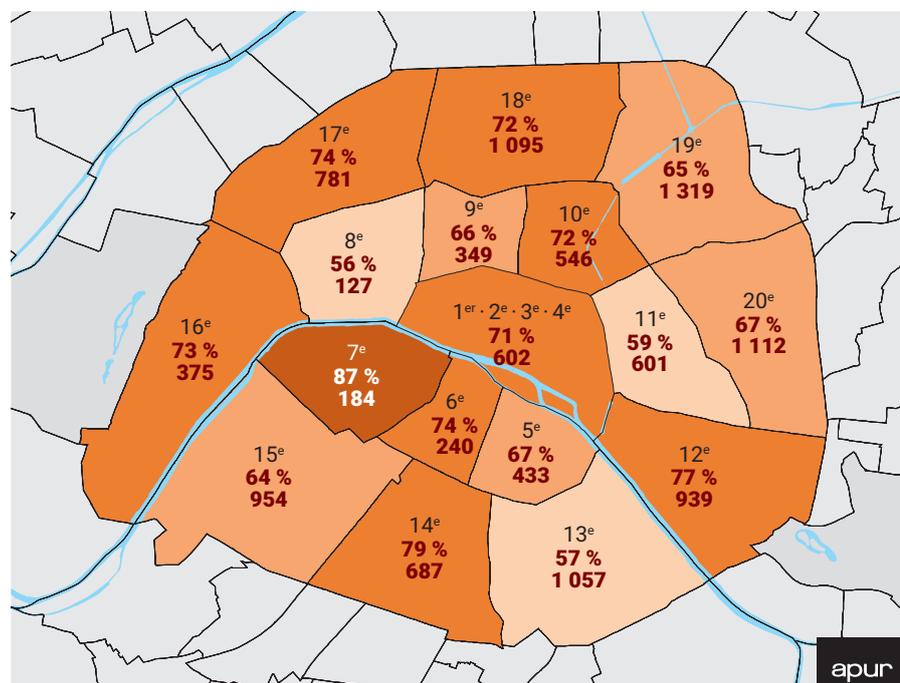
Nombre d'enfants accueillis dans les crèches ouvertes après le 11 mai, par rapport au total d'enfants accueillis habituellement

- Plus de 17,5 %
- De 15 à 17,5 %
- De 12,5 à 15 %
- De 10 à 12,5 %
- Moins de 10 %

8 % Part des enfants accueillis dans une crèche en régie par rapport au nombre d'enfants habituellement accueillis

140 Nombre d'enfants accueillis habituellement dans les crèches en régie

Champ : EAPE en régie (319).
Source : Ville de Paris, DFPE - 2020



TAUX D'ACCUEIL DANS LES CRÈCHES MUNICIPALES OUVERTES APRÈS LE 11 MAI 2020

SEMAINE DU 29 JUIN AU 3 JUILLET

Nombre d'enfants accueillis dans les crèches ouvertes après le 11 mai, par rapport au total d'enfants accueillis habituellement

- Plus de 80 %
- De 70 à 80 %
- De 60 à 70 %
- Moins de 60 %

8 % Part des enfants accueillis dans une crèche en régie par rapport au nombre d'enfants habituellement accueillis

140 Nombre d'enfants accueillis habituellement dans les crèches en régie

Champ : EAPE en régie (319).
Source : Ville de Paris, DFPE - 2020

Équipements scolaires

ÉCOLES ET COLLÈGES D'ACCUEIL DES PERSONNELS INDISPENSABLES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE PENDANT LE CONFINEMENT (28 AVRIL 2020)

Type d'établissement public ouvert le 28 avril 2020

- École maternelle
- École élémentaire
- École ouverte le week-end
- ▲ Collège

Autre établissement public

- École
- ▲ Collège

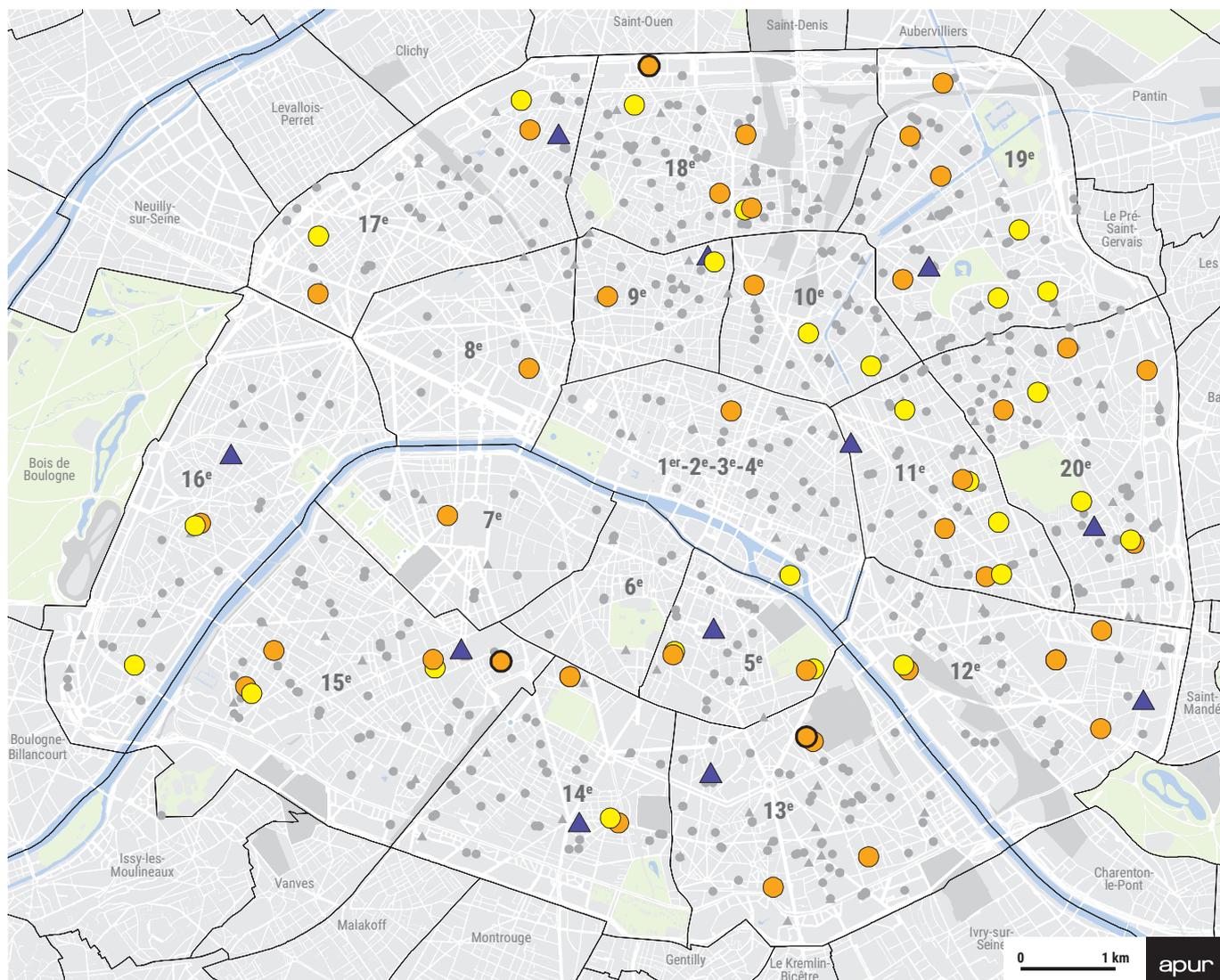
Source : Rectorat de Paris, service statistique et académique - 2020

Les écoles et collèges ouverts pendant le confinement

Comme pour les établissements d'accueil de la petite enfance, le rectorat et la Ville de Paris ont mis en place un service d'accueil pour les enfants du « personnel indispensable » impliqué dans la gestion de la crise sanitaire. Dès le 16 mars, jour de la fermeture des équipements scolaires, les accueils d'enfants de professionnels ont été organisés dans les écoles et collèges publics. **Si les horaires d'ouverture des équipements scolaires n'ont pas changé, les modalités d'accueil ont été adaptées à la situation sanitaire avec des groupes inférieurs à dix élèves et un**

minimum de 4 m² d'espace réservé par enfant.

Pour chaque établissement accueillant 30 enfants (plafond maximum), une configuration type a été mise en place composée de 1 directeur d'école, 3 enseignants, 1 gardien, 2 agents de service (ATE/ASEM), 1 responsable éducatif ville (REV), 4 animateurs (1 animateur pour 8 enfants) en privilégiant les personnes volontaires, habitant à proximité ou disposant d'un moyen de transport propre. Les Caisses des écoles, à l'arrêt pendant le confinement, ont mis à disposition des armoires froides pour stocker les repas fournis par l'opérateur de restauration collective SOGERES.



Pendant la durée du confinement, le nombre d'établissements d'accueil a été variable et ajusté au nombre d'enfants accueillis selon les semaines. **Le 28 avril, 67 écoles publiques (soit 10 %) et 11 collèges publics (10 %) sont restés ouverts pour accueillir les enfants du premier et second degré.**

Par ailleurs, **3 écoles situées à proximité des hôpitaux en première ligne dans la crise dans le 13^e, 15^e et 18^e (Pitié Salpêtrière, Necker et Bichat) ont participé au service de garde pour le week-end**, pendant la période de confinement, pouvant accueillir 25 enfants par établissement.

Le nombre d'enfants du premier degré accueillis dans les écoles publiques a augmenté continuellement, passant de près de 500 élèves le 19 mars à 1 400 le 30 avril, soit 1 % des enfants accueillis habituellement. Très peu de collégiens ont fréquenté les établissements ouverts pendant le confinement, le 29 avril, 65 élèves étaient accueillis, soit 0,1 % des effectifs habituels.

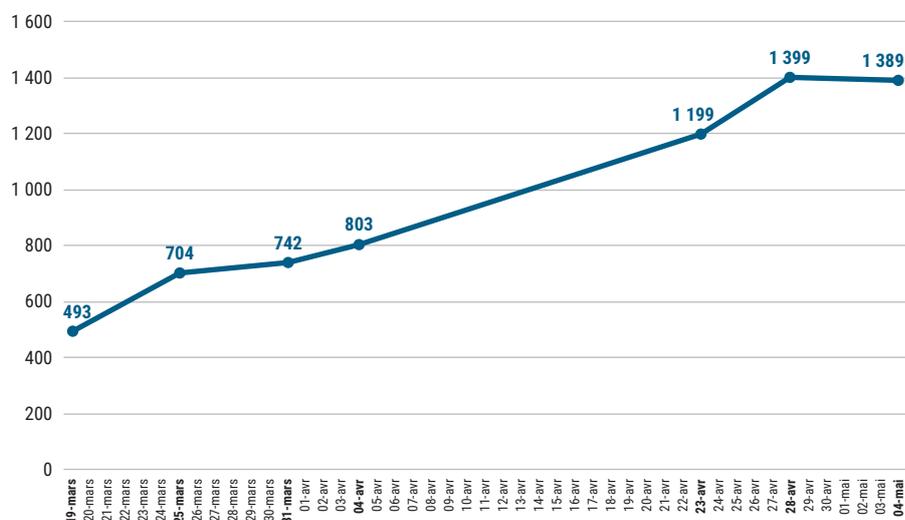
Pour les établissements scolaires privés, le 25 mars, près de 120 enfants de professionnels ont été accueillis dans 35 établissements, selon la direction diocésaine de l'Enseignement catholique de Paris.

Le vendredi 4 avril, près de 650 élèves s'étaient inscrits dans le dispositif d'accueil pendant les vacances scolaires, composé de 54 lieux d'accueil, ouverts gratuitement aux enfants des personnels hospitaliers, pompiers, policiers gendarmes et commerçants alimentaires.

Enseignement à distance et accompagnement des élèves

Pendant le confinement, la plupart des élèves du premier et second degré ont suivi un enseignement à distance. La plateforme d'auto-apprentissage du CNED *Ma classe à la maison*, a mis en ligne gratuitement des séances de travail de quatre semaines à destination des enfants de la petite section de maternelle

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU 19 MARS AU 4 MAI 2020



Champ : Présences quotidienne dans les écoles publiques du 1^{er} degré à Paris
Source : Ville de Paris, DASCO, traitements Apur

jusqu'à la 3^e au collège, du 16 mars au 4 juillet. De plus, l'espace numérique de travail (ENT) *Paris Classe Numérique*, utilisé par plus de 90 % des collèges municipaux, a permis aux élèves de communiquer avec leurs professeurs et de déposer des supports. La fréquentation de *Paris Classe Numérique* a doublé au début de la crise avec 4 millions de visites en mars contre 1,87 million en janvier dernier. Un outil de classe virtuelle et de webconférence a été ajouté à l'ENT le 4 avril. Enfin, pour assurer la continuité pédagogique et réduire la fracture numérique, la Ville de Paris a constitué avec l'Académie une liste d'établissements et de familles ayant besoin de tablettes pour organiser un système de prêt et de livraison¹.

Un retour progressif, différencié et assujéti à des contraintes spatiales

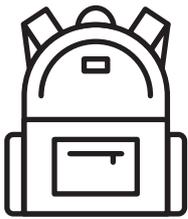
En coordination avec l'Éducation Nationale, la réouverture des écoles maternelles et élémentaires s'est déroulée progressivement. **Le 15 mai, 16 500 enfants dont 12 050 prioritaires (soit 13 % des effectifs) ont été accueillis dans 599 écoles publiques (soit un taux d'ouverture des écoles publiques de 92 %).**

1 – https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_2003501/coronavirus-guide-de-continuite-pedagogique-a-destination-des-equipes-de-direction-et-des-equipes-pedagogiques

Concernant la restauration, 17 Caisses des écoles sur 20 ont fourni un repas aux élèves, avec la possibilité de faire manger les enfants dans les espaces communs (préaux, réfectoires). En raison de ces restrictions d'espaces, les niveaux à enjeu (CP, CM2) ont été priorisés, de même que les élèves dont les parents exercent une profession indispensable à la lutte contre la Covid-19. Début juin, le taux de fréquentation des écoles publiques à Paris est à la hausse avec environ 33 % du nombre d'enfants habituel et de 24 % pour les collèges publics, rouverts par la majorité dès le 2 juin. Des aménagements spécifiques ont éga-

lement été déployés, pour aider à respecter la distanciation physique, aussi bien à l'intérieur de l'équipement qu'à ses abords. Plus de 7 000 agents de la Ville de Paris ont été mobilisés dont 2 000 agents d'entretien et 3 476 animateurs.

À partir du 22 juin, l'accueil des élèves est devenu obligatoire pour l'ensemble des écoles et collèges à Paris. Les dispositifs de distanciation physique ont été largement assouplis dans les écoles maternelles et sont devenus facultatifs dans les écoles élémentaires et les collèges, en fonction de l'espace disponible dans les locaux.



13 %

des enfants
habituellement accueillis
dans les écoles publiques
(le 15 mai 2020)



Marquages au sol devant l'école élémentaire Poulletier, 4^e le 13 mai 2020

© Joséphine Brueder – Ville de Paris



Sortie de l'école élémentaire Jomard, 19^e le 15 mai 2020

© Joséphine Brueder – Ville de Paris

Bibliothèques et médiathèques

Au même titre que les salles de spectacles et d'expositions et musées, les bibliothèques et médiathèques sont concernées par l'interdiction de recevoir du public de l'arrêté national du 14 mars 2020². Ainsi les 285 bibliothèques et médiathèques (municipales et affiliées à des instituts culturels ou universités) ferment à partir du mois de mars.

Le recours aux outils numériques

Afin de maintenir leurs missions de services publics malgré la fermeture des espaces physiques d'accueil, les bibliothèques et médiathèques ont dû repenser leurs offres en développant de nouveaux outils numériques et d'autres déjà existants. **Du 2 avril au 30 juin 2020, un dispositif d'inscription en ligne pour accéder gratuitement aux ressources numériques du réseau des bibliothèques de la ville de Paris a été mis en ligne et a permis à 11 086 personnes de s'inscrire via un formulaire.** Dans le même temps, près de 75 000 prolongations automatiques ont été accordées aux anciens usagers afin de bénéficier de l'accès numérique dématérialisé.

Pour les Parisiens inscrits dans le réseau des bibliothèques municipales, le nombre maximum d'emprunt mensuel a exceptionnellement été augmenté à six livres. **Au total, 19 122 personnes ont sollicité la bibliothèque numérique avec 127 % d'usagers quotidiens supplémentaires.** Ces dispositions exceptionnelles ont fait l'objet d'une forte demande puisque 92 600 livres et livres audio numériques ont été empruntés sur la période soit une augmentation de 165 % par rapport à l'année 2019. Les bibliothèques ont également proposé des recommandations culturelles et du contenu divertissant (lectures de contes, conseils de lecture, enregistrements de musique). Par ailleurs, la plateforme d'autoformation *toutapprendre.com* disponible sur l'espace numérique des bibliothèques de la Ville de Paris a comptabilisé plus de 206 799

connexions aux cours parascolaires et tutoriels, ce qui représente une année et demie d'exploitation.

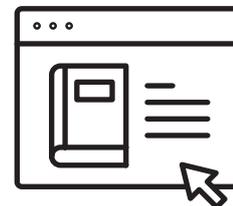
Afin d'assurer l'accompagnement des élèves de l'enseignement supérieur, les bibliothèques universitaires se sont aussi mobilisées en proposant des ressources électroniques en libre accès³.

L'usage du dispositif « Click & collect » pour accompagner le déconfinement

En raison du déconfinement progressif de l'Île-de-France, la réouverture des bibliothèques et médiathèques parisiennes a été progressive. Du 2 au 24 juin, il n'a pas été possible de parcourir librement les étagères et espaces de lecture, les bibliothèques ont dû réaménager leurs offres et leurs espaces.

Parmi les nouvelles réorganisations plusieurs établissements parisiens ont mis en place le dispositif « Click & collect ». Depuis leur domicile, les usagers ont la possibilité de choisir un ou plusieurs documents parmi le catalogue numérique de la bibliothèque puis prennent un rendez-vous en ligne ou par téléphone pour emprunter ou restituer des ouvrages (selon l'établissement, le retour reste possible sans rendez-vous). Pour les bibliothèques patrimoniales et spécialisées où l'emprunt n'est pas possible, le dispositif s'est traduit par un accueil personnalisé sur rendez-vous. Grâce à ce dispositif, les bibliothécaires peuvent contrôler l'affluence de l'établissement et veiller au respect des gestes barrières. Des parcours de circulation ont été tracés afin d'éviter tout contact lors de l'accueil des usagers. Pour accompagner ces mesures, la capacité maximale d'emprunt des bibliothèques de la Ville de Paris a doublé et la date d'échéance a été prolongée jusqu'à septembre.

À partir du 2 juin, 17 bibliothèques et médiathèques municipales de prêt et 6 bibliothèques et médiathèques municipales spécialisées du réseau de la Ville de Paris ont proposé le « Click & collect ».



19 100

personnes ont sollicité
la bibliothèque
numérique

² - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041722917/>

³ - Liste des initiatives des acteurs du supérieurs (BU) à l'échelle nationale : <https://services.dgesip.fr/119/T17/>

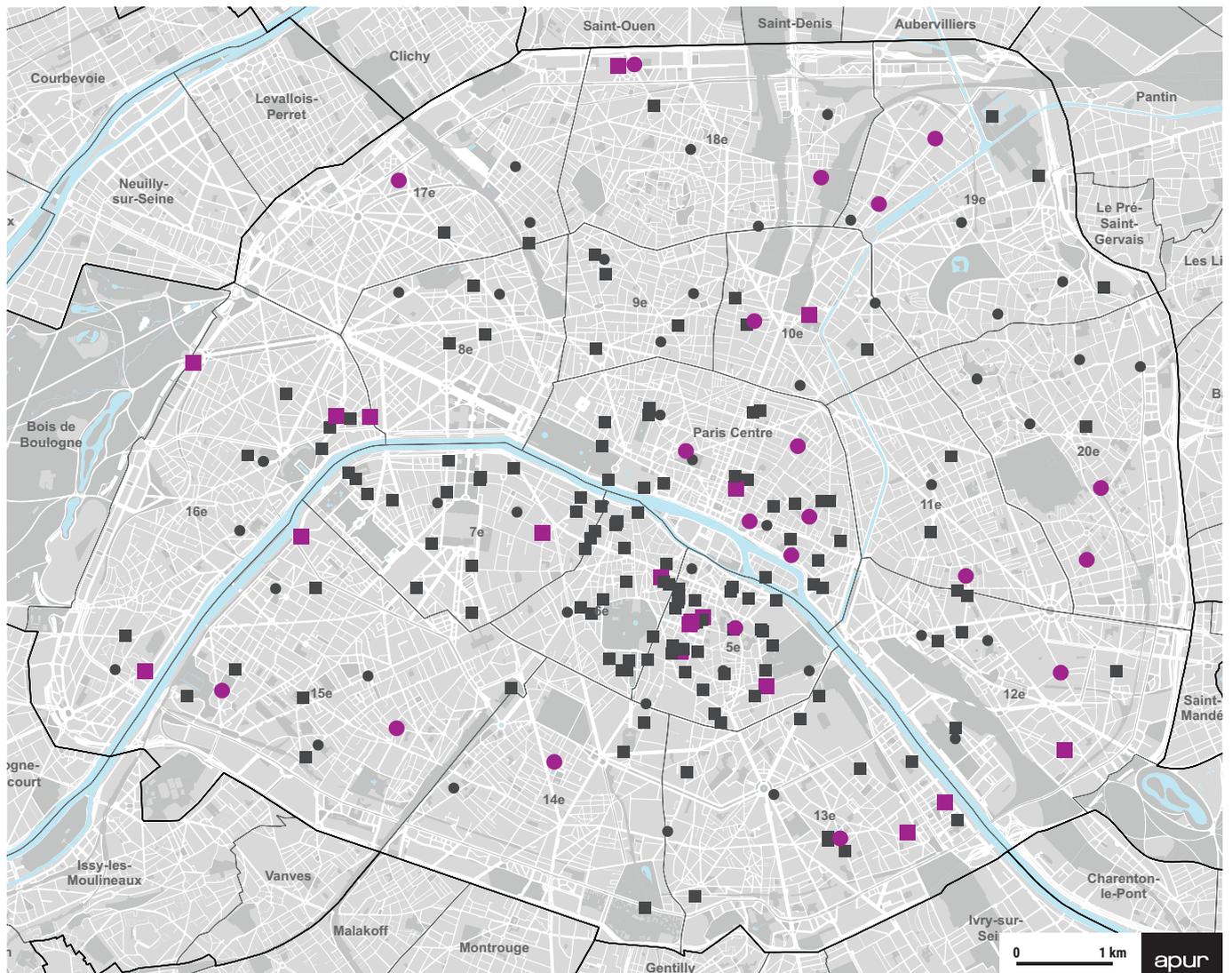
**BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES
AYANT PROPOSÉ LE DISPOSITIF
« CLICK & COLLECT »
À PARTIR DU 2 JUIN 2020**

- Réseau « Bibliothèques de la Ville de Paris »
- Autres, bibliothèques spécialisées, universitaires et de recherche...
- Dispositif « click & collect »
- Grands équipements

Source : Ville de Paris 2020

Ce dispositif s'est aussi décliné dans plusieurs bibliothèques universitaires (IUT de Paris Descartes, Paris Diderot ou Paris Dauphine). **Au total 42 bibliothèques et médiathèques ont réadapté leur offre en mettant en place le « Click & collect », soit 15 % des établissements à Paris** en deux phases. Le dispositif « Click & collect » a été présent dans la quasi-totalité des arrondissements parisiens (15 arrondissements parmi les 17). Les bibliothèques et médiathèques l'ayant proposé se trouvent majoritairement dans Paris Centre, dans le 5^e arrondissement et le 16^e arrondissement. Seuls les 8^e et 9^e arrondissements ne comptaient pas d'établissement proposant le dispositif.

Parmi les établissements ayant proposé le « Click & collect », 55 % faisaient partie du réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. **Le « Click & collect » a été très sollicité par les usagers avec 95 411 réservations de documents dans les 17 établissements municipaux.** Ce dispositif a pris fin le 24 juin pour tous les établissements du réseau de la Ville de Paris. Toutefois certaines bibliothèques universitaires et structures dépendantes de centres culturels ont fait le choix de pérenniser le dispositif, comme la Bibliothèque Universitaire de l'IUT Paris Descartes qui a annoncé la reprise de l'opération « Ma BU en Drive » à partir du 31 août 2020.





Documents réservés par le « Click & collect » en attente d'emprunt

© Guillaume Ruffat, médiathèque Violette Leduc - Ville de Paris

Plusieurs bibliothèques modulaires, mobilisées pour lutter contre la Covid-19

À Paris, l'espace physique et le personnel de bibliothèques municipales ont été mobilisés dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. **Dès le 17 mars, les bibliothèques de la Ville de Paris ont utilisé l'espace de la médiathèque Marguerite Duras (20^e) pour déployer le « Corolab »**, espace de production réunissant le matériel et la main-d'œuvre dédié à la lutte contre l'épidémie⁴.

Depuis plusieurs années, des machines à commande numérique (imprimante 3-D, découpe vinyle) sont utilisées dans certaines bibliothèques. Des laboratoires de fabrication numériques (Fablab) mobiles avaient été installés dans plusieurs mé-

diathèques parisiennes (Marguerite Duras, La Canopée). Pendant l'épidémie, les machines à coudre des bibliothèques Robert Sabatier (18^e), Assia Djebar (20^e) et les imprimantes 3-D de la bibliothèque Robert Sabatier (18^e), de la médiathèque de la Canopée (1^{er}) et celles présentes à la médiathèque Marguerite Duras ont été rassemblées pour confectionner 150 tenues hospitalières et 1 000 visières pour les soignants ainsi que des centaines de masques, éléments de signalétiques et de protection nécessaires à la réouverture des bibliothèques. 36 bibliothécaires volontaires ont participé à la confection du matériel et ont également effectué des livraisons à vélos de revues périodiques et magazines à destination des salles de repos et couloirs d'hôpitaux à la suite d'une demande de l'APHP.

⁴ - Vidéo de la visite du « Corolab » éphémère : https://fr-fr.facebook.com/paris/videos/666217740836383/?_tn_=-H-R

Après le déconfinement, le retour de l'accueil du public

Les bibliothèques municipales parisiennes ont rouvert leurs espaces d'accueil à partir du 25 juin. Les usagers ont eu la possibilité de se rendre à l'intérieur des espaces d'accueil en respectant les règles sanitaires avec l'obligation du port du masque, la désinfection obligatoire des mains au gel hydroalcoolique et des restrictions sur l'accès aux postes informatiques et la lecture sur place. Afin de veiller au respect de la distance physique, un parcours de circulation et un marquage au sol extérieur ont été tracés.

Les bibliothèques de recherche ont rouvert plus tardivement, courant juillet (le 6 juillet pour la Bibliothèque Publique d'Information et pour les salles de lecture de la Bibliothèque Nationale de France) avec port du masque obligatoire et réservation obligatoire. Toutefois, les espaces d'accueil des bibliothèques universitaires ne rouvriront pas avant septembre.



Marquage extérieur de distanciation physique

© Médiathèque Violette Leduc – Ville de Paris

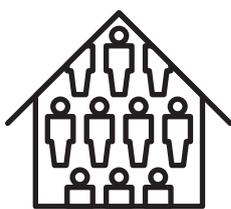


© Apur - Michael Silva-Gori



7. LOGEMENT

7. | Logement



23 %

des ménages en situation de suroccupation dans leur logement

La fermeture de nombreux équipements (salles de sport, gymnases), commerces (bars, restaurants), l'encouragement au télétravail et à l'enseignement à distance ont eu pour effet de déplacer un certain nombre d'activités dans la sphère domestique. Ainsi, l'épisode de la crise sanitaire a fait du logement le cadre de vie principal des occupants.

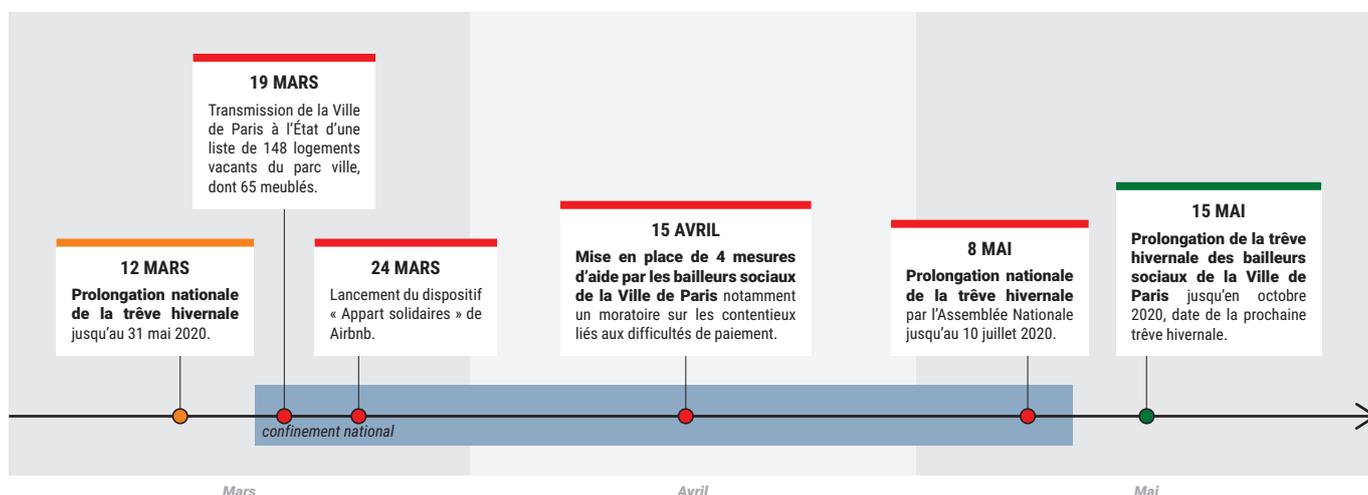
Un confinement inégalement vécu par les Parisiens : suroccupation plus fréquente, des espaces privés limités

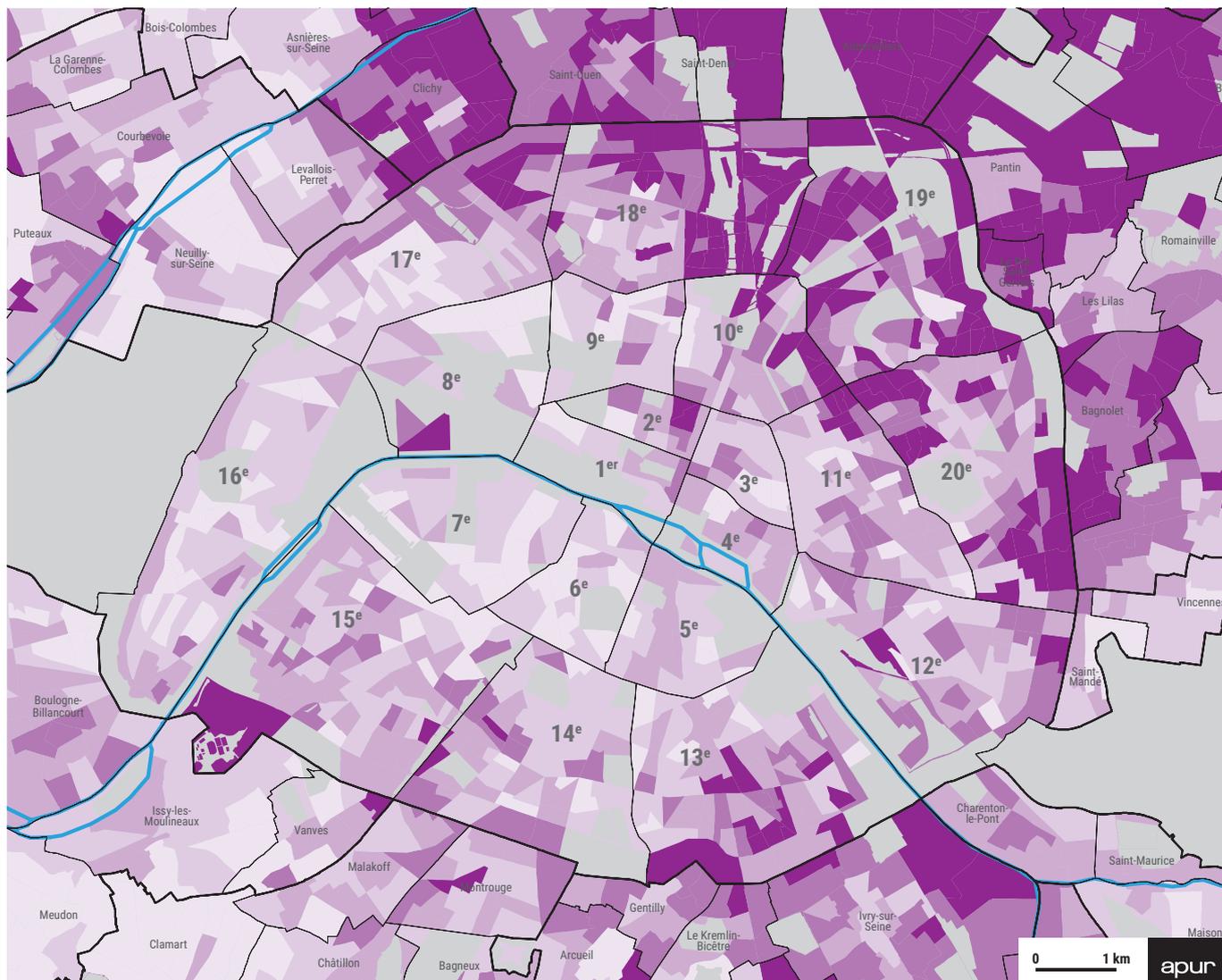
Du 17 mars au 11 mai, les 7 millions d'habitants du Grand Paris ont été confinés dans leur logement. Pendant ces 55 jours, la taille et le confort des logements sont apparus comme un enjeu social et humain majeur. Selon une note récente de l'Apur, **1,8 million de personnes vivent dans un logement suroccupé** (trop petit par rapport à la taille de leur ménage) dans la Métropole du Grand Paris en 2016¹. **À Paris**

ce sont près de 500 000 personnes qui sont dans cette situation (22,5 % des ménages de deux personnes ou plus).

Les situations de suroccupation sont plus fréquentes dans les quartiers populaires périphériques du nord-est de la capitale, des Épinettes dans le 17^e à la place de la Réunion au sud du 20^e et dans la moitié sud du 13^e arrondissement. Cela s'explique par une plus forte présence de familles en couple et de ménages modestes.

La période ayant précédé l'entrée en vigueur des mesures de confinement a été marquée par de nombreuses mobilités résidentielles pouvant former des situations de suroccupation temporaire, ou une amélioration temporaire du cadre d'habitation : des familles se sont recomposées, certains jeunes adultes étudiants ont rejoint leurs parents et des retraités plutôt aisés ont rejoint leur résidence secondaire en province.





LA SUROCCUPATION DES LOGEMENTS À PARIS

Taux de suroccupation* des ménages

	Plus de 30 %
	De 25 à 30 %
	De 20 à 25 %
	De 15 à 20 %
	Moins de 15 %

* Les logements occupés par 2 personnes ou plus sont ici considérés comme suroccupés quand le nombre de pièces est inférieur au nombre d'occupants.

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) 2016

Selon l'enquête Famille Logements de 2011, près d'un quart des adultes (vivant dans un ménage) soit 415 000 Parisiens partagent leurs temps entre deux résidences². Parmi ces personnes, 29 % sont âgées de 18 à 29 ans et 27 % ont entre 60 ans ou plus.

À Paris le confinement a pu être vécu plus difficilement qu'ailleurs en raison de la spécificité de la structure du parc : prédominance de l'habitat collectif, peu de logements avec balcon, une terrasse ou loggia et un parc de petits logements d'où une surface moyenne par personne plus faible qu'en France. **Chaque personne bénéficie en moyenne d'environ 31 m² à Paris, soit 9 m² de moins qu'en France.** Selon l'Enquête Nationale Logement (ENL)³, un tiers

des résidences principales à Paris possède un balcon, une terrasse ou une loggia contre près de la moitié en Île-de-France (où 28 % des logements sont des logements individuels bénéficiant d'un espace extérieur).

1 – 1,8 million d'habitants du Grand Paris à l'étroit dans leur logement, Atelier parisien d'urbanisme, avril 2020. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/1-8-million-habitants-grand-paris-etroit-logement>

2 – La double résidence concerne surtout des jeunes et des retraités parisiens, Atelier parisien d'urbanisme, février 2015. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/double-residence-concerne-surtout-jeunes-retraites-parisiens>

3 – https://www.apur.org/sites/default/files/documents/conditions_logement_ile_de_france_2017.pdf

La présence de cours intérieure était un autre « espace de respiration » pour les Parisiens. **Près de 30 % des parcelles privées disposent d'une cour intérieure de plus de 100 m²** : dans 20 % des cas cette cour est minérale et dans 10 % elle est végétalisée. En proportion, les immeubles disposant de cours sont moins nombreux dans les arrondissements centraux (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e : 14 %) et dans le 18^e (20 %). Inversement, plus de 40 % des parcelles d'habitat privé ont une cour dans les 16^e, 13^e et 19^e arrondissements.

Les ménages du parc privé plus fortement touchés par la crise

Avec la crise sanitaire, les ménages les plus précaires ont été confrontés à des restrictions budgétaires et ont pu rencontrer, en conséquence, des difficultés de paiement de loyers. **L'activité de l'Agence Départementale pour l'Information sur le logement (ADIL) de Paris sur le sujet des loyers impayés a été marquée, aux mois d'avril, mai et juin 2020, par un nombre de sollicitations bien au-dessus de la moyenne habituelle.** À titre d'exemple, 173 personnes ont sollicité l'ADIL de Paris au sujet d'impayés en avril 2020 contre 71 l'an passé à cette période, soit 102 sollicitations supplémentaires. Les locataires du parc privé ont été plus touchés par les situations d'impayés puisqu'ils constituaient 77 % des sollicitations en avril 2020 contre 58 % l'an passé. À l'inverse, le nombre de sollicitations des locataires du parc social HLM a fortement diminué passant de 34 % en avril 2019 à seulement 13 % en avril 2020.



Boulevard de Ménilmontant durant le confinement, avril 2020 (11^e)

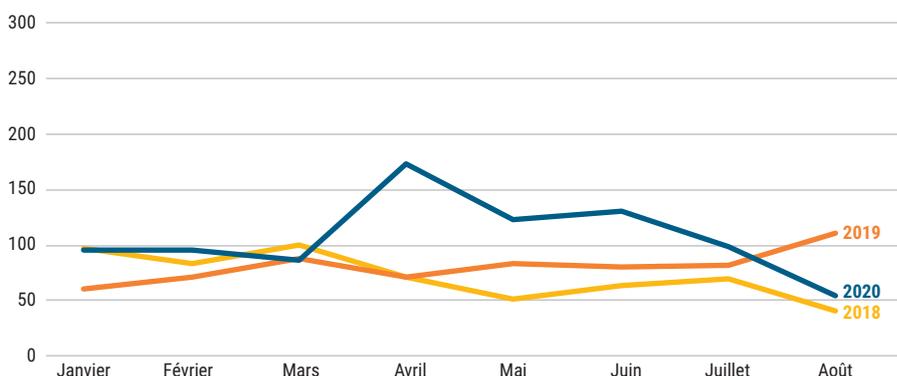


Rue Danielle Casanova pendant le confinement, avril 2020 (1^{er})



Cour d'immeuble rue Truffaut durant le confinement, avril 2020 (17^e)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS SUR LES IMPAYÉS DE LOYER À L'ADIL DE PARIS



Champ : consultations sur le thème des impayés de loyer (2018, 2019, 2020)
Source : ADIL de Paris, traitements Apur

Des mesures de soutien aux locataires des logements sociaux

Le 15 mai 2020, près de 7 500 ménages du parc social à Paris ont été en situation d'impayé depuis le début du confinement⁴. Pour soutenir ces locataires en difficultés, **les trois principaux bailleurs sociaux de la Ville de Paris (Elogie-Siemp, Paris Habitat et RIVP) ont annoncé la prolongation de la trêve hivernale à Paris jusqu'à octobre prochain**. Ainsi, les 550 000 habitants du parc social ne seront pas menacés d'une expulsion en cas d'impayé de loyer pour l'année 2020. De plus, **quatre mesures d'aide ont été mises en place, mi-avril, par les bailleurs sociaux de la Ville de Paris** : un moratoire sur les contentieux liés à des difficultés de paiement a été posé, les loyers impayés ont pu être échelonnés progressivement, le montant du supplément de loyer de solidarité (SLS) a été adapté aux évolutions de revenu des

ménages. Enfin, 56 000 ménages de Paris-Habitat ont pu bénéficier d'un remboursement de charges pour un montant total de 10 millions d'euros et d'un report au mois de juillet de la régularisation des charges. Un partenariat entre la Protection Civile et Paris Habitat a également été mis en place le 23 mars afin d'assurer une veille auprès des résidents vulnérables. Le 17 avril, 400 bénévoles ont joint par téléphone près de 40 000 résidents. Parmi eux, 900 ont pu être pris en charge pour des problèmes de santé et 850 ont bénéficié de livraison de repas⁵.

Pendant la crise, de nombreux logements mis à disposition du corps médical

Pour protéger leur entourage et se rapprocher de leur lieu de travail, un certain nombre de soignants ont envisagé de quitter leur domicile. Le 24 mars 2020, à la demande de l'État, Airbnb a lancé la plateforme « **Appart'Solidaire** » proposant des logements gratuits pour les soignants, travailleurs sociaux et bénévoles des centres d'hébergement. **À Paris, 981 soignants ont été logés et 1 542 propriétaires ont mis leur logement à disposition** avec plus de 150 logements le 10^e, 11^e, et 18^e arrondissement⁷. Pour couvrir les frais de ménages, un dédommagement de 50 euros a été versé par la plateforme pour chaque réservation. Cette initiative a pris fin le 31 mai mais une plateforme similaire pourrait se pérenniser pour proposer des logements gratuitement à des personnes sinistrées en cas de crise ou dans le besoin. D'autres dispositifs similaires ont été mis en place pendant la crise : le site d'annonces **Particulier à Particulier (PAP)** a créé une section spéciale dédiée à l'hébergement de soignants avec 1 700 logements proposés à l'échelle nationale⁸ et des **citoyens se sont également mobilisés** à travers réseaux sociaux avec le groupe Facebook « Des logements pour nos soignants » qui a recensé 144 appartements disponibles à Paris⁹.

4 – <https://www.leparisien.fr/paris-75/covid-19-a-paris-nous-prolongeons-la-treuve-hivernale-dans-les-logements-sociaux-jusqu-en-octobre-15-05-2020-8317746.php>

5 – <https://www.parishabitat.fr/Pages/parteneriat-protection-civile-paris-habitat-2020-04-17.aspx>

6 – <https://www.lisboa.pt/en/covid-19-measures-and-information/city/housing-gebalis>

7 – Bilan du dispositif Appart'Solidaires, Airbnb France, août 2020.

8 – Communiqué de presse de PAP.fr, 9 avril 2020.

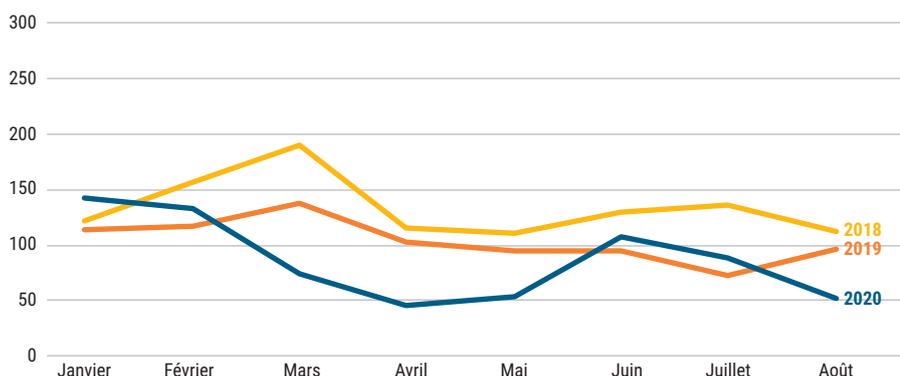
9 – <https://www.facebook.com/groups/1134241450250604/>

La Ville de Lisbonne vient en aide aux locataires du parc HLM

Au début du mois d'avril, la Ville de Lisbonne a suspendu temporairement le paiement des loyers du parc de logement social jusqu'à juin 2020. Les

70 000 locataires auront 18 mois pour rembourser les montants dus, sans pénalités ni intérêts⁶.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS SUR LA PROCÉDURE D'EXPULSION À L'ADIL DE PARIS



Champ : consultations sur le thème des expulsions (2018, 2019, 2020)
Source : ADIL de Paris, traitements Apur

Hébergement d'urgence et distributions alimentaires

L'adaptation des dispositifs d'hébergement d'urgence aux contraintes de la crise sanitaire

Face à la crise de la Covid-19, la prise en charge et l'hébergement des personnes démunies constituent à la fois une priorité et un défi. En effet, ne disposant pas d'un logement pour se confiner, les 3 500 sans-abri recensés lors de la dernière « Nuit de la solidarité » à Paris en février 2020 ont été particulièrement exposés au virus et sont parmi les personnes les plus vulnérables.

Le 21 mars 2020, une enveloppe de 50 millions d'euros dédiée à l'hébergement a été débloquée par le ministère du Logement qui a annoncé mettre à disposition de plus de 2 000 places d'hôtel à l'échelle nationale dès les premiers jours ayant suivi l'annonce du confinement. La Ville de Paris s'est aussi mobilisée pour apporter des réponses d'urgence. **Le 26 mars, 11 gymnases municipaux ont été reconvertis en lieux de mise à l'abri.** Les places d'hébergements d'urgence créées dans le cadre du

plan d'urgence hivernal (PUH) des gymnases Pyrénées (20^e) et Courcelles (17^e) ont été maintenues et un site a été dédié aux jeunes mineurs. Privilégié par les recommandations sanitaires, l'accueil individuel des personnes a été rendu possible grâce à la coordination entre l'État, les collectivités locales et l'ensemble des associations et acteurs privés. **Les 446 places de l'ancien hôtel CIS Paris Kellermann (13^e), les 170 places de l'hôtel Ibis Budget Porte Montmartre (18^e)** ont ainsi été réquisitionnées par le préfet de région, en lien avec l'association Coalia. Le dispositif de réservation de chambre d'hôtel du Samu Social de Paris a quant à lui permis de loger plus de 1 500 personnes pendant la crise.

Par ailleurs, une **quinzaine de logements** ont été mis à disposition par la Ville de Paris à destination des **femmes et enfants exposés aux violences conjugales et intrafamiliales**, pendant le confinement. Le 22 avril, 8 logements ont été occupés par 8 adultes et 16 enfants.



© Joséphine Brueder - Ville de Paris

Centre d'hébergement d'urgence dédié aux femmes et aux sans-abri, 17 rue de Prague (12^e)



Distribution par l'équipe Citizen care de kit d'hygiène pour les sans-abri au Carreau du Temple (3^e)

© Christian Garcès : président de Citizen care, Elodie Gallard : vice présidente de Citizen care, Emmanuelle Faivre : trésorière de Citizen care

Des mesures de soins et d'hygiène pour des populations particulièrement exposées

Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, la Ville de Paris, l'ARS et le préfet de région ont ouvert **deux centres spécialisés à Paris dotés d'une capacité d'accueil totale de 190 lits**. Le centre Ney (18^e) géré par France Horizon et la Croix Rouge Française est dédié aux hommes isolés et le second, le centre La Rochefoucauld (14^e) géré par l'association Aurore et les équipes de santé de la DASES est dédié aux familles et aux femmes isolées. Ces deux centres de desserrement ont vocation à accueillir les personnes sans-abri et les résidents des centres d'hébergements contaminés pendant 14 jours si leur état ne nécessite pas d'hospitalisation, afin de garantir un isolement et briser les chaînes de contaminations. En complément des centres de desserrement, cinq centres municipaux de santé

(CMS) ont été renforcés et trois centres médico-sociaux de la Ville (Belleville 20^e, Boursault 17^e et Ridder 14^e) ont été dédiés à l'accueil des cas potentiels de Covid-19.

Après l'annonce du confinement, un certain nombre d'espaces sanitaires et toilettes publiques gérés par des opérateurs privés ont été fermés. Toutefois dès le 24 mars, 140 toilettes publiques gérées par l'entreprise JCDecaux ont rouvert. De plus, 13 bains douches municipaux ont été mis à disposition des usagers pendant le confinement et un certain nombre de fontaines à eau potable ont été remises en service par la Ville et Eau de Paris. Outre la distribution de paniers repas et de tickets services, les personnes vulnérables ont également reçu des kits d'hygiène par la Ville de Paris et plusieurs associations, avec des produits essentiels à l'hygiène quotidienne.



Préparation de repas par des bénévoles pour des sdf, avril 2020

© Joséphine Brueder – Ville de Paris

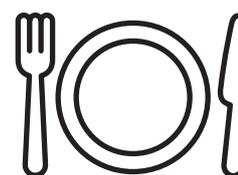
L'accueil d'un « nouveau public » fragilisé par le confinement

La distanciation physique et la mise en place du confinement ont aggravé la précarité des personnes vulnérables. D'après une enquête ethnographique réalisée par l'Observatoire du SamuSocial de Paris, les guichetiers et bénévoles ont constaté pendant la période de confinement, **une augmentation de la demande d'aide et la venue d'un nouveau public d'ordinaire tenu à l'écart de l'assistance** : retraités, personnes seules, micro-entrepreneurs, travailleurs intérimaires, familles, étudiants, personnes vivant de la « débrouille », tous affectés à des degrés divers par le confinement. Selon l'enquête du SamuSocial, ils pourraient représenter jusqu'à 30 % du public accueilli lors du confinement ¹¹.

La distribution de l'aide alimentaire réorganisée

L'entrée en vigueur des mesures obligatoires du confinement a bouleversé

le quotidien des personnes sans-abri. Confrontés à l'absence des passants dans les rues, la fermeture des commerces ainsi que la raréfaction des services, les personnes à la rue ont vécu une situation inédite mettant en danger leur survie. Outre cela, beaucoup de bénévoles d'associations âgés de plus de 70 ans et vulnérables face au virus, ont suivi les consignes de confinement, entraînant une baisse des effectifs de bénévoles pouvant aller jusqu'à 40 % dans certaines structures associatives, selon la Fédération des acteurs de la solidarité ¹². L'aide alimentaire a dû être réorganisée dans l'urgence pour assurer la continuité des distributions. **Le 26 mars, 40 % des sites de d'aide alimentaire à Paris ont assuré des mardaudes** (53 sites sur les 130 habituels). En coordination avec l'État, la Ville de Paris et l'association Aurore, trois centres d'aide alimentaire situés au Carreau du Temple (3^e), aux Grands Voisins (14^e) et au boulevard Barbès (18^e) ont en particulier permis de distribuer



17 000

repas distribués
quotidiennement aux
personnes vulnérables

¹¹ – Aux guichets de l'aide alimentaire : les « nouveaux publics » du confinement ? L.Guénée, E.Le Méner, O.Macchi, rapport de l'Observatoire du SamuSocial de Paris, juin 2020

¹² – <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/a-paris-les-sans-abri-luttent-contre-le-denuement-la-faim-et-la-peur-du-covid-19-20200419>

plus de 5000 sachets repas individuels quotidiennement. Les associations se sont également mobilisées. Le site des Grands Voisins a abrité le collectif Raliment, animé par Ernest, Yes We Camp, le Refugee Food Festival et Wanted Community dans l'objectif d'assurer la distribution de 1200 repas quotidiennement à Paris. Près de 1400 volontaires ont répondu à l'appel pour une mobilisation des parisiens lancé le 19 mars par « La Fabrique de la solidarité », espace de mobilisation citoyenne de la Ville de Paris porté par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) qui lutte contre l'exclusion des personnes vulnérables. Au total, les différents acteurs de la solidarité comme l'Armée du Salut, le diocèse de Paris, l'association Aurore,

les restaurants solidaires du CASVP, le Samu social et la protection civile ont assuré la **distribution de 17000 repas par jour à Paris.**

Informer les populations fragiles des services mis à disposition

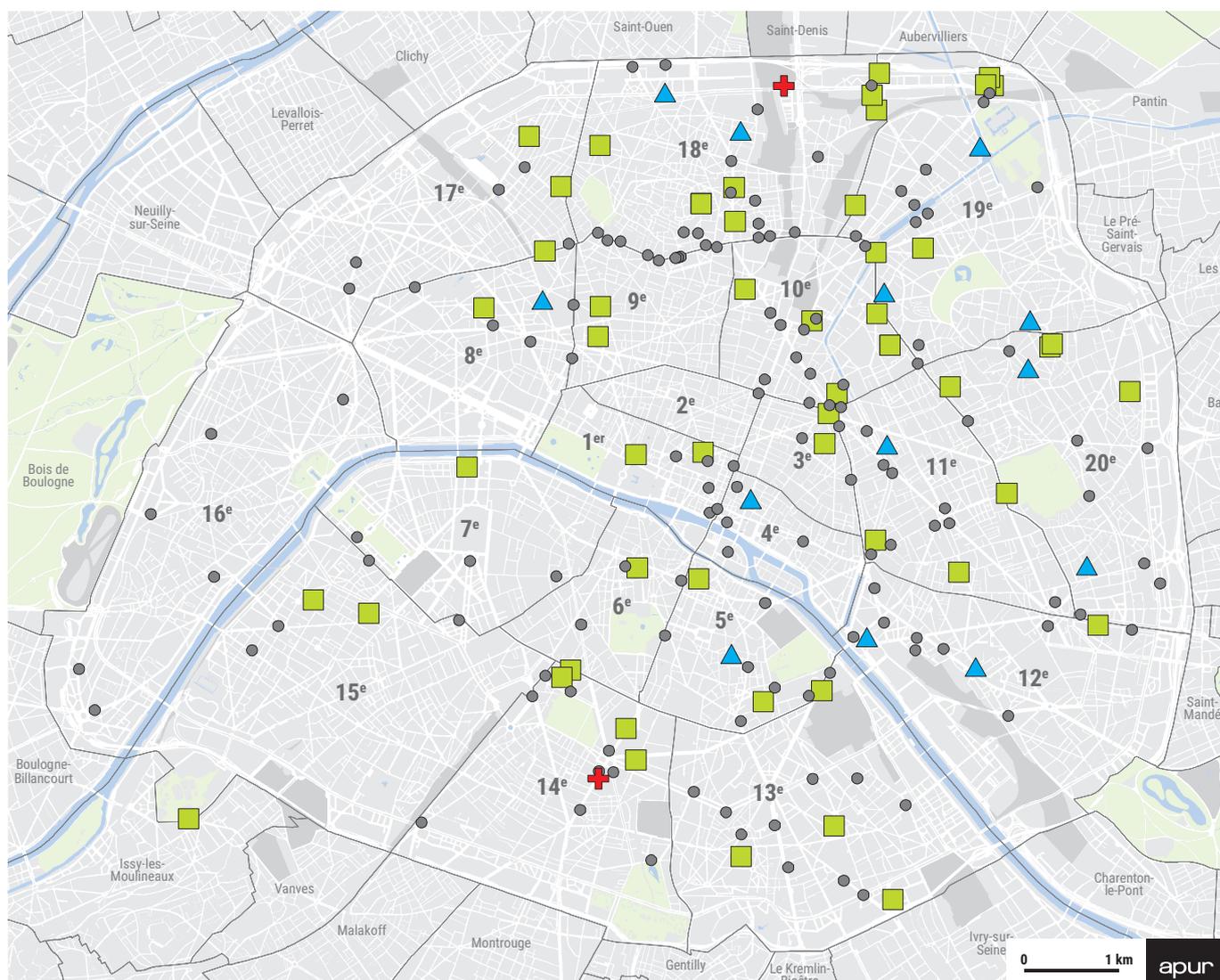
Afin de répertorier les points de distributions et les services disponibles durant la crise, plusieurs cartes ont été conçues par la Ville de Paris et mises en ligne sur le catalogue numérique des offres sociales parisiennes (PEPS) et sur *paris.fr*. Ces cartes ont aussi été imprimées en plus de 13000 exemplaires et laissées en libre accès sur les tables d'accueil des centres de distributions à destination du public accueilli.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES MISES EN ŒUVRE PENDANT LE CONFINEMENT

Type de dispositif mis en oeuvre

- ☒ Centre de desserrement Covid 19 (2)
- ☒ Bain-douche ouvert (13)
- ☒ Point de distribution alimentaire de rue (53)
- Sanisette ouverte (140)

Source : Ville de Paris - 2020







8. IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

8. Impact économique et social



487 600

actifs résidents
ont travaillé durant
le confinement

Les travailleurs « essentiels » pendant la crise sanitaire

Après l'entrée en vigueur de l'arrêté national du 14 mars 2020, la plupart des commerces, restaurants, et autres établissements « non essentiels à la vie de la Nation » se sont vus contraints de fermer. Toutefois, plusieurs secteurs ont dérogé à la règle. La santé, l'action sociale, le commerce, les banques, l'agriculture, les transports, la logistique, l'énergie et les télécommunications ont été identifiés comme prioritaires et ont maintenu leur activité pendant le confinement. Afin d'identifier les travailleurs « essentiels » lors de la crise, l'Apur a réalisé une sélection des activités « indispensables » sur la base des arrêtés successifs pris pendant la période. À Paris, **40 % des actifs résidents ont travaillé durant le confinement soit 487 600 travailleurs**. La part des travailleurs essentiels résident est plus faible à Paris qu'en Île-de-France (48 %) ou que pour Paris et la petite couronne (45 %) ¹. Cet écart peut s'expliquer par la part moins nombreuse des travailleurs du domaine agroalimentaire à Paris. Cependant tous les travailleurs identifiés comme essentiels n'ont pas travaillé, du fait de la réduction de l'activité de certains secteurs. Par exemple, seule une fraction des salariés de la RATP était réellement mobilisée lors du confinement.

Plus de 40 000 emplois supprimés au cours du 1^{er} trimestre 2020

Fin mars 2020, soit deux semaines après l'entrée en confinement, le

nombre d'emplois salariés parisiens atteint 1,825 million, ce nombre a chuté de -2,2 % par rapport au trimestre précédent, soit une perte de 41 400 en un seul trimestre. Ce recul brutal annule les gains des cinq trimestres précédents alors que l'emploi salarié ne cessait de croître depuis 5 ans. La baisse de l'emploi touche tous les départements franciliens mais Paris est le plus impacté devant la Seine et Marne (-2,0 %). Par comparaison cette baisse atteint -1,7 % en Île-de-France et -2 % en France (hors Mayotte). Partout, l'intérim est le secteur le plus impacté par la crise sanitaire car l'emploi dans ce secteur est très sensible à la conjoncture économique alors que l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale sont les secteurs les moins impactés. À Paris, la baisse de l'emploi est également particulièrement marquée dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (-4,2 %).

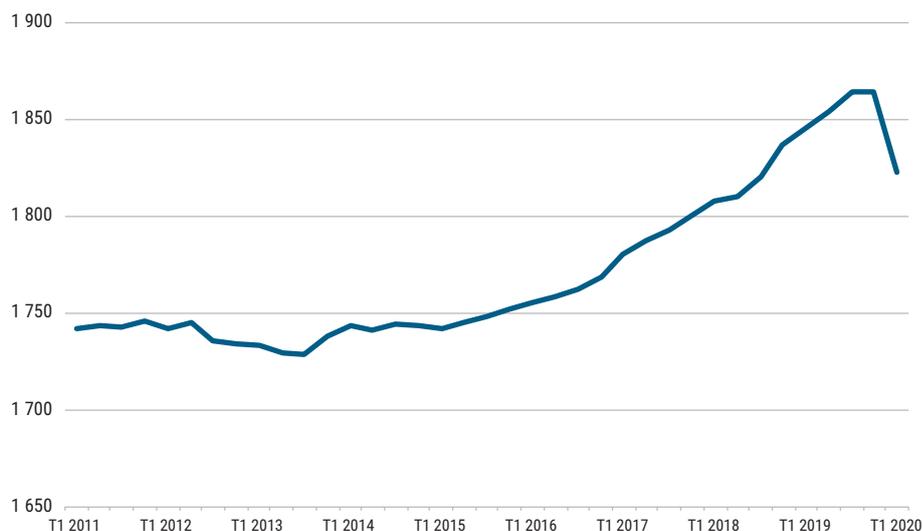
Hausse très forte et brutale de la demande d'emploi pendant le confinement

La première quinzaine de confinement a eu peu d'impact sur la demande d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant jamais exercé d'activité auparavant (catégorie A) a augmenté de seulement 2,2 % par rapport au 4^e trimestre 2019, soit un taux comparable à celui observé à l'échelle régionale 2,1 % mais supérieur à celui constaté en France métropolitaine (+0,8 %).

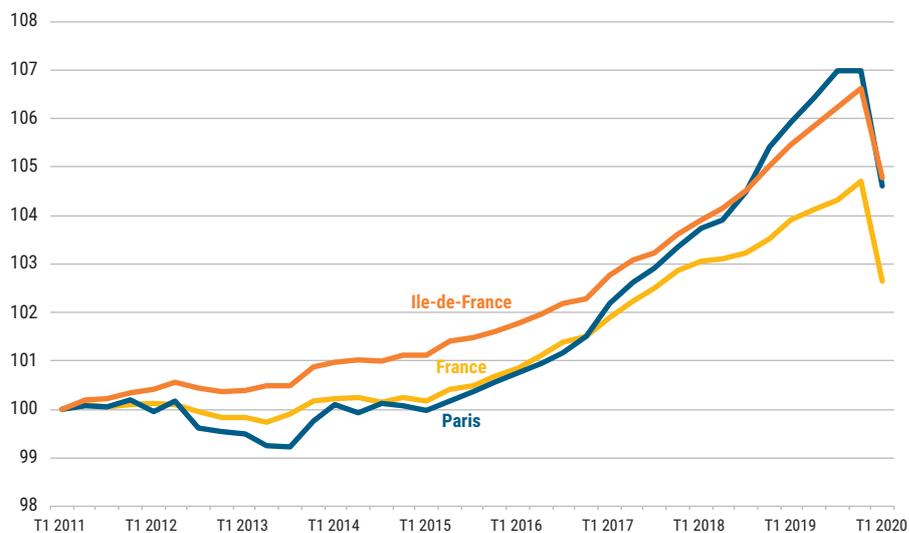
Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite (catégories B et C) a baissé pour le troisième trimestre consécutif (-3 %).

1 – Insee, Individus localisés à la région en 2016, RP 2016

**PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS
(en milliers)**



**PARIS, ÎLE DE FRANCE, FRANCE – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ
(en base 100 au 1^{er} trimestre 2011)**



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires
 Champ : emploi salarié total, France hors Mayotte
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

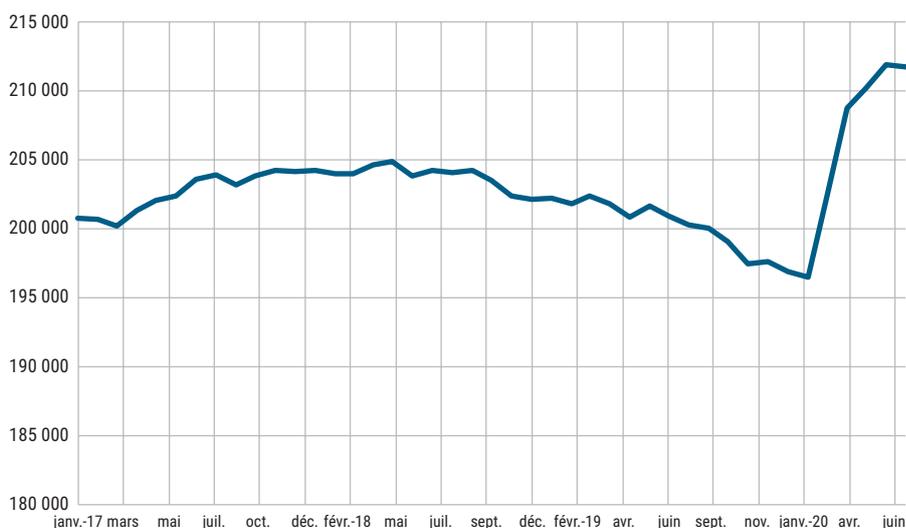
En revanche, **fin avril**, le nombre de **demandeurs d'emploi de catégorie A, atteint 164 630 à Paris, soit son plus haut niveau depuis 1996** (date de début du suivi statistique). Après avoir augmenté de 8,7 % en mars, il progresse de 20,1 % en avril. Ces taux sont supérieurs à ceux observés en Île-de-France où le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté respectivement de +7,2 % en mars et de +19,3 % en avril. Tous les départements franciliens connaissent une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi mais Paris et la Seine-et-Marne sont les plus touchés alors que dans les Hauts-de-Seine, celle-ci est plus mesurée (+17,3 %). Globalement, toutes les tranches d'âges sont concernées et l'augmentation est plus forte pour les hommes que pour les femmes.

Les métiers qui contribuent le plus à la hausse de la demande d'emploi sont ceux des arts et spectacles et dans une moindre mesure, ceux des secteurs de l'hôtellerie-restauration, du commerce et du bâtiment-travaux publics. Depuis mai, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, a diminué progressivement (-2,1 % en mai puis -3,8 % en juin et -3,6 % en juillet). **Fin juillet, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élève à 149 460.**

Quant à la demande d'emploi en activité réduite (catégorie B et C), elle chute entre février et avril (-37,3 %). En effet, les nouveaux demandeurs de catégorie A étaient en majorité des anciens demandeurs en activité réduite le mois précédent et ils ont dû cesser toute activité pendant le confinement. En revanche, depuis le mois de mai, leur nombre progresse vivement.

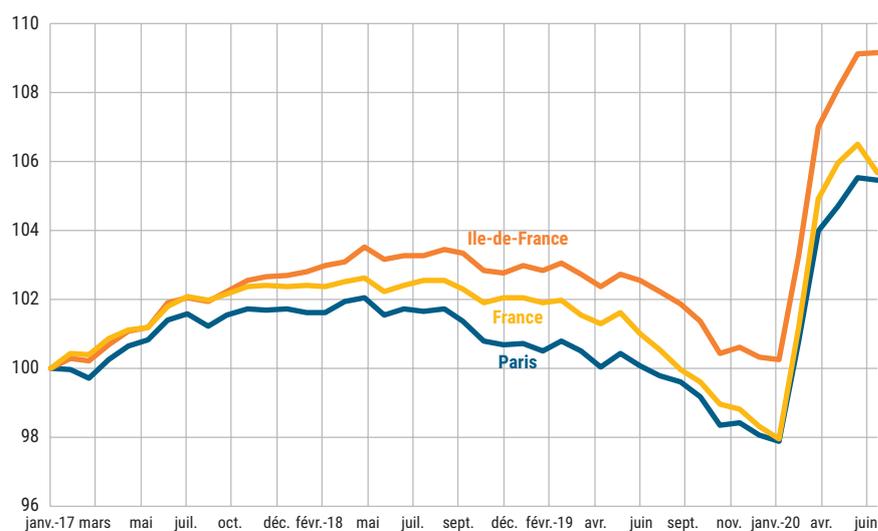
Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C progresse +3 % en mars puis de +3,2 % en avril, +0,7 % en mai et +0,8 % en juin. Il baisse légèrement au mois de juillet (-0,1 %). Entre fin février et fin mai, le nombre de demandeurs d'emploi a

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES A, B ET C



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; données CVS-CJO

PARIS, ÎLE-DE-FRANCE, FRANCE – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES A, B ET C (base 100 : janvier 2017)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; données CVS-CJO

augmenté de +7 %, soit un rythme légèrement inférieur à ceux constatés en Île-de-France (+7,9 %) et en France métropolitaine (+8,2 %). Durant cette période, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté plus fortement à Paris qu'ailleurs mais parallèlement le nombre de demandeurs d'emploi de catégories B et C, a reculé davantage que dans les autres départements d'Île-de-France.

Classification des demandeurs d'emploi

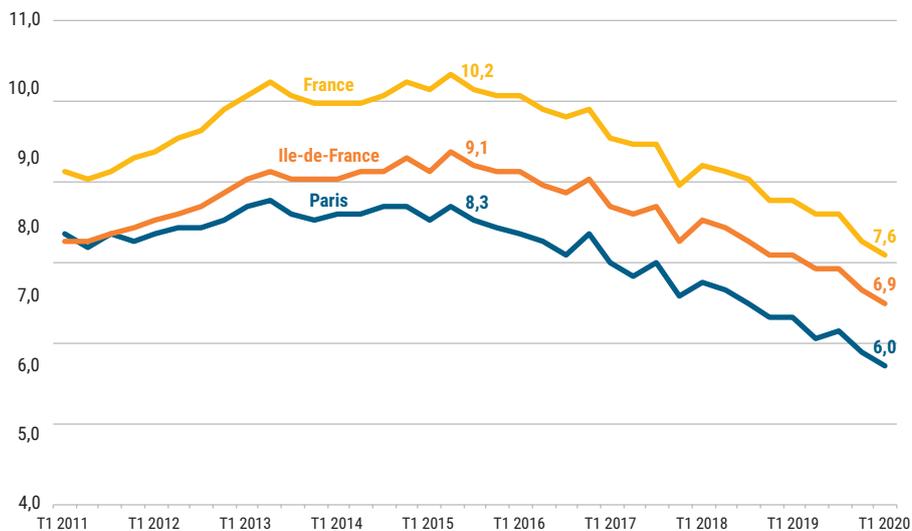
A : Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)

B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13240>

PARIS, ÎLE-DE-FRANCE-FRANCE – ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé. Traitements Apur

Une baisse du taux de chômage qui ne traduit pas une amélioration du marché du travail

À la fin du 1^{er} trimestre 2020, le taux de chômage à Paris s'établit à 6 % de la population active contre 6,9 % en Île-de-France et 7,6 % en France métropolitaine. Il recule de 0,7 point sur un an et 0,2 point par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est à relativiser car pendant le confinement, les restrictions de déplacements ont affecté les comportements de recherche active d'emploi ainsi que la disponibilité des personnes (enfants à garder). Ce plus faible taux pendant le confinement ne traduit donc pas une amélioration du marché du travail mais une baisse du nombre de personnes disponibles immédiatement pour travailler. Cette baisse apparente s'observe dans tous les départements franciliens ainsi qu'en France.



Avenue de l'Opéra (9^e) juin 2020

© Apur – François Moht



Rue de Rivoli (4^e) avec les grands magasins fermés, avril 2020

Une baisse des transactions bancaires et de la consommation plus marquée à Paris qu'en Île-de-France et qu'en France

Pendant le premier trimestre 2020, avant les mesures mises en place le 17 mars, la consommation des Franciliens estimée par leurs achats par carte bancaire est globalement similaire à celle constatée à la même période l'année dernière. En revanche, entre le 23 et le 29 mars, première semaine complète de confinement, elle a brutalement chuté et ce, dans tous les départements d'Île-de-France.

À Paris, cette chute est nettement plus forte et plus longue : entre début mars et début avril, elle atteindrait 77 % contre 59 % en France métropolitaine. Cela peut s'expliquer par différents facteurs : d'une part, la baisse durable de la population due au départ prolongé d'environ 450 000 personnes se trouvant à Paris au moment du confinement (résidents parisiens, navetteurs, touristes d'affaires ou de loisirs, personnes de passage etc.); d'autre part, les spécificités du commerce parisien et sa forte densité en commerces de luxe, ou salles de spectacle ayant connu une reprise d'activité plus tardive. À l'inverse, certains départements, notamment en grande couronne, auraient mieux résisté, du fait de leur caractère

résidentiel et de la présence importante des commerces de proximité.

Mesures de soutien à destination des ménages vulnérables

Entre les mois d'avril et juin 2020, les allocataires de la Caisse d'allocations familiales de Paris ont pu bénéficier de quatre aides financières : une aide de la Ville de Paris versée en mai et reconduite en juin, une aide individuelle d'urgence engagée par la Caf de Paris ainsi que la prime de solidarité et la prime jeunes mises en place par l'État. **Au total, près de 126 840 foyers ont perçu au moins une aide exceptionnelle sur la période, soit 30 % des allocataires parisiens.**

Parmi les bénéficiaires d'une prime exceptionnelle, **12 % résident dans un quartier de la politique de la ville**

AIDES EXCEPTIONNELLES PERÇUES PAR LES ALLOCATAIRES PARISIENS

Type d'aide versée	Nombre de bénéficiaires	Montant versé	Montant moyen perçu par foyer
Aide financière individuelle d'urgence	720	304 150 €	422 €
Aide de la Ville de Paris	31 969	7 424 950 €	232 €
Prime de solidarité	96 489	19 025 050 €	197 €
Prime jeunes	23 266	4 653 200 €	200 €

Champ : Mesures financières à destination des allocataires de la Caf de Paris
Source : Caf de Paris, juillet 2020

(15 140 allocataires) avec une surreprésentation du quart Nord-Est de Paris (18^e, 19^e et 20^e).

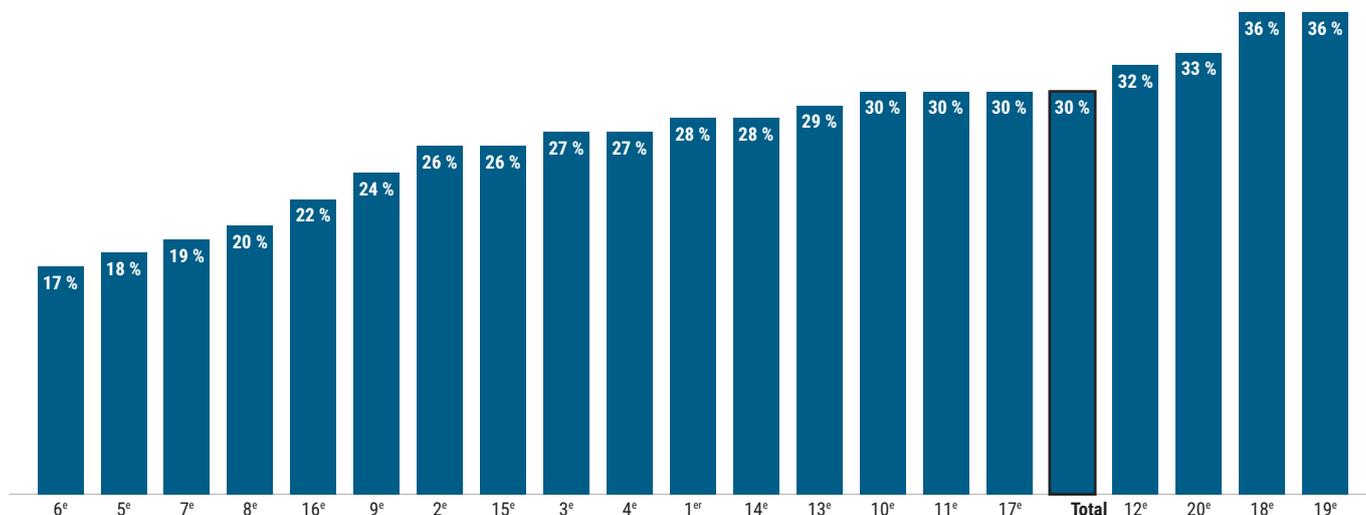
L'aide financière exceptionnelle de la Ville de Paris est destinée à compenser la suspension des cantines scolaires et la fermeture des marchés alimentaires. Versée automatiquement aux familles grâce à un partenariat avec la Caf de Paris, les bénéficiaires reçoivent un forfait de base allant de 50 € pour les familles qui disposent du tarif 3 de cantine (1,62 €/repas) à 150 € pour le tarif 1 (0,13 €/repas), avec un complément en fonction du nombre d'enfants. **Cette aide a bénéficié à 29 322 familles au cours du mois d'avril et a été reconduite pour le mois de juin à 31 964 familles pour un montant total de près de 7,5 millions €.**

Par ailleurs, plusieurs aides financières du règlement social municipal du Centre d'action sociale de la Ville de Paris comme Paris Solidarité (complément de ressources à destination des personnes âgées et des personnes en situations de handicap), l'Allocation de Soutien aux Parents d'Enfants Handicapés ou les aides au logement, ont été renouvelées automatiquement pour les bénéficiaires

arrivant à fin d'échéance au cours de la crise. Cela a représenté 13 800 aides distribuées à 12 300 foyers.

Pendant le confinement, les 16 Centres d'action sociale de la Ville de Paris ont été regroupés en 6 sites. Leur activité a été marquée par l'**attribution d'aides discrétionnaires et exceptionnelles visant à répondre à des besoins d'urgence.** Au total, **1 720 foyers de nouveaux demandeurs** ont été enregistrés dans le logiciel d'instruction afin de répondre pour plus d'un sur deux d'entre eux, d'une demande d'aide. **Les taux d'octroi de l'Allocation Exceptionnelle (AE) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE financière) ont très largement augmenté.** Entre janvier et avril 2020, le montant des ASE financières a ainsi atteint 2,2 millions contre 1,7 million € sur la même période l'année précédente (l'intégralité de cette croissance de 18 % n'est pas uniquement imputable à la crise mais reflète d'une tendance structurelle à la hausse). Leurs motifs d'attribution se sont principalement concentrés sur **des besoins alimentaires**, qui ont constitué plus de 80 % des demandes en avril (contre 50 % habituellement pour l'Allocation Exceptionnelle).

PART DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE ENTRE AVRIL ET JUIN 2020



Champ : Allocataires ayant perçu au moins une aide exceptionnelle entre avril et juin 2020
Source : Caf de Paris, juillet 2020

La croissance des créations d'entreprises stoppée pendant le confinement

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, près de 19 200 entreprises ont été créées à Paris, soit une diminution de -8,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019, un rythme légèrement supérieur à celui observé en Île-de-France (-8 %) mais trois fois plus important qu'en France (-2,7 %). Entre le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2020, la part de créations d'entreprises s'effectuant sous le régime des micro-entrepreneurs a baissé, elle atteint 47 % au 1^{er} trimestre 2020 contre 51 % en 2019. Leur nombre a chuté de 17,3 % dans la capitale (contre -16,7 % en Île-de-France -8,5 % en France).

Ce fort ralentissement amorcé au cours du 1^{er} trimestre 2020 se poursuit en avril lors du confinement, mais depuis le mois de mai, la création d'entreprises reprend à Paris. Au cours du seul mois de juillet, près de 6 800 entreprises se sont créées dont 47 % sous le statut des micro-entrepreneurs (soit un nombre légèrement supérieur à celui observé en juillet 2019).

L'activité économique a fortement baissé pendant le confinement et se redresse très progressivement depuis mai

Selon les données publiées par l'Insee, la perte d'activité (mesurée par le PIB qui est la somme des valeurs ajoutées par les entreprises) aurait été comprise entre -32 % et -34,5 % en France en date du 23 avril 2020. Il s'agit du plus fort choc économique jamais connu, hors périodes de guerre. La baisse de l'activité a concerné tous les secteurs, mais pas dans les mêmes proportions.

Le secteur agricole et les services non marchands figurent parmi les moins touchés par les mesures de confinement alors que l'hébergement, la restauration, la construction ou encore la fabrication de matériels de transport (filiale aéronautique notamment) sont parmi les plus impactés. Les territoires

ayant des spécialisations sectorielles particulières, sont touchés de manière différente. La perte d'activité économique d'un territoire est d'autant plus forte que celui-ci dispose d'un tissu économique spécialisé dans des secteurs ayant subi de fortes baisses d'activité (et réciproquement).

Les pertes d'activités à Paris ont été estimées à -37,5 %, soit un taux légèrement supérieur à celui observé en France (-34,5 %). Paris ressort comme un peu plus touchée que la France en raison de la structure de ses emplois. Les secteurs, qui ont le plus contribué à cette perte d'activité, sont les activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises, le secteur de l'information et de la communication mais aussi l'hébergement et la restauration ainsi que le commerce. En outre, la consommation de biens par les ménages franciliens et parisiens a fortement baissé. L'absence des touristes étrangers (majorité de la clientèle hôtelière) et la plus forte présence de ménages pauvres (16 % à Paris contre 14,5 % en France) pourraient

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

avoir contribué plus que dans le reste du pays à la baisse de consommation avec une baisse particulièrement importante dans les produits de luxe, l'automobile, l'habillement et les services de transports et de culture.

À partir de mi-mai la sortie progressive du confinement a permis à l'économie francilienne et parisienne de se redresser notamment dans les branches dont l'activité est autorisée par exemple dans la construction.

Les dispositifs d'aide mis en place par l'État et la Région pour amortir l'ampleur de l'impact économique de la crise

Afin d'éviter la multiplication des faillites et des licenciements, des mesures d'urgence de soutien à l'économie ont été prises par l'État et les Régions. Introduit par le décret national du 25 mars 2020², le dispositif d'activité partielle applicable rétroactivement depuis le 1^{er} mars a joué un rôle d'amortisseur économique.

Entre le 1^{er} mars et 21 juillet 2020, plus de 92 000 établissements parisiens ont déposé une demande d'activité partielle, soit près de 6 établissements du secteur privé sur 10 (57 %).

Les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) comptabilise à Paris, plus d'un million de salariés concernés par une demande de chômage partiel. La fréquence des demandes varie fortement selon l'activité des entreprises. **Le recours a été particulièrement important dans les secteurs de l'hébergement et la restauration, mais aussi de la construction et du commerce.**

Début mai 2020, le volume d'heures d'activité partielle demandée pour l'hébergement et la restauration est de 900 000 heures cumulées. Suivent ensuite le commerce (550 000 heures), les activités de services administratifs et de soutien (45 000 heures), et les activités juridiques, comptables, de gestion, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse technique (350 000 heures).

Le dispositif d'activité partielle est complété par les aides directes du **Fonds de Solidarité qui s'adresse aux petites entreprises, travailleurs indépendants et micro-entrepreneurs** quel que soit leur statut (société, entrepreneur individuel, association...). Les dirigeants d'entreprises de moins de dix salariés, avec un chiffre d'affaires (CA) inférieur à 1 million € et un bénéfice annuel inférieur à 60 000 € peuvent bénéficier d'un premier volet d'aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € et d'un deuxième volet ajustable selon le chiffre d'affaires allant jusqu'à 5 000 € (10 000 € pour l'hôtellerie et la restauration) selon certains critères.

Les données disponibles relatives au volet 1 du Fonds de Solidarité permettent d'avoir une première vision de l'impact de la crise : **on comptabilise à Paris près de 350 000 aides versées à environ 120 000 bénéficiaires pour 494 millions € distribués³.**

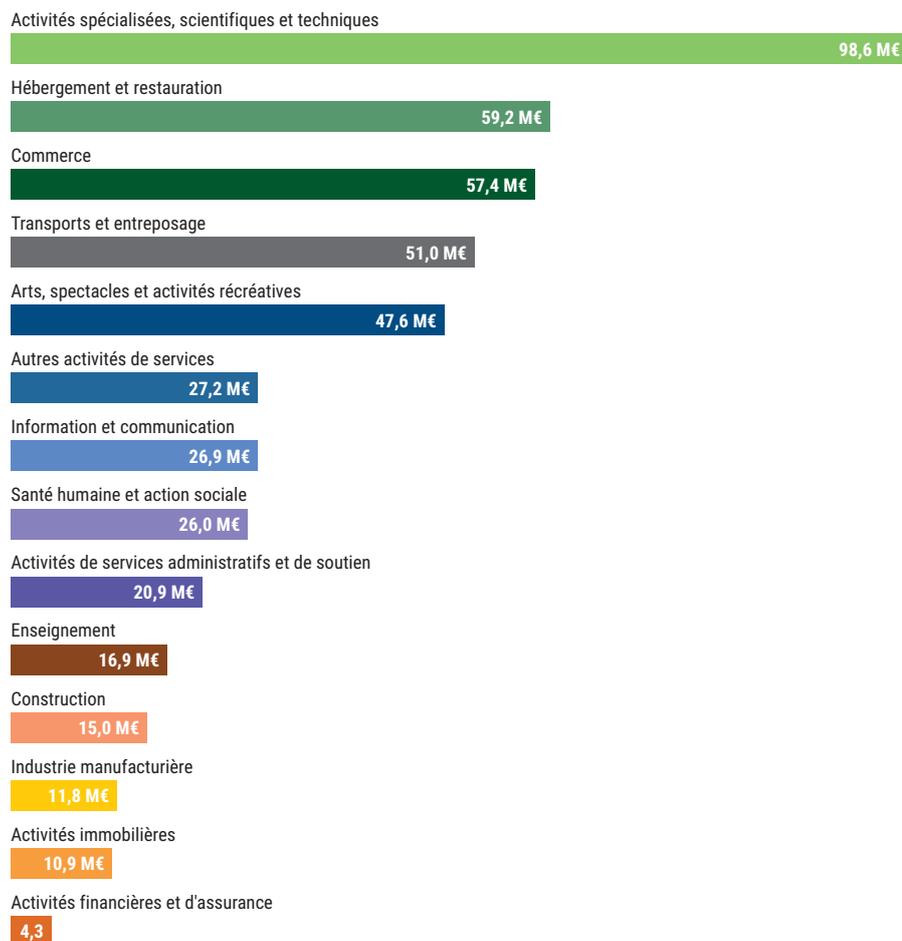
La répartition des entreprises concernées par ce dispositif reflète en partie la structure sectorielle parisienne avec une prépondérance des établissements appartenant aux secteurs des activités spécialisées, scientifique et technique (26 % des établissements parisiens) et du commerce (15 % des établissements parisiens). Mais elle montre aussi l'impact de la crise sur des secteurs spécifiques, comme celui de l'hébergement et de la restauration (6 % des établissements parisiens mais 12 % du montant total).

Plusieurs autres aides complémentaires ont également été mises en place comme le report des échéances sociales et fiscales, la possibilité de remise d'impôts directs, les reports des loyers, le réaménagement des crédits moyen et long terme pour les clients Bpifrance, des mesures spécifiques pour les start-up (financement des bridges entre deux levées de fonds, prêts de trésorerie avec critères adaptés), le remboursement accéléré par l'État des crédits d'impôts sur les sociétés (CIR et crédits de TVA), le versement accéléré des aides à l'innova-

2 – Décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle.

3 – <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/aides-versees-fonds-solidarite#>

PARIS – SECTEURS LES PLUS AIDÉS PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ



Source : Open Data - données relatives au fonds de solidarité, septembre 2020, traitements Apur

tion PIA (Programme d'Investissement d'Avenir), la médiation du crédit pour le rééchelonnement des crédits bancaires ou pour la gestion des conflits (contrats, retards de paiements...), l'annulation des pénalités de retard pour les marchés publics, ou encore l'intervention d'un Fonds de Renforcement des PME en capital développement (principalement sous la forme d'Obligations à Bon de Souscription d'Actions sur des opérations de financement de besoin en fonds de roulement et de renforcement ou de restructuration de haut de bilan).

Le Fonds Résilience, mis en place par la Région Île-de-France, la Banque des Territoires, la Métro-

pole du Grand Paris et soixante-dix collectivités locales dont la Ville de Paris a été créé pour financer les besoins de trésorerie des petites structures (de 0 à 20 salariés), micro-entreprises, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont l'activité est impactée par la crise sanitaire sous forme d'une avance remboursable à taux zéro dont le montant est compris entre 3 000 € sur des durées pouvant aller jusqu'à six ans. **Au total, plus de 25,4 millions € ont été accordés, avec une moyenne de 19 113 € par structure.** À Paris, 1 046 dossiers ont été déposés et 77 % ont obtenu un avis favorable.

De plus, le **Prêt Garanti par l'État (PGE)**, permet aux entreprises et professionnels de toute taille, quelles que soient leurs formes juridiques et leurs activités, de **bénéficier d'un prêt bancaire de trésorerie d'un an d'un montant maximum de 25 % du chiffre d'affaires annuel**. Selon les dernières données du ministère des finances pour l'Île-de-France mi-septembre, les TPE (- de 10 salariés et CA ou bilan inférieur à 2 millions €) représentent 88 % des bénéficiaires du PGE et 30 % des montants accordés⁴. Les bénéficiaires sont issus majoritairement des secteurs durement frappés par le confinement : commerce (20 %), hébergement-restauration (14 %) et construction-immobilier (13 %).

Le plan de soutien pour l'activité économique de la Ville de Paris

En plus des dispositifs étatiques et régionaux, la Ville de Paris a mis en place un plan global de soutien à hauteur de 200 millions d'euros à destination des acteurs économiques et associatifs. Différents types d'aides financières et de mesures ont été mises en place dans le cadre de ce plan qui se déploie autour de trois axes : protéger les habitants, adapter la Ville aux nouvelles exigences sanitaires et soutenir les acteurs économiques et associatifs. Outre le gel des loyers et redevances effectué pendant la crise, **plusieurs mesures de soutien aux commerçants et artisans ont été mises en place** comme des exonérations pouvant aller jusqu'à six mois de loyer aux locataires de la SEMAEST (société d'économie mixte de la Ville de Paris) (1,5 million €), des exonérations de redevances liées à l'activité sur l'espace public (1,6 million €) et de loyers d'immeubles d'activité économique (500 000 €) ainsi qu'un soutien aux métiers d'art (500 000 €).

L'opération estivale « Un été particulier » proposant des activités culturelles et sportives gratuites dans différents lieux

de la capitale (3 millions €) a apporté un **soutien aux acteurs de la culture et du tourisme** en complément des investissements du plan tourisme (1 million €).

Des subventions d'investissement (1 million €) et de fonctionnement (1,2 million €) ont été versées aux **acteurs de l'ESS** comme Les Canaux ou Conciergeries solidaires. De plus, la Ville a lancé l'appel à projet « Relancer mon entreprise autrement » (6 millions €) pour accompagner et soutenir les **commerces, artisans, entreprises culturelles et jeunes entreprises innovantes** dans le cadre de la crise sanitaire et de la transition écologique. Pour les **acteurs associatifs**, l'attribution de subventions prévues a été anticipée pour renforcer la trésorerie des associations et un fonds de soutien a été mis en place.

Des actions de **soutien à l'emploi** ont aussi été menées comme un plan d'insertion par l'emploi (621 000 €) et l'appel à projet « Paris Tous en Jeux » destiné à former et insérer des personnes éloignées par l'emploi aux métiers mobilisés par les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 dans les secteurs du BTP, de l'hôtellerie-restauration, du transport-logistique ou de la sécurité (500 000 €).

Enfin, un guichet unique d'une cellule d'appui dédiée aux start-up au sein de Paris & Co a été créé pour accompagner pendant 6 mois, 550 entreprises innovantes, fortement impactées par la crise avec de hauts potentiels d'emploi.

4 – <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/prest-garanti-par-letat>





9. INITIATIVES CITOYENNES

9.

Initiatives citoyennes

Le foisonnement d'initiatives prises dans différents domaines comme l'appui logistique, la production de repas et matériel pour soutenir les collectivités ainsi que le corps médical montre que les citoyens ont joué un rôle incontournable dans la gestion de la crise sanitaire. Entrepris par des associations, collectifs, ou de manière informelle, les actes de solidarité et d'entraide ont aussi permis d'apporter un renfort dans la lutte contre l'épidémie.

Des initiatives citoyennes pour soutenir les personnels soignants au cœur de la crise

Parmi les nombreuses initiatives citoyennes qui ont vu le jour, les réseaux de préparation et de livraison de repas à destination du personnel hospitalier ont permis d'apporter un soutien bienveillant à des soignants particulièrement sollicités. La chaîne solidaire VosGateaux née d'une initiative lancée sur les réseaux sociaux a ainsi rassemblé plus de 1 600 citoyens volontaires à Paris, qui ont préparé et livré plus de 40 000 parts de gâteaux et autres gourmandises aux services d'urgence des hôpitaux.

Les cuisiniers professionnels se sont également mobilisés à travers le mouvement « Les chefs avec les soignants »¹. À l'initiative de l'AP-HP, plus de 741 chefs de restaurants ont participé à la confection de repas à destination de 142 hôpitaux en France en ciblant prioritairement les services sous tensions (réanimation et soins intensifs en particu-

lier). Le dimanche 5 avril, près de 1 295 repas à Paris et en Île-de-France ont été distribués avec le soutien du Marché de Rungis et de grossistes alimentaires².

Outre la préparation de repas, plusieurs initiatives se sont créées pour approvisionner les soignants en matériel sanitaire. Le collectif Makers x Covid Paris a rassemblé plus de 180 volontaires répartis sur 20 espaces de production pour confectionner près de **30 000 masques et plus de 15 000 visières ainsi que des milliers de surblouses, valves et accessoires pour respirateurs** afin de pallier les carences. Le matériel produit par les Makers au travers des différents tiers lieux, ateliers partagés et fablabs, a été validé par l'AP-HP dans des délais accélérés et distribué aux structures à la recherche de matériel grâce à la plateforme Covid-3d, témoignant d'une bonne articulation entre acteurs publics et initiatives citoyennes³.

L'engagement des citoyens soutenu par les collectivités

Afin de préparer le déconfinement, plusieurs associations de riverains et commerçants parisiens ont organisé des ateliers de couture pour produire des masques. Les salles des fêtes des mairies des 13^e et 15^e arrondissements, ainsi qu'un espace de la mairie du 4^e arrondissement, se sont transformés en lieux de production. Le 3 mai, près de 200 habitants participaient à ces ateliers avec pour objectif d'arriver à produire 1 000 masques par semaine.

¹ - <https://www.aphp.fr/contenu/les-chefs-avec-les-soignants-leschefsaveclessaignants>

² - <https://www.leschefsaveclessaignants.fr/>

³ - *Équipements et services publics en temps de crise, des jalons pour l'avenir*, Atelier parisien d'urbanisme, juillet 2020.



Fabrication de masques à l'atelier de couture rue du Transvaal (20^e)

© Joséphine Brueder – Ville de Paris

La réserve citoyenne à Lille

Pour faire face au manque de bénévoles et répondre à la forte demande du secteur associatif et des communes, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a lancé le 6 avril 2020 une

réserve civique, proposant des missions liées à la gestion de la crise et aux actions de solidarité. Quelques jours après sa création, une centaine de candidatures a été enregistrée.

Le développement des micro-solidarités de proximité

Face au repli domestique imposé par les mesures de confinement, plusieurs réseaux d'entraide et de solidarité se sont construits autour des liens de voisinage. Début mars, l'association Voisins Solidaires à l'origine de la fête des voisins, a proposé un kit gratuitement téléchargeable composé d'une affiche, un annuaire des voisins, un guide de conseils face au virus et un « panneau des voisins » à accrocher sur les parties communes de l'immeuble, où les voisins peuvent écrire leurs coordonnées pour proposer leur aide à une personne dans le besoin. Cette initiative a été soutenue par le Ministère de la Cohésion des territoires, l'Espace éthique de l'AP-HP et les collectivités locales. La Ville de Paris a créé sa propre affiche intitulée « Coronavirus : immeuble solidaire », qui cible les personnes isolées, celles qui souhaitent s'engager bénévolement et les femmes victimes de violences conjugales. Dans le 13^e arrondissement, l'af-

fiche a été distribuée aux bailleurs sociaux et transmise par voie électronique à 20000 habitants.

L'entraide entre voisins face à l'épidémie de la Covid-19 s'est aussi formée à travers les réseaux sociaux et plateformes numériques. Des milliers de publications ont été postées au sein des groupes Facebook locaux des différents arrondissements parisiens (« Collectif Paris 19: Échanges, Partages, Infos, Bons Plans, Solidarité »; « Village Jourdain » etc.) pour proposer du contenu d'entraide et partager des informations pratiques. La Ville de Paris ainsi que plusieurs mairies d'arrondissements ont utilisé le réseau social Nextdoor⁴ qui relie les inscrits d'une même zone géographique, pour communiquer, partager des initiatives et services gratuits avec les habitants. Certaines startups spécialisées dans les échanges de services comme Allovoisins ou Smiile ont adapté leurs offres en supprimant des frais de transaction pour faciliter l'entraide et

4 - <https://fr.nextdoor.com/agency-detail/11/paris/ville-de-paris/>



Message de soutien aux fenêtres, rue Paul Escudier (9^e)

© Apur - Arnaud Dubois-Fresney

CORONAVIRUS : IMMEUBLE SOLIDAIRE



VOUS VOUS SENTEZ ISOLÉS ?
VOICI LE NUMÉRO DE VOS VOISINS QUI SONT PRÊTS À VOUS AIDER (COURSES, APPELS)

Nom	Prénom	Téléphone



VOUS VOULEZ AIDER BÉNÉVOLEMENT ?
JE M'ENGAGE SUR IDEES.PARIS OU JE ME DÉCLARE À LA FABRIQUE DE LA SOLIDARITÉ SUR PARIS.FR



VOUS CHERCHEZ DES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL ?
RENDEZ-VOUS SUR LES SITES PARIS.FR ET SUR GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE.
NUMÉRO GRATUIT ET ANONYME, QUI EN RAISON DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES DUES À L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS ET JUSQU'À NOUVEL ORDRE, EST ACCESSIBLE DE 9H À 19H DU LUNDI AU SAMEDI.

RETROUVEZ LA LISTE DES SERVICES ET ASSOCIATIONS PARISIENNES À VOTRE DISPOSITION SUR [PARIS.FR](https://paris.fr) OU EN APPELANT LE **3975**

© Mairie de Paris 2020

Affiche « immeuble solidaire » de la Ville de Paris

en créant des sections dédiées à la Covid-19, par exemple l'impression d'attestation par des particuliers à proximité ou le dépôt des courses par un voisin.

Des initiatives citoyennes plus visibles grâce au numérique

Beaucoup d'initiatives citoyennes, souvent informelles, ont été **répertoriées, cartographiées et partagées sur des espaces numériques** afin de les rendre visibles et accessibles à tous. La plateforme Covid-entraide héberge, en plus de kits téléchargeables pour apprendre à confectionner un masque en tissu, une carte contributive actualisée qui recense les initiatives locales de solidarité. À Paris, plus de 35 thématiques sont proposées allant des dépannages au soutien scolaire, voire de simples groupes de discussion. Pour venir en aide aux travailleurs mobilisés, le site *enpremierligne.fr* propose quant à lui de mettre en relation des citoyens volontaires avec les travailleurs pour effectuer leurs courses ou gardes d'enfants. **Le Mouve-**

ment citoyen #PourEux a débouché à travers les réseaux sociaux sur la création d'un réseau d'entraide solidaire entre particuliers pour aider les sans-abris pendant la crise dans plusieurs villes⁵. Chaque citoyen peut depuis son domicile, préparer un panier constitué d'un plat cuisiné, de produits d'hygiène (protections menstruelles) ou de vêtements. D'autres bénévoles s'occupent de venir chercher le panier à domicile et de le déposer à une personne sans abri ou à une association partenaire. La coordination entre les citoyens qui cuisinent des plats et ceux qui les livrent se fait grâce à une carte actualisée sur le groupe Facebook *PourEuxParis* qui compte plus de 5 700 membres.

La Ville de Paris s'est dotée de sa propre plateforme numérique intitulée Covid-19: tou-te-s solidaires, qui recense les initiatives solidaires citoyennes et associatives. Mise en ligne le 25 mars 2020 sur le site dédié à la démocratie locale « *idée.paris.fr* », la plateforme a été imaginée par la startup parisienne Cap-Collectif spécialisée dans la technologie civique. Au total, jusqu'au 5 juin, **383 contributions ont été proposées par 331 participants**, avec une grande diversité d'offre de services comme la promenade d'animaux domestiques, le portage de courses ou la confection de masques.

Les initiatives citoyennes ont été particulièrement nombreuses et innovantes au cours de la crise de la Covid-19 et les espaces numériques ne recensent qu'une partie des multiples canaux utilisés par les habitants. Compte tenu la diversité de ces actions de proximité, se pose la question de leur pérennisation. Leur bonne articulation avec les initiatives des acteurs publics et le soutien que ces derniers leur apportent pourraient être décisifs pour perpétuer ces initiatives une fois la crise sanitaire achevée.

5 – <https://vimeo.com/399275414?fbclid=IwAR0Mmqzaw-MTG2ExcPQ3WiQd4gHZP9hOn4D-XRTPa6BBXr8pdACCSYtMAsx>



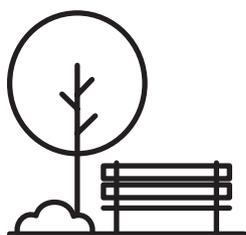
Carte contributive de la plateforme Covid-19 : tou-te-s solidaires pour la catégorie : solidarité de proximité.





10. ESPACE PUBLIC

10. | Espace public



669

hectares d'espaces verts
non accessibles

La crise sanitaire a eu des répercussions considérables sur l'espace public des villes. Pour veiller au respect de la distanciation physique, certains espaces ont été fermés et d'autres transformés. Pendant le confinement, la notion de proximité a été réinvestie par les habitants et l'espace public est devenu le support d'activités sportives. Après le 11 mai, plusieurs aménagements ont transformé la morphologie urbaine de Paris en offrant plus de place aux mobilités douces et aux piétons.

Restrictions de l'usage de l'espace public et des espaces verts

En raison de la propagation de l'épidémie, une réglementation inédite comprenant de nombreuses restrictions relatives à la circulation des personnes et à l'usage de l'espace public a été mise en place par les autorités.

Dès le 16 mars, les parcs, jardins,

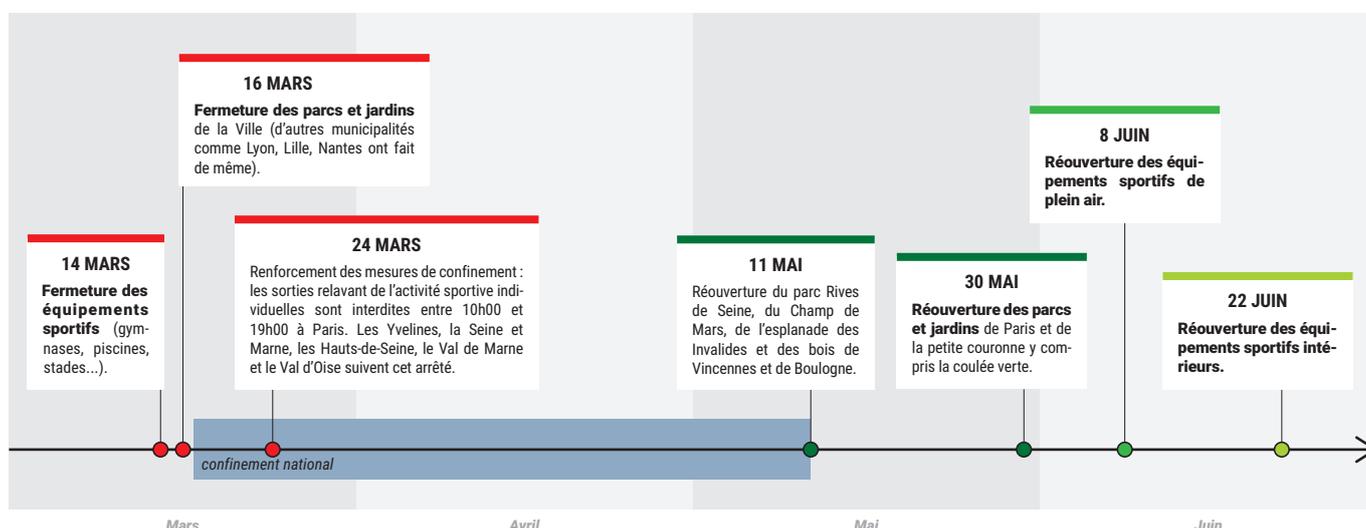
squares et autres espaces verts ont été fermés ainsi que le parc Rives de Seine, les pelouses du Champ de Mars et l'esplanade des Invalides, soit 505 hectares. De plus, l'accès à certaines zones des bois de Boulogne et Vincennes a été proscrit (164 hectares fermés dans les bois). Au total, 669 hectares d'espaces verts ont été inaccessibles pendant le confinement¹.

Le 31 mars, les agents de la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de la Ville de Paris ont été habilités à constater par procès-verbaux les contraventions émises en cas de violations des restrictions en vigueur². La semaine du 11 avril, les agents ont réalisé 29 671 contrôles et dressé 983 procès-verbaux, soit 1 contravention dressée pour 30 contrôles. À cette date, les secteurs de la Porte Maillot (16^e) et l'avenue du Général Leclerc (14^e) concentrent un fort taux de contraventions.

1 – Ville de Paris, DEVE.

2 – Article 2 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041746313/2020-05-07/>



LES PARCS ET JARDINS FERMÉS AU PRINTEMPS 2020 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Parcs et jardins fermés (669 ha en avril 2020)

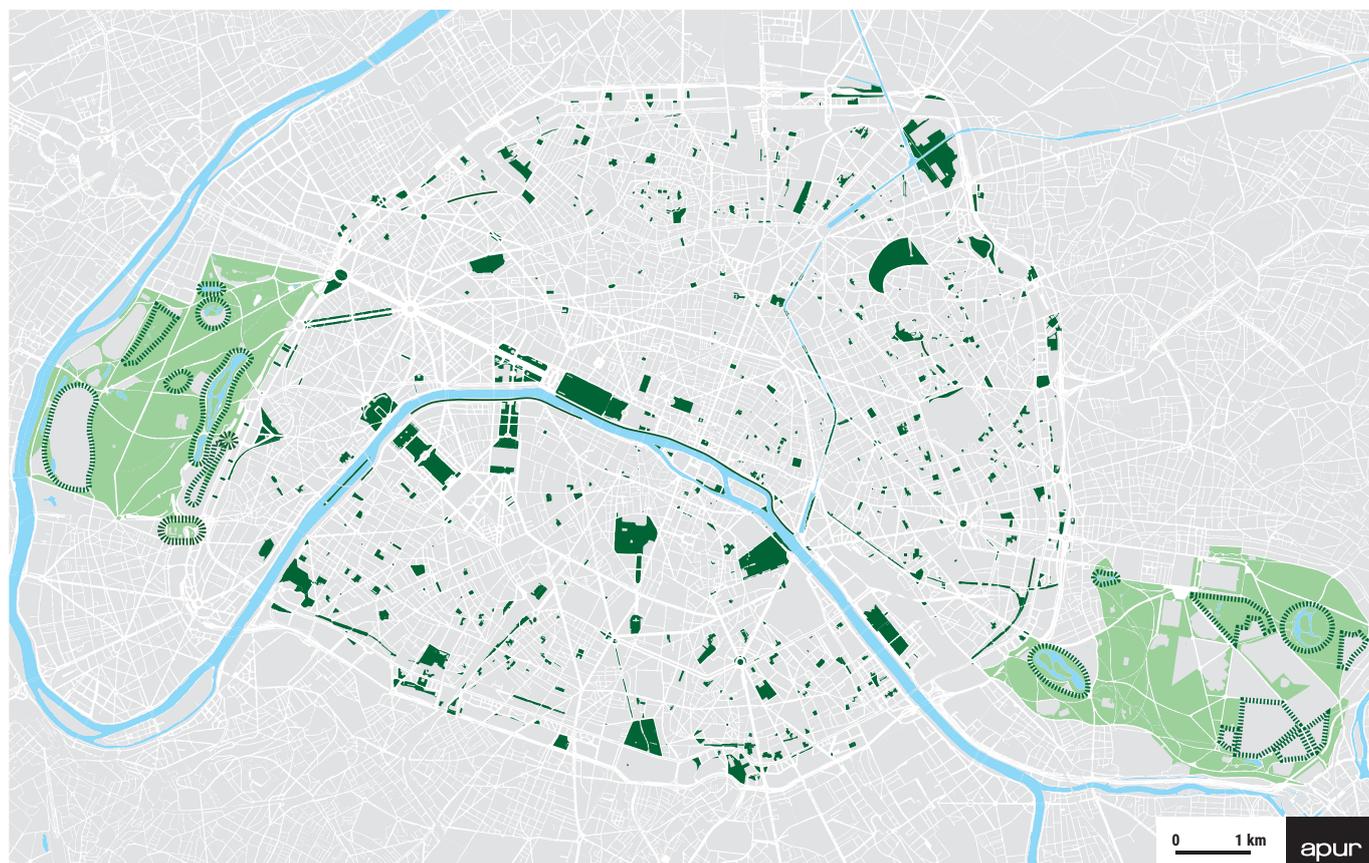
-  Promenades, parcs et jardins parisiens fermés
-  Parcs et jardins fermés dans les bois de Boulogne et de Vincennes

Sources : Apur, Ville de Paris, DEVE



Espace détente interdit au public, Gare Saint-Lazare, avril 2020

© Apur – David Boureau



En raison des conditions météorologiques favorables survenues à la fin du mois d'avril, la présence dans l'espace public a été plus importante notamment dans les secteurs de Stalingrad, du bassin de la Villette (19^e) et de la porte de Clignancourt (18^e). Malgré l'interdiction, certains équipements sportifs et espaces verts comme le centre sportif Suzanne Lenglen (15^e), le terrain de sport de la Grange-aux-Belles (10^e) ou le square Louise Michel (18^e), ont fait l'objet de fréquentations.

Lors du déconfinement, conformément au décret du 11 mai qui proscrit l'accès aux espaces verts dans les territoires classés en zone rouge, la plupart des parcs et jardins municipaux sont restés fermés. Toutefois, les bois de Boulogne et Vincennes et plusieurs espaces extérieurs ont rouvert.

Les parcs, jardins et squares de la capitale rouvrent le 30 mai à l'exception d'une soixantaine de parcs constitués exclusivement d'aires de jeux ou en travaux dont l'ouverture se fait de manière plus progressive.

Au cours des 75 jours de fermeture des parcs et jardins de la Ville, la végétation a repris temporairement ses droits. Avec le

Réouverture anticipée du parc Georges-Valbon à la Courneuve

Le 14 mai, malgré le classement en zone rouge de la Seine-Saint-Denis, la préfecture a donné son accord pour ouvrir à titre expérimental le parc départemental de la Courneuve. Ce vaste parc de 417 hectares s'étend sur d'autres communes de la Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, Stains Du-

gny) et une commune du Val d'Oise (Garges-lès-Gonesse). La réouverture anticipée du parc a été assujettie à plusieurs restrictions concernant les activités possibles comme l'interdiction des sports collectifs, pique-nique et une fermeture des aires de jeux et sanitaires.

ralentissement soudain des activités humaines certaines situations inattendues se sont produites : des canards ont investi l'espace devant la Comédie Française en adoptant la fontaine de la place André Malraux (8^e) et d'autres ont été observés sur le périphérique³. Les parcs, jardins et cimetières fermés au public ont quant à eux joué le rôle de micro-habitats naturels pour les insectes, oiseaux et autres animaux. Plusieurs rues et trottoirs se sont verdissés sous l'effet de la diminution de la circulation pédestre et routière.

3 – <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/poussins-balade-peripherique-parisien-1806294.html>



Fermeture des Berges de Seine, Quai de Gesvres depuis le Pont Notre Dame (4^e)



Canards s'abreuvant place André Malraux (1^{er}), avril 2020



© Apur - Arnaud Duboys Fresney

Jardin des Tuileries fermé (1^{er}), mai 2020



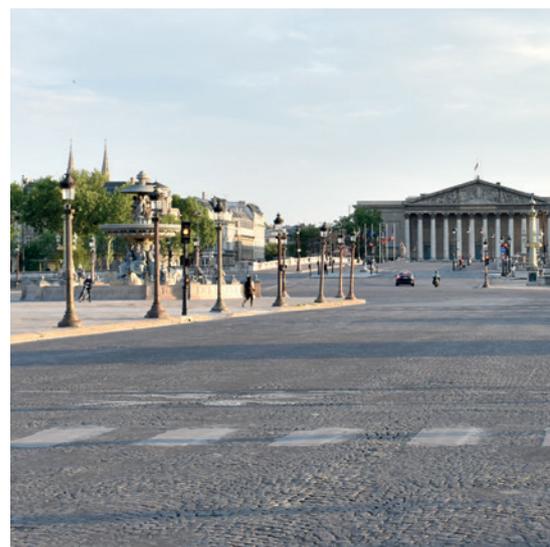
© Apur - Anne-Marie Villot

Champs-de-Mars (8^e) avec une prairie, mai 2020

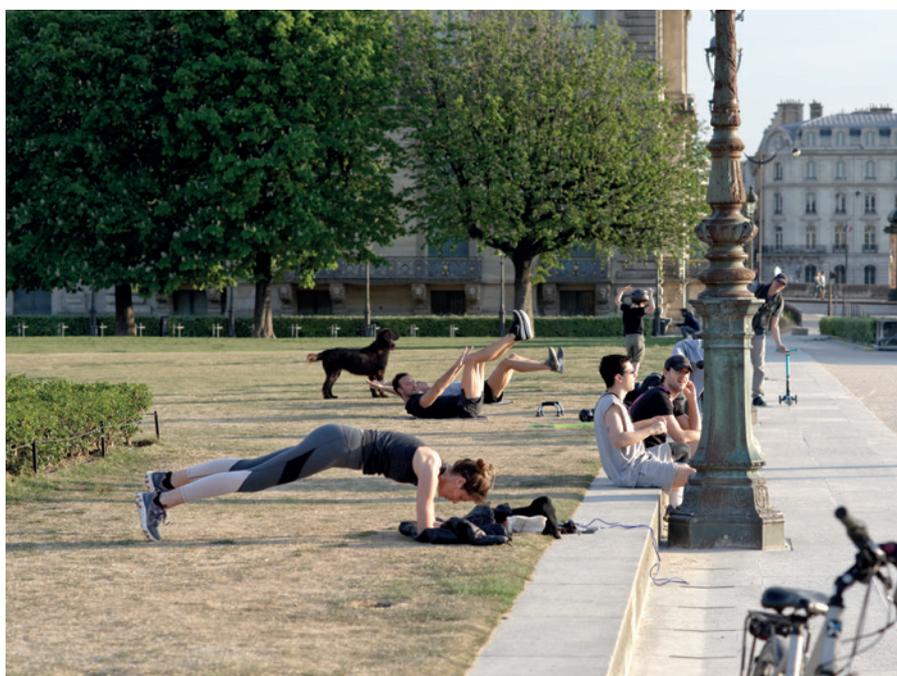


Groupe de Joggeurs sur la Promenade Signoret-Montand, le long du bassin de la Villette, avril 2020

© Apur - David Boureau



Joggeuse place de la Concorde, avril 2020



Sportifs sur les pelouses du Jardin des Tuileries, avril 2020

© Apur - David Boureau

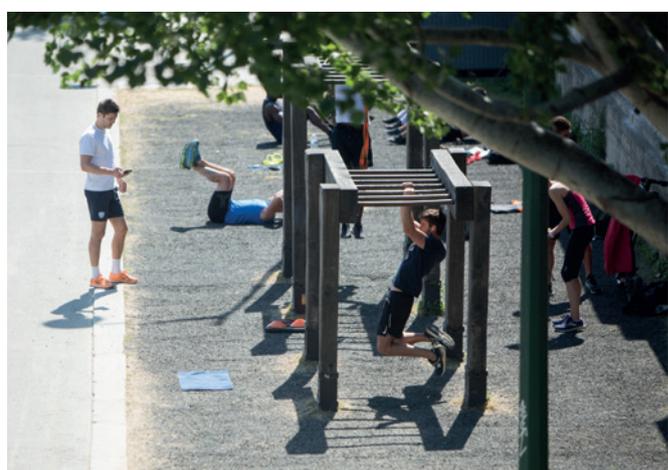
La pratique sportive, à Paris autant prisée que critiquée

Durant le confinement, de très nombreux parisiens, se sont aventurés dans les rues pour faire du sport. Ces joggeurs déambulant très souvent sans masque ont entraîné des conflits d'usages manifestes dans la rue et sur les réseaux sociaux. Stigmatisés sous couvert du risque de contamination qu'ils prennent et qu'ils font prendre aux autres, les joggeurs ont alors été traités « d'inconscients », « d'irresponsables », « d'égoïstes » même si la pratique sportive individuelle dans l'espace public était autorisée (entre 19 h et 10 h, à partir du 8 avril).



Enfants jouant au ballon dans le jardin Nelson Mandela près des Halles, avril 2020

© Apur - David Boureau



Sportifs sur agrès lors du déconfinement, Berges de Seine rive gauche, fin mai 2020

© Joséphine Bruecker - Ville de Paris

Sport et espace public



© Apur - David Boureau

Depuis quelques années, la pratique sportive investit de plus en plus l'espace public. Cette tendance s'est trouvée fortement renforcée par la crise sanitaire du Covid-19. Privés de stades, parcs et salles de sport du fait des mesures de confinement, les joggeurs et autres sportifs se sont réapproprié cet espace. Durant le confinement, les rues, places, parvis, cours d'immeubles ont accueilli de nombreux sportifs. Certains lieux, libérés de la pression touristique, ont été particulièrement investis, c'est notamment le cas de Montmartre et de ses fa-

meuses volées de marches. Le 24 mars, les sorties liées à l'activité physique individuelle des personnes ont été limitées à un rayon de 1 km du domicile pour une durée maximale d'une heure et une fois par jour et la pratique du jogging a été interdite dans la capitale entre 10 h et 19 h dès le 8 avril et jusqu'au déconfinement. À partir du 11 mai et la réouverture du Champ-de-Mars, de l'esplanade des Invalides, des parcs Rives de Seine et des bois de Boulogne et de Vincennes ces différents espaces ont été largement plébiscités par les sportifs.

Malgré la demande municipale au préfet de police, les parcs et jardins sont restés fermés. La réouverture n'est intervenue que le 30 mai. Le 28 août, quand le port du masque a été rendu obligatoire pour tous dans l'ensemble de l'espace public, la Ville a renégocié le périmètre de cette mesure, permettant aux joggeurs et cyclistes de pratiquer leur sport sans masque.

Si l'espace urbain a été largement investi par les sportifs parisiens, à l'inverse, les équipements sportifs clos, rouverts depuis le 22 juin seulement, peinent à retrouver une activité « normale », avec des restrictions contraignantes (règles renforcées, marquage au sol, distanciation physique, nombre de personnes maximum au mètre carré). La crise sanitaire aura finalement joué un rôle de catalyseur, favorisant la pratique du sport dans l'espace public.



© Apur - David Boureau

Famille faisant du sport devant la pyramide du Louvre, avril 2020

Sport et crise sanitaire chez nos voisins européens

En Espagne, où le confinement a été plus strict, les habitants avaient interdiction de pratiquer le moindre sport en extérieur. En revanche en Italie le sport individuel était toléré, s'il était réalisé à proximité du domicile en respectant 1 m de distanciation physique. Tandis qu'en Allemagne les mesures de confinement ont été plus souples : il était possible de sortir faire du sport en toute liber-

té. D'ailleurs, les parcs et jardins sont restés ouverts durant le confinement, aires de jeux pour enfants exceptées. Les Allemands pouvaient donc s'y aventurer en respectant les mesures de distanciations imposées par l'État (1,5 m entre chaque individu et rassemblements de plus de deux personnes interdits), la police effectuant de fréquents contrôles pour vérifier leur application.

Aménagements en faveur des piétons

Pendant le confinement, le périmètre d'1 km défini pour les déplacements autour de notre domicile a invité à mieux apprécier la ville des proximités. En mai, de nombreuses rues parisiennes ont été transformées afin d'augmenter la distanciation physique des piétons dans l'espace public notamment dans les rues commerçantes et les rues à proximité des écoles.

Création et extension de terrasse

À partir du 2 juin, les cafés, bars et restaurants ont pu agrandir ou créer leurs terrasses en investissant une partie de l'espace public, afin de faciliter la reprise d'activité en espace extérieur plutôt qu'en espace clos. Un système déclaratif en ligne d'installation de nouvelles terrasses a tout d'abord été mis en place, reposant sur la liberté d'installation en contrepartie du respect d'engagements en matière de sécurité, de propreté, de mobilité des piétons, de limitation des nuisances sonores et de respect des horaires d'ouverture et des directives sanitaires. Ces espaces provisoires ont pu être exploi-

tés de 8 h à 22 h, tous les jours. Ces extensions provisoires étaient enregistrées à titre gratuit. Ce dispositif a rencontré un succès important, entraînant un changement des usages et paysages de la rue. Devant un tel engouement, la Ville de Paris a d'ailleurs décidé de prolonger ce dispositif initialement prévu jusqu'au 30 septembre 2020, jusqu'au 30 juin 2021.

Piétonnisation temporaire et élargissement des trottoirs sur les places de stationnement

Une demande de piétonnisation temporaire de voie pourrait être réalisée par un commerçant, un collectif de commerçants ou une association de quartier. Cette piétonnisation permet d'apaiser la circulation dans les rues avec terrasses en libérant de l'espace de circulation pour les piétons. Le 12 juin, 119 demandes étaient à l'étude à la direction de la voirie et des déplacements de la Ville⁴ et de nombreuses rues avaient déjà été rendues piétonnes comme la rue des Fontaines-du-Temple (3^e), Geoffroy L'angevin (4^e), la rue Quincampoix (4^e) ou encore de la rue Biot (17^e).

4 – <https://www.leparisien.fr/paris-75/a-paris-des-commerçants-vont-se-cotiser-pour-acheter-les-barrières-13-06-2020-8335023.php>



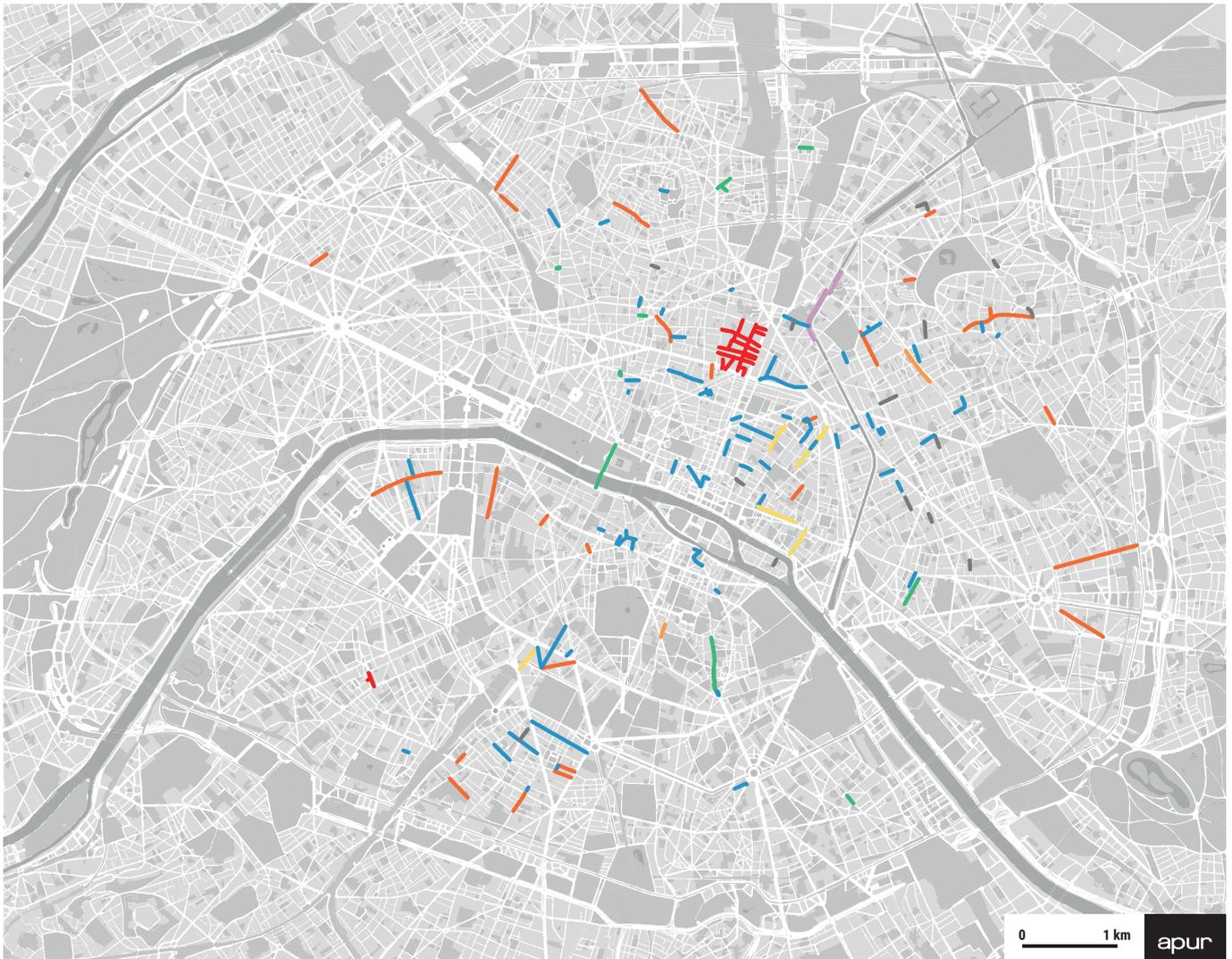
© Apur - Mehdi Bouzemaïene

Fermeture temporaire de la rue Geoffroy L'angevin, Paris (4^e)



© Guillaume Bontemps - Ville de Paris

La rue Biot fermée à la circulation permettant des extensions de terrasses



AMÉNAGEMENTS PIÉTONS PROVISOIRES

Aménagements temporaires en faveur des piétons

- Piétonisation ponctuelle pour créer des terrasses
- Rue piétonne créée
- Rues aménagées pour réduire le trafic
- Réaménagement pour sécuriser les abords d'une école
- Réaménagement pour sécuriser les déplacements piétons
- Réaménagement pour sécuriser les déplacements piétons et cyclistes / Voie fermée à la circulation
- Trottoirs élargis à partir d'une file de stationnement supprimée
- Zone de rencontre créée à partir d'une file de stationnement supprimée

Sources : Open Data Ville de Paris - 24 Août 2020, Apur

Ces mesures exceptionnelles de piétonnisation de rues organisées par les commerçants ont aussi été prolongées jusqu'au 30 juin 2021.

Une zone de rencontre, donnant la priorité aux piétons et aux mobilités douces, a notamment été aménagée dès le mois de mai dans le quartier du Faubourg-Saint-Denis (10^e), connu pour ses nombreux bars et restaurants. Afin de faciliter les mesures de distanciation physique, de nombreuses rues ont vu les espaces piétons s'élargir en occupant de manière temporaire les files de stationnement. Ce dispositif a été déjà mis en place rue du Temple (3^e), rue des Moines (17^e), rue des Batignolles (17^e), rue du

Poteau (18^e), rue des Abbesses (18^e), rue de Belleville (19^e)... Initialement provisoire, une partie de ces aménagements piétons devrait très certainement s'ancrer de manière pérenne dans le territoire. Au total, un peu plus de 150 aménagements temporaires en faveur des piétons ont été réalisés dans Paris. Toutefois, ce chiffre est en deçà des chiffres réels puisqu'il ne prend pas en compte l'ensemble des places de stationnement supprimées pour réaliser des terrasses. En effet, les demandes sur stationnement ne faisaient pas l'objet d'une demande d'autorisation, il s'agissait d'une simple déclaration, rarement remplie par les commerçants.

Éléments d'analyse autour des rues commerçantes et des rues écoles pour accompagner le déconfinement

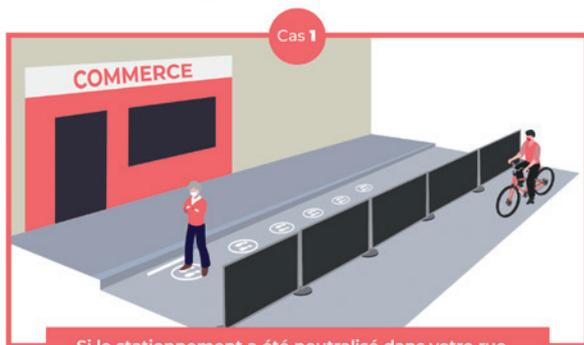
En fin de confinement, l'Apur a accompagné la Ville de Paris pour identifier des zones dans lesquelles des aménagements temporaires en faveur des piétons pourraient être réalisés, afin de faciliter le respect des mesures de distanciation physique. Un premier travail de cartographie des trottoirs étroits, c'est-à-dire de moins de 2,80 m, ne permettant pas le respect des mesures de distanciation physique, a ainsi été réalisé par l'Apur et la DVD. Le résultat de ce travail a montré un linéaire de trottoir étroit très important dans Paris d'environ 1 400 km. Plutôt que de cibler l'intégralité des trottoirs étroits, et dans un souci de pragmatisme opérationnel d'urgence,

des rues commerçantes ainsi que les abords de certaines rues écoles par arrondissement ont été priorités.

Les rues commerçantes

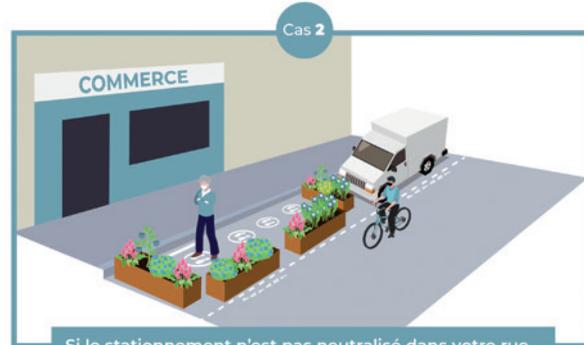
L'Apur a aussi accompagné la Ville pour identifier les zones particulièrement commerçantes, où des aménagements en faveur des piétons pourraient être réalisés. Pour cela, différentes données ont été croisées et notamment les zones de rencontres, les aires piétonnes, et les bars et restaurants. Au vu de cette carte, des secteurs à enjeux se sont révélés : quartier du Faubourg Saint-Denis, rues de Belleville, Étienne Marcel, d'Avron, de Bercy, etc. Depuis, 12 rues ont été piétonnisées de manière temporaire et 19 zones de rencontre ont été aménagées. D'autres réalisations sont à l'étude, intégrant la suppression de places de stationnement.

QUE FAIRE SELON LA TYPOLOGIE DE VOTRE RUE ?



Si le stationnement a été neutralisé dans votre rue...

➔ Vous devez alors organiser la file d'attente dans la bande de stationnement.



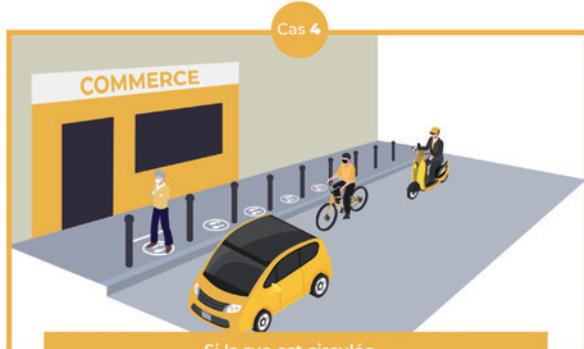
Si le stationnement n'est pas neutralisé dans votre rue...

➔ Vous pouvez réserver l'emplacement en face de votre commerce sur Paris.fr (téléservice déménagement) et, si l'autorisation est accordée, matérialisez la file d'attente (sans publicité) avec des bacs à fleurs par exemple et affichez l'autorisation sur la devanture du commerce.



Si la rue est piétonne et très commerçante...

➔ Installez la file d'attente le long des étalages (veillez à en discuter avec les commerces voisins) et laissez l'espace libre au milieu de la rue.



Si la rue est circulée...

➔ Vous devez alors organiser la file d'attente entre les potelets.

Conseil à l'attention des commerçants pour marquer les files d'attente devant les commerces



© Apur – David Boureau

File d'attente devant l'entrée d'un magasin Carrefour Market, situé à l'angle du boulevard Rochechouart, vue depuis la rue des Martyrs



© Apur – David Boureau

File d'attente devant une boulangerie, rue Montorgueil

Les rues aux écoles

La Ville de Paris a lancé début mai un appel d'offres auprès d'agences de design urbain pour créer une signalétique spécifique de distanciation physique aux abords des écoles et collèges de la capitale. Le projet lauréat du Studio 5.5, propose un dispositif souple : des vagues bleues et blanches ainsi que les mentions « Bienvenue aux abords d'une école » et « 1 m entre nous » à pulvériser sur le bitume à l'aide d'un pochoir. Ce dispositif est actuellement en cours d'expérimentation devant deux écoles, rues Jomard (19^e) et Poulletier (4^e).

Les « rues aux écoles », expérimentées dans le cadre du déconfinement afin de faciliter la distanciation physique, lut-

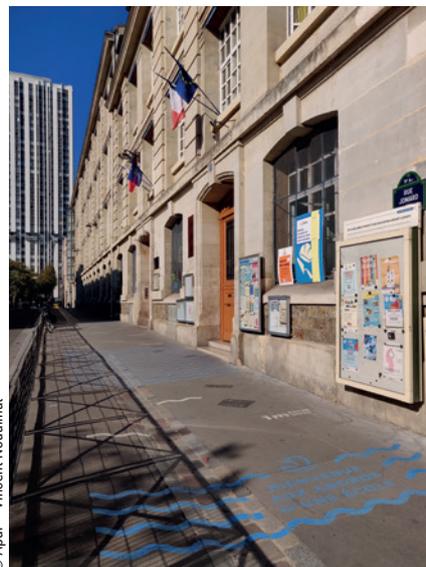
ter contre la pollution émise par le trafic routier et sécuriser les abords des écoles, se multiplient dans Paris. Ce dispositif consiste en la Piétonnisation totale ou partielle des abords des écoles parisiennes par la mise en place d'une signalétique spécifique. Au 1^{er} septembre, 57 nouvelles « rues aux écoles » sont mises en place par la Ville : 29 de ces rues sont fermées à la circulation et 28 sont transformées en « zone apaisée ». Aujourd'hui, il existe 122 « rues aux écoles », et l'objectif à terme est d'en aménager 300, avec de fortes ambitions en matière de végétalisation notamment.

Pour accompagner ce mouvement, l'Apur a travaillé avec la Direction de la Voirie et des Déplacements afin d'identifier les écoles maternelles et élémentaires situées dans des secteurs où les mesures de distanciation physique sont facilement applicables (rues piétonnes, zones de rencontre, trottoir large...). De même, l'Apur a cherché à identifier les écoles pour lesquelles ces mesures de distanciation sont plus difficiles à appliquer : trottoir étroit ou inexistant, pas de place de stationnement côté école, double sens de circulation... Dans ce cas, l'enjeu est alors d'aménager des zones de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h, donnant la priorité aux piétons sur la circulation, mais aussi de piétonniser les abords de ces écoles ou de mettre en place une signalétique claire, afin d'assurer la sécurité de tous.



© Apur – Vincent Nouaillhat

Marquage au sol de distanciation physique, école maternelle publique Poulletier, Paris 4^e



© Apur – Vincent Nouaillhat

Marquage au sol de distanciation physique, école élémentaire publique Jomard, Paris 19^e

Pratique du vélo

La Ville de Paris s'est engagée, en phase de déconfinement, dans la mise en œuvre de **pistes cyclables temporaires, dites « coronapistes »**, afin de désaturer les transports en commun et éviter un recours massif à la voiture individuelle. Certaines ont été empruntées par de nombreux cyclistes dès le 11 mai, tandis que d'autres sont encore en projet et qu'un petit nombre est remis en question face à leur faible fréquentation.

L'aménagement de pistes cyclables temporaires dans Paris

L'Apur a rassemblé l'ensemble des aménagements cyclables existants ou en projet, pérennes ou temporaires à l'échelle de la métropole. Figurent également les boucles cyclables olympiques, qui visent à saisir l'opportunité des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour promouvoir la pratique du vélo.

Cette carte, réalisée en lien avec de nombreux acteurs⁵, met en évidence la constitution d'un réseau cyclable de plus en plus maillé, dont le développement suit une logique à Paris d'itinéraires continus, le plus confortable possible, pour répondre à des besoins de déplacements du quotidien, à l'image des larges pistes bidirectionnelles et du REVe aménagés ces dernières années à Paris (Réseau Express Vélo).

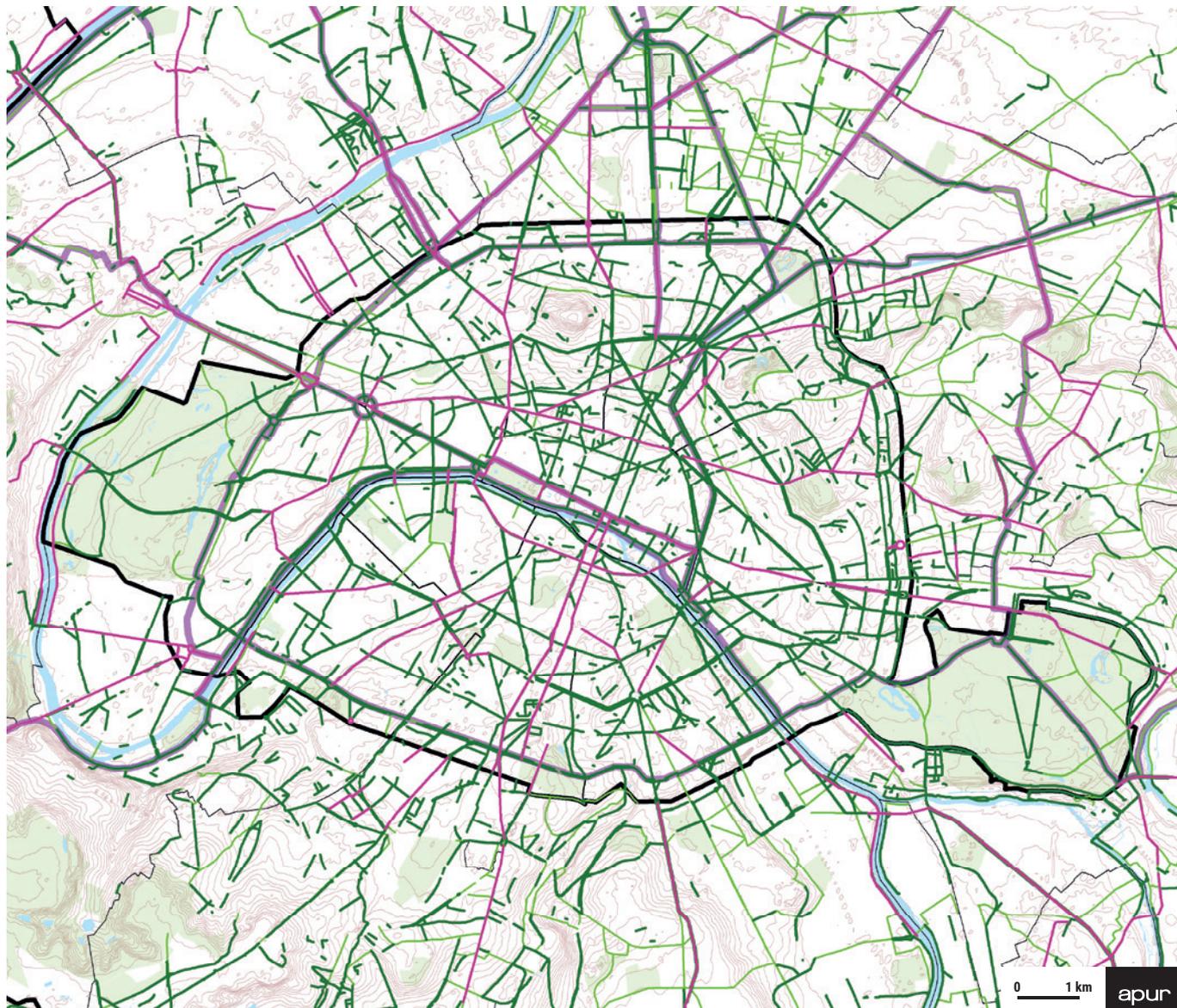
La Ville de Paris travaille au déploiement de pistes cyclables transitoires, en lien avec les conseils départementaux de petite couronne, notamment le long des lignes de métro 1, 4 et 13. En 3 mois, plus de 40 km de pistes ont déjà été réalisés : Cours de Vincennes, rue du Faubourg Saint-Antoine, rue de Rivoli, rue Saint-Jacques, rue de la Tombe Issoire, boulevard Saint-Michel, avenue Delfert-Rochereau, avenue du Général Leclerc, boulevard des Invalides, tunnel de l'Étoile, Porte Maillot, avenue de Clichy, avenue de la République..., ainsi que sur de nombreux ponts de la Seine. Les bois des Vincennes et de Boulogne ont également été équipés, comme sur l'allée du Bord de l'Eau ou l'avenue de Nogent. Au début du déconfinement, la rue de Rivoli a été fermée à la circulation dans le centre de Paris, et réservée aux vélos, piétons et micro-mobilités, aux bus et aux véhicules autorisés (riverains, taxis, artisans, commerçants, livraisons, véhicules de secours, personnels soignants, personnes handicapées). **Au total, la municipalité prévoit environ 70 km de voies cyclables temporaires (40 305 m déjà réalisés et 32 084 m à venir), soit deux fois le tour du périphérique.** À l'origine provisoire, ces itinéraires cyclables ont désormais vocation à s'ancrent de manière pérenne.



© Henri Garat - Ville de Paris

Piste cyclable avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine assurant la jonction avec la Porte Maillot (16^e), mai 2020

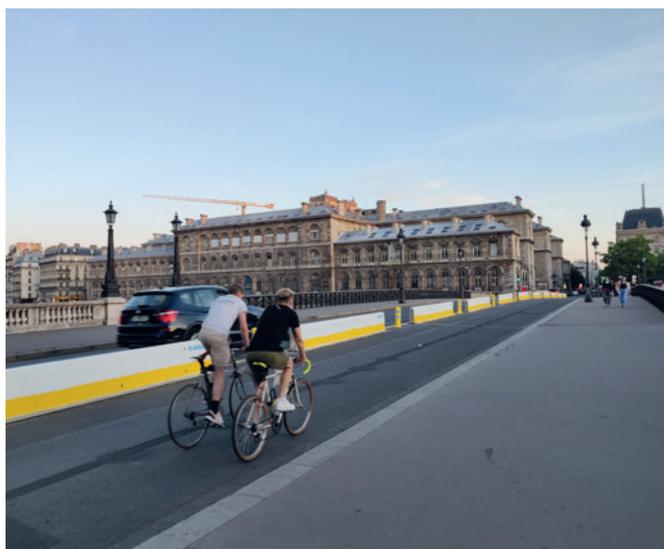
5 – Île-de-France Mobilités, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Conseils Départementaux métropolitains, Établissements Publics Territoriaux, RATP, Collectif vélo Île-de-France, IPR, Apur.



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EXISTANTS ET EN PROJET

- Aménagements cyclables existants
- Aménagements cyclables en projet
- Pistes cyclables temporaires (existantes et en projet)
- Boucles cyclables olympiques
- Paris

Source : Apur, OpenStreetMap, GéoVélo, Île-de-France Mobilités, Ville de Paris, Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, CD92, CD93, CD94, Collectif Vélo île-de-France, 2020



© Apur - Vincent Nouailhat

Piste cyclable temporaire pont Notre-Dame (4^e), juin 2020



© Apur

La rue de Rivoli fermée à la circulation automobile individuelle (1^{er}), juin 2020



© Apur

Piste axiale temporaire avenue de Clichy (17^e), juillet 2020



© Apur - Arnaud Dubouys Fresney

Piste cyclable temporaire rue Saint-Jacques (5^e), juin 2020

Face au virus, la solution du vélo dans les grandes villes du monde

De Milan à Bogota en passant par New York, Londres ou Berlin, les rues de plusieurs grandes municipalités se sont métamorphosées durant cette crise sanitaire, afin d'accueillir les « coronapistes » ou pistes cyclables temporaires. L'objectif est clair : favoriser la pratique du vélo, afin de réduire la fréquentation des transports publics, tout en évitant un report modal trop important vers la voiture individuelle. Ainsi, la maire de Bogota a décidé dès le mois de mars l'ouverture de 76 km de pistes cyclables temporaires (ouvertes entre 6 h et 19 h 30), afin de réduire la fréquentation de transports publics, fermant des axes jusqu'à présent utilisés par les

voitures. À Milan, le plan « Strade Aperte », ou « Routes ouvertes » a été lancé, transformant 35 km de routes en pistes cyclables. Enfin à New-York, le trafic de vélo a explosé sur certaines artères (environ 50 % de passages supplémentaires enregistrés en mars 2020 par rapport à 2019), tandis que toute une partie de la 2^e avenue à Manhattan a été convertie en piste cyclable. La pratique du vélo, adaptée aux mesures de distanciation physique, semble avoir gagné du terrain durant cette crise sanitaire. Reste à savoir si ces mesures, souvent temporaires, s'inscriront dans la durée.



72 km

de pistes cyclables
temporaires réalisées
ou à venir

La pratique du vélo durant le déconfinement plébiscitée par les parisiens

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris déploie des compteurs vélos permanents, permettant d'évaluer le développement de la pratique cycliste au sein de la capitale. Les compteurs sont situés sur des pistes cyclables et dans certains couloirs de bus ouverts aux vélos. Les autres véhicules, comme les trottinettes, ne sont pas comptés.

Le graphique ci-dessous présente la somme des comptages vélos réalisé par l'ensemble des compteurs parisiens, sur une période allant de mai 2019 à juillet 2020.

Tout d'abord, on observe une première période, de mai à novembre 2019 durant laquelle le nombre de vélos enregistré augmente lentement, passant de 1 200 000 à 1 700 000 vélos comptabilisés.

Puis, une hausse brutale apparaît durant l'hiver 2019, avec environ 4 millions de vélos comptabilisés par l'ensemble des compteurs et autres totems parisiens sur les mois de décembre 2019 et janvier 2020. Cette hausse brusque de l'usage du vélo s'explique par les fortes perturbations sur les lignes de métro et

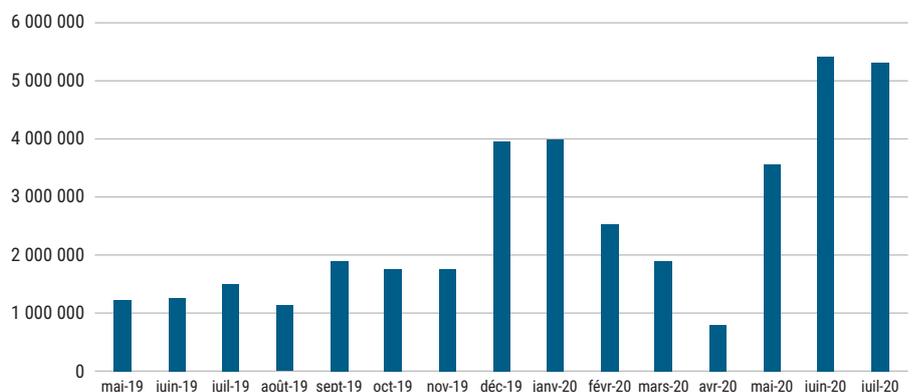
de RER engendrées par les grèves dans les transports en commun. De juin 2019 à décembre 2019, le nombre de vélos comptabilisé augmente très fortement de +214 %.

Entre mars et avril 2020, les compteurs enregistrent une diminution drastique de passage de vélos, liée à la période de confinement national. Ainsi, le mois d'avril comptabilise moins de 800 000 vélos. Toutefois, **le trafic cyclable, quasiment à l'arrêt depuis la mi-mars, reprend très rapidement dans des proportions importantes à partir du 11 mai. Cette dynamique se poursuit en juin et en juillet, dépassant même les valeurs records de l'hiver 2019.**

Ainsi, entre le mois de décembre 2019 et le mois de juin 2020, les compteurs enregistrent une hausse de +37 % des trajets à vélos. Après le déconfinement, la capitale a donc vu la fréquentation de ses pistes cyclables dépasser les niveaux exceptionnels de décembre 2019 et janvier 2020 liés à la grève des transports. Enfin, entre juin 2019 et juin 2020, le nombre de comptages vélos a véritablement explosé, passant d'environ 1 260 000 à plus de 5 445 000, soit en seulement 1 an, une hausse de +332 %.

Alors que certains compteurs ont été installés dès 2012, d'autres l'ont été en mai 2020 avec la mise en place des nouvelles pistes cyclables temporaires. Ainsi, le nombre de compteurs augmente dans le temps, faisant varier le nombre de comptages. Toutefois, la majorité des compteurs a été installée progressivement entre 2012 et fin 2019. Avec seulement 8 nouveaux compteurs installés en 2020, sur 89 compteurs au total, on peut raisonnablement considérer que la variation du nombre de vélos entre fin 2019 et 2020 n'est que faiblement influencé par l'évolution du nombre de compteurs.

TOTAL DES COMPTAGES VÉLOS PARISIENS, DE MAI 2019 À JUILLET 2020



Champ : Comptages vélos – données compteurs
Source : Open Data, Ville de Paris, DVD, août 2020

Le vélo semble donc avoir conquis les parisiens pour se déplacer. D'ailleurs c'est désormais le mode de transport principal sur certains axes importants de la capitale (boulevard Voltaire et boulevard Sébastopol, par exemple), notamment aux heures de pointe. Ainsi, au moment le plus fort de la journée, le rythme de passage de vélo est

intense : environ 20 vélos à la minute à 19 h boulevard Voltaire (1 185 cyclistes à l'heure), contre « seulement » un peu plus de 11 voitures par minute à 19 h (699 voitures à l'heure). **Le trafic cycliste est régulièrement supérieur au trafic routier, notamment lors des heures de pointe.**

Des pistes cyclables temporaires très largement empruntées

Le 20 mai 2020, 2 compteurs ont été installés au 30 rue Saint Jacques (sens nord-sud) et au 21 boulevard Saint-Michel (sens sud-nord) afin de comptabiliser les vélos empruntant ces 2 pistes cyclables temporaires. En juin et en juillet, plus de 66 000 vélos ont alors été enregistrés pour le compteur rue Saint-Jacques (environ 224 cyclistes en moyenne à l'heure de pointe, entre 19 h et 20 h, en juin) ; contre près de 160 000 vélos en juin (environ 535 cyclistes en moyenne à l'heure de pointe, entre 19 h et 20 h, en juin), et un peu plus de 80 000 en

juillet pour le compteur du boulevard Saint-Michel.

Enfin, un compteur a été installé fin mai 2020, rue de Rivoli, aux abords de la rue Nicolas Flamel, afin de comptabiliser les usagers vélos et trottinettes empruntant la rue fermée aux voitures. Plus de 197 000 passages sont enregistrés en juin dans le sens ouest-est (792 cyclistes en moyenne à l'heure de pointe, entre 19 h et 20 h, en juin), et 227 000 dans le sens est-ouest en juin (611 cyclistes en moyenne à l'heure de pointe, entre 19 h et 20 h, en juin).

La fréquentation de quelques pistes cyclables parisiennes

Les pistes cyclables rue de Rivoli et boulevard de Sébastopol présentent une fréquentation particulièrement importante, avec respectivement 285 902 (+42 % par rapport à décembre 2019) et 372 134 (+70 % par rapport à mai 2020) vélos comptabilisés en juin 2020.

Entre juin 2019 et juin 2020, de nombreuses pistes cyclables parisiennes ont vu leur fréquentation augmenter de manière très importante :

- piste cyclable boulevard du Montparnasse (sens est-ouest) : +282 %, passant de 9 940 vélos en juin 2019 à 37 943 en juin 2020 ;

- piste cyclable boulevard Auguste Blanqui (sens nord-est – sud-ouest) : +95 %, passant de 18 155 vélos en juin 2019 à 35 440 en juin 2020 ;
- piste cyclable boulevard de Ménilmontant (sens sud-est – nord-ouest) : +107 %, passant de 61 329 vélos en juin 2019 à 126 922 en juin 2020 ;
- piste cyclable boulevard Voltaire (sens nord-ouest – sud-est) : +99 %, passant de 69 666 vélos en juin 2019 à 138 503 en juin 2020 ;
- piste cyclable boulevard de Magenta (sens nord-ouest – sud-est) : +93 %, passant de 80 691 vélos en juin 2019 à 155 806 en juin 2020.

CONCLUSION

De février à juillet 2020, le territoire parisien a connu une situation de crise sans précédent. À Paris et dans la Métropole du Grand Paris, l'excès de décès par rapport à 2019 a dépassé les 80 %, touchant plus particulièrement les arrondissements et territoires socialement défavorisés. Les mesures prises pour endiguer l'épidémie ont provoqué l'arrêt de nombreux secteurs, entraînant un ralentissement économique important, le renforcement de précarités préexistantes et l'apparition de nouvelles précarités. L'entrée en vigueur des mesures de confinement a engendré une baisse du nombre de personnes présentes, qui a été plus particulièrement marquée dans les arrondissements du centre et de l'ouest de Paris... L'analyse de cette géographie des présents et son évolution se révèlent utiles pour objectiver les besoins en temps de crise et peuvent, dans un autre contexte, questionner le taux d'usage des bâtiments.

Ces premiers mois de crise ont également permis de mettre en évidence des réalités plus positives. Pour faire face au virus, une multiplicité d'acteurs se sont mobilisés aux différentes étapes de la crise : la préfecture et les services de l'État (gestion des équipements de santé, plans de soutien économique), les collectivités (assurer le fonctionnement

des services publics essentiels aux habitants, distributions de masques), les acteurs du transport et de la logistique, sans oublier les initiatives citoyennes et privées (chaînes de solidarité, associations, start-up...). La baisse de l'activité et des déplacements a également entraîné une baisse de la pollution sonore et atmosphérique. Enfin, la crise a favorisé de nouveaux usages de l'espace public et des équipements : pratiques sportives pendant le confinement, extensions des terrasses, pistes cyclables temporaires, utilisation d'équipements publics pour d'autres usages, etc.

Au moment de la parution de ce document, la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 n'est pas terminée. Le reconfinement, mis en œuvre depuis le 30 octobre 2020 en réponse à une nouvelle accélération de l'épidémie, marque un second temps de la crise. L'analyse des différentes étapes de la première vague peut permettre de tirer de premiers enseignements pour faire face à ce nouveau choc. Elle contient également des pistes pour se préparer à de futures crises (autres épidémies, crues, incendies ou encore attentats). Ces nouvelles approches sont des contributions essentielles pour favoriser la résilience de Paris et des Parisiens, en temps de crise et au-delà.

MARS-JUILLET 2020

PARIS FACE À LA CRISE DE LA COVID-19

PREMIERS ÉLÉMENTS D'ANALYSE

La première vague de la Covid-19 a durement touché les Parisiens au cours du 1^{er} semestre 2020. Dans ce contexte, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a engagé un travail visant à documenter l'impact de la crise sanitaire sur Paris et sur les Parisiens, au travers d'un panorama général touchant à diverses thématiques : évolution de la population présente, pollution de l'air, bruit, ouverture des commerces et des équipements, enfants accueillis dans les écoles, personnes hospitalisées, initiatives citoyennes. Ce document mobilise différentes sources de données (Apur, Ville de Paris, Insee, Eau de Paris, RATP, IDFM, Airparif, Bruitparif...).

À Paris et dans la Métropole du Grand Paris, la dégradation de la situation sanitaire s'est traduite par un excès de décès de plus de 80 % par rapport à la même période en 2019. Les 55 jours de confinement ont par ailleurs conduit à la fermeture de la quasi-totalité des équipements publics et à des pertes d'activités massives pour les entreprises. Le confinement s'est traduit par une baisse du nombre de personnes présentes, plus marquée dans les arrondissements du centre et de l'ouest de Paris. Les données mobilisées pour analyser en temps réel l'évolution du nombre de présents sont utiles pour objectiver les besoins en temps de crise et peuvent, dans un autre contexte, questionner le taux d'usage des bâtiments. Ces premiers mois de crise ont également permis de mettre en évidence des réalités plus positives comme la baisse de la pollution sonore et atmosphérique ou encore la coordination des acteurs mobilisés aux différentes étapes de la crise. De nouveaux usages de l'espace public (pratiques sportives pendant le confinement, extensions des terrasses, pistes cyclables temporaires) et des équipements se sont déployés ainsi que de nombreuses initiatives citoyennes et privées.

Le reconfinement, mis en œuvre depuis le 30 octobre 2020 en réponse à une nouvelle accélération de l'épidémie, marque un second temps de la crise. L'analyse des différentes étapes de la première vague peut permettre de tirer de premiers enseignements pour y faire face et contient également des pistes pour se préparer à de futures crises (autres épidémies, crues, incendies ou encore attentats). Ces nouvelles approches sont des contributions essentielles pour favoriser la résilience de Paris et des Parisiens, en temps de crise et au-delà.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

